

**APRES LA PANDEMIE**

**VIVE LE RECHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE**

**Les acteurs de terrain ont du savoir faire.  
Il est temps de le faire savoir**

*Dans l'urgence, nous devons tous relever le gant  
La solidarité doit l'emporter. Ni l'état sans nous, ni nous sans l'état.*

**Blanche de Weerd**







*APRES LA PANDEMIE*

*VIVE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE*





*Un livre, c'est un peu comme un homme politique :  
il n'est rien sans l'électeur.*

Vincent Roca

### *Remerciements*

*Un grand merci à vous tous et toutes, les anonymes, les sans voix, sans qui ce livre n'aurait pu voir le jour. Vous avez tous été les inspirateurs, les conseillers, vous qui êtes les artisans de ce savoir-faire qu'il est temps de faire savoir.*

*Un merci particulier à Jean-Philippe, Alain, Jean Marc, Renaud qui m'ont supporté des heures entières au téléphone, à Ghislaine et Catherine pour la relecture, à Roxane, Cécile, Philippe, Jacques pour m'avoir incité à me lancer, à Kelly pour m'empêcher d'avoir la grosse tête, et à tant d'autres.*



*Avant-propos*

**GOUVERNEMENT DU PEUPLE PAR LE PEUPLE**

**ET**

**AVEC LE PEUPLE**

*Dans l'urgence, nous devons tous relever le gant*

*La solidarité doit l'emporter. Ni l'état sans nous, ni nous sans l'état.*

*Les acteurs de terrain ont du savoir-faire*

*Il est temps de le faire savoir*

Lorsque nous avons voulu commencer à partager nos réflexions, (au lieu de refaire depuis des années le monde en petit comité) nous pensions suggérer aux candidats des transformations nécessaires pour « réussir ensemble 2022 », proposer une révolution tranquille, nous amenant à une société plus solidaire, moins stressante, plus juste, où nous aurions retrouvé un air plus sain, des habitudes différentes, où le temps libre serait du temps consacré à la famille, les amis, sans se prendre la tête financièrement pour boucler les fins de mois, sans toutefois oublier l'idée d'une douceur de vivre à la française que les étrangers nous enviaient tellement il y a cinquante ans et qui avait fait la renommée de la province française.

Mais le confinement est passé par là. L'économie en a pris un coup, la France est au bord de la faillite et nombreux en seront les victimes. Nombreuses sont les entreprises qui mettront la clé sous la porte, nombreux sont ceux qui se retrouveront à la rue. Aussi, nous n'avons plus de temps

devant nous. Ce qui pouvait être fait en un an devra être fait en 2 mois, ce que nous pensions pouvoir être fait en cinq ans devra l'être en un an.

Ce n'est plus seulement notre société qui doit s'adapter au changement climatique et à un développement durable, nous devons penser en priorité à ce que tout le monde puisse se nourrir, se loger, se chauffer, travailler.

Pour cela, ce ne sont plus de grands programmes politiques que l'état pourra envisager, n'ayant plus les moyens financiers de ces ambitions. Les caisses étant vides, il devra faire appel à la volonté, au courage de nous tous. Solliciter la solidarité, l'entre-aide.

Il faudra pour cela que l'état se donne et nous donne les moyens en revenant aux basiques, à la simplicité, en permettant aux citoyens d'être aux manettes avec les maires, en légiférant avec des ordonnances expérimentales et limitées dans le temps que les parlements voteront, amenderont ou rejetteront selon qu'elles auront été utiles ou non.

Il aurait fallu un état transitoire pour passer d'une économie à une autre, d'un concept de vie à un autre. C'est normalement dans la continuité que le changement aurait pu s'effectuer sans traumatisme. Nous n'avons plus de temps si nous ne voulons pas voir notre voisin, ou un membre de notre famille se retrouver expulsé par les huissiers ou se suicider. Il va falloir faire appel au système D car la maladie est plus grave qu'une simple grippe. La France est à l'agonie économiquement et socialement. Réunis, nous devons tous être à son chevet.

Il n'est plus à démontrer le savoir-faire de tous ceux qui font partie de cette France « d'en bas ». Pendant le confinement, dans les hôpitaux, les EHPAD, ils ont pris en main leurs services, se refusant à baisser les bras, à suivre les instructions de l'administration. Certains se sont confinés avec leurs pensionnaires, d'autres ont équipé avec du matériels récupérés des lits pour réanimations. Ils ont tous été sur le front. Des PME, des commerçants, des particuliers ne sont pas restés les bras croisés. Ils ont confectionné du matériel pour protéger les caissières, ils ont fabriqué du gel hydro alcoolique, ils ont confectionné des masques qui, s'ils n'étaient pas

réglementaires, prémunissaient quand même, ils se sont organisés pour aider les personnes en difficultés. Saluons leur courage.

Bien vite, la réglementation et les contrôles sont en train de rattraper ceux qui ont tout fait pour stopper cette épidémie <sup>1</sup> Plus personne ne comprend pourquoi, alors qu'ils étaient volontaires on pourrait les sanctionner ou sanctionner l'entreprise qui a fermé les yeux devant l'urgence de la situation. Nous marchons sur la tête.

Parce que nous ne pouvons rien réussir seuls, ni l'état d'un côté, ni nous de l'autre, nous voulons être la voix de toute cette France invisible, de ceux et celles que plus personne n'entend. Parce que nous sommes sur le terrain, nous sommes les yeux de ceux qui voient la pauvreté s'installer plus vite que la fonte des glaces. L'interprète des déçus qui croyaient que tout allait changer. La plume de tous ceux et celles qui ne croient plus en des réformes justes pour l'ensemble des citoyens et qui s'aperçoivent qu'entre rêves et réalités, qu'entre ce que nous souhaitons et le pouvoir, la différence est énorme. Nous sommes les anonymes, les sans dent, ceux et celles qui font partie des « fainéants », ceux et celles que l'on interpelle par Machin ou Toi là. Oui, il y a là un peu de ressentiment et de rancune, et c'est aussi l'explication de cette France coupée en deux. La France d'en bas et la France d'en haut.

Et ces retraités, ces agriculteurs, ces salariés, ces commerçants, ces petits patrons, ces femmes seules ont démontré qu'ils ont un énorme pouvoir. Tous différents, mais tous ont un point commun, ils sont consommateurs. C'est grâce à eux que l'économie produit, consomme. Absents du circuit, l'économie s'effondre.

Alors qu'ils multipliaient les protestations, les grèves, quand est arrivée la pandémie, ils ont relevé le défi. Le gouvernement dépassé par les événements, face à un virus dont on ne connaissait rien, soumis aux avis contradictoires des experts, a laissé le système D fonctionner. Nous n'avions plus à prouver que les acteurs de terrain ont du savoir-faire. Nous l'avons fait.

---

<sup>1</sup> <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-contrrole-par-l-inspection-du-travail-un-ehpad-renonce-au-confinement-du-personnel-7800427817>

Alors que pendant des décennies, cette voix a entendu certains de nos hommes et femmes politiques argumenter sur leurs motivations avec des mots tels que « mon devoir », « servir la France », « la France pour la vie » ne se seraient-ils pas confondus avec ceux qui servent réellement la France tels les agents des services publics, les infirmiers, les aides-soignants, les professeurs, les médecins, et tous ces anonymes que l'on ignore comme les facteurs, les éboueurs, les caissières, les manutentionnaires ... tellement utiles au service de la collectivité, alors que ces mêmes politiques avouent dans l'intimité, aimer le pouvoir et ne rêver que de cela.

Eh bien oui, avant qu'il ne soit trop tard, cette voix veut se faire entendre, parce qu'elle voit la colère monter, parce qu'elle n'a pas besoin de sondage pour entendre ses voisins qu'elle voit souffrir et déprimer, parce qu'elle voit notre pays éclater petit à petit. Parce qu'elle voit ses enfants et petits-enfants vivre sans espoir d'une vie meilleure, alors qu'il y a cinquante ans nous avions cette espérance.

Bien que toute une littérature ait été écrite sur nous, bien que nous soyons décortiqués et examinés à la loupe par les sociologues et les médias, personne ne prend en compte nos besoins vus par ceux d'en bas. Vu par les acteurs de terrain, Vu par ceux qui vont "au charbon" ou au « taffe ». Quand le "petit peuple" comme le nomme avec condescendance Michel Onfray les écoute, il se dit que ceux-ci sont parfois déconnectés de la réalité. Face à la récession, à l'effondrement de l'économie, nous avons tous besoin les uns des autres. La France d'en haut à besoin de la France d'en bas et vice-versa. Nous devons agir avant que désespérée cette France d'en bas ne se révolte.

Pour sortir de cette crise nous avons besoin d'imagination. Nos élites, ont appris à l'ENA, à Sciences Po certaines règles économiques et politiques obsolètes. Ces règles face à un confinement démontrent leurs limites avec des raisonnements qui ne sont plus adaptés, mais toujours appliqués. Nous devons réinventer, sans toutefois mettre au rebut l'existant pouvant se révéler valable. Il n'est plus d'actualité de dénoncer la dégradation de notre environnement dû à l'incivisme de l'humain, de signaler la colère des gilets jaunes ou le manque de service public dans les

zones rurales. Il faut s'attaquer à l'ensemble des systèmes économiques, sociaux, politiques, technologiques, etc... qui sont la quintessence d'un système de société.

Depuis plus de vingt ans, cette voix écoute ses voisins, perçoit la rue. Elle collecte, trie, globalise les attentes et les propositions afin de les rendre cohérentes entre elles. Elle a vu monter cette colère de ceux devenus Nuit Debout, puis ce ras-le-bol des Gilets Jaunes. Toutes les solutions ou presque que nous proposons, ont été, soit mis en place par des associations, soit expérimentées puis abandonnées ne rentrant pas dans le cadre des réglementations. Leur défaut est leur isolement, une par-ci, une par-là, adaptées au terrain, mais pas coordonnées. Jamais jugées valables par « en haut », parce qu'elles venaient du savoir-faire et non des manuels scolaires. Or, ce qui fait leur réussite c'est justement qu'elles sont innovantes et opérationnelles.

### ***Nous avons appliqué une méthode de réflexion***

Chaque cause produit un effet. Chaque effet est une action dont on tire une conséquence. Chaque conséquence devient à son tour une cause.

On pense avec justesse, que tout problème a une solution. Mais le problème est-il une cause, une conséquence, ou veut-on réformer en ayant un motif ? Commençons par regarder de plus près les définitions :

- Motif : Mobile d'ordre intellectuel, raison d'agir<sup>2</sup>.
- Cause : Ce qui produit un effet, Ce qui fait que quelque chose existe ou a lieu. <sup>3</sup>.
- Conséquence : Suite qu'une action, un fait entraîne<sup>4</sup>.

Essaie-t-on de résoudre la cause ou la conséquence qui nous donne un motif d'agir ? Car, il y a une différence de raisonnement sur ce qui nous pousse à agir. La cause est ce qui fait qu'une chose se fait ou est faite. Le motif est la question : Pourquoi le fait-on ?

---

<sup>2</sup> <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/motif/>

<sup>3</sup> <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/cause/>

<sup>4</sup> <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/consequence/>

Et si tout se tenait ?

Si nous étions en train de jouer aux apprentis sorciers avec les ondes magnétiques ? Si nous étions à l'origine de dérèglements sanitaires ? Si nous avions des savants fous aux manettes avec la 5G ?

En poussant la prévention de la santé jusqu'au confinement on s'est vite aperçu que l'économie était à l'arrêt, alors qu'il fallait du matériel produit par des usines pour que les services de santé puissent fonctionner. Pour que le personnel hospitalier puisse soigner les malades il fallait prendre en charge les enfants de ce personnel, alors que les écoles étaient fermées et les grands-parents considérés comme personnes à risque. Pour ne pas mourir de faim, il fallait approvisionner les magasins, mais il fallait aussi au début de la chaîne des agriculteurs, etc. ....

Idem pour l'écologie. Lorsqu'on crée des pesticides pour éradiquer puces, pucerons, mauvaises herbes, on joue les apprentis sorciers avec la chaîne alimentaire en causant la disparition progressive des abeilles, des papillons, des coccinelles. En réintroduisant des loups et des ours alors que l'on a supprimé la nourriture naturelle de ces prédateurs, on fait la même chose. Ceux-ci n'ont plus qu'une solution ; s'attaquer aux moutons.

Que ce soit en politique, en économie, en sociologie, la logique est la même. Si l'on crée ou que l'on supprime quelque chose sans s'occuper des conséquences, il y a de fortes chances de se retrouver avec d'autres problèmes. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille jouer l'immobilisme. Au contraire ! Dans une situation bloquée, nous devons être innovants, créatifs, réformistes.... mais pas n'importe comment ! Il nous faut de l'ordre et de la méthode.

- Analyser les causes et en chercher les origines.
- Observer la globalité du problème et ses ramifications.
- Rechercher et connaître les besoins.
- Proposer des solutions et prévoir les conséquences.

C'est la trame que nous appliquons dans nos réflexions, alors toutes les réformes actuelles découlent d'une conséquence d'une cause qui était la conséquence d'une autre cause qui était..... Le problème n'est plus repris à

son point de départ et dans sa globalité ce qui prend du temps et de la réflexion, parce que nos acquis, notre mode de vie sont en jeu. On ferme volontairement les yeux sur ce qui nous dérange : les remises en question ....

***On réforme aujourd'hui sur les conséquences, pas sur les causes.***

Prenons un exemple concret de la vie quotidienne : un automobiliste se rendant à son travail a un accident à un carrefour.

On considère l'accident comme la conséquence dont les causes peuvent être multiples :

- L'individu : mauvaise réaction, le conducteur aura eu une seconde d'inattention.
- Le milieu : un carrefour, où l'on peut avoir une mauvaise visibilité.
- La tâche : la maîtrise de la conduite du véhicule.
- L'événement extérieur : l'autre conducteur
- Le matériel : la voiture a besoin d'un temps de réponse pour freiner.
- Etc ...

Puisque la cause de la conséquence est ce qui fait qu'une chose se fait ou est faite, des décisions seront prises à partir des causes pour éviter un nouvel accident.

La vitesse sera réduite à 80 km/h, on aménagera le carrefour en rond-point, on cherchera à améliorer le freinage, on accusera le conducteur de ne pas maîtriser sa conduite.

Mais quel était le motif à sa source ? Pourquoi l'automobiliste a-t-il pris la voiture ? Avait-il d'autres moyens pour ne pas la prendre ? Était-il obligé de la prendre ? Ne pouvait-il trouver un travail près de chez lui ? Nous voyons aujourd'hui que les accidents ont drastiquement diminué avec une circulation très fluide.

***L'effet domino***

Si tout se tient, un rien a des conséquences. Au cours des millénaires, la nature a mis au point un système de renouvellement des matières à travers une chaîne alimentaire dont tous les éléments depuis le micro-organisme jusqu'aux étoiles sont reliés. Tous sont utiles et contribuent à la fois à leur survivance et à celle des autres. Aucun n'est inutile, même si on ne connaît pas encore leur finalité. Lorsqu'on supprime un maillon de la chaîne alimentaire, ou comme pour un fleuve, lorsqu'on détourne son cours sans s'occuper des conséquences, ou qu'on le remplace par un élément modifié, tel un canal, on modifie tout le processus. Si une hirondelle n'a plus de moustiques et de mouches pour se nourrir, elle meure, entraînant dans sa suite, etc....

Notre quotidien fonctionne de la même manière, par système des chaînes.

L'emploi, la sécurité, l'urbanisme, l'environnement, le bien être, sont indissociables. Si la Sécurité Sociale atteint des sommets record de déficit, ce n'est pas seulement un manque de recettes parce que le nombre des demandeurs d'emploi est élevé, c'est aussi le stress, l'inquiétude, la pression et la peur de perdre l'emploi pesant sur les épaules des salariés qui développent maladies et dépressions. Les burnouts sont de plus en plus nombreux. De la même façon, dans cet enchevêtrement, se cache les causes de la violence, de la délinquance, de notre mal être. .. et le battement d'aile du papillon peut expliquer l'effet domino du taux de chômage ou le déficit de la Sécurité Sociale.

### ***Il manque un maillon***

On parle de réchauffement climatique, de peur d'une nouvelle pandémie, de croissance économique, d'environnement, ... mais ne manque-t-il pas quelque chose d'essentiel dans cette énumération ? N'avons-nous pas oublié l'Humain, en tant qu'individu pensant, non en tant que pion sur l'échiquier mondial, présentant un potentiel mesurable de main d'œuvre et d'intelligence ? On ne lui a pas posé pas la question : qu'est ce qu'il veut ?

Quels sont ses besoins, ses désirs, ses rêves ? L'argent est indispensable, mais il ne résout pas tous les problèmes.

Or, les états ne raisonnent que sur le matériel et considèrent les peuples comme des constructions de sociétés d'abeilles ou de fourmis vivant et travaillant au service d'une reine (l'état) pour la survie de leur ruche (la société).

Bien que reconnaissants qu'il existe un facteur humain, les économistes pratiquent l'économie politique comme une science exacte, avec production, distribution, consommation pour en tirer statistiques et calculs de probabilités, sans prendre en compte un des maillons principaux du chaînon, qui ne se quantifie pas et qui est une prise de conscience du consommateur ainsi que celui de la pensée humaine.

L'économie politique et le « pouvoir d'acheter » contenu dans le porte-monnaie du consommateur ne peuvent se passer de la pensée humaniste de notre futur. On ne peut se contenter de la croissance économique. Si on peut inclure en rentabilité financière le potentiel créatif des humains, on ne peut mettre en équation les sentiments. Notre réalité du présent a d'autres besoins que celui de l'argent. Même et surtout si la monnaie est nécessaire, notre présent doit, avant tout, être une idée de notre devenir. Comment le souhaitons-nous ? Replié sur nous-même ou plus ouvert sur le monde ? Anticipant un manque de ressources, souhaitant laisser à nos enfants une planète préservée ou « après nous le déluge » ?

Les lois adaptent l'éthique à l'économie, à la consommation et non le contraire. L'homme politique et le philosophe, se sont au fil des années, transformés en gestionnaire financier. L'éthique est devenue fluctuante comme la bourse. Nos valeurs morales changent, nos comportements aussi. Ce serait bien, si c'était pour aller vers un mieux-être pour tous. C'est grave, si c'est pour laisser une partie du globe et de nos concitoyens sur le bord de la route.

Si un seul des maillons est manquant, fragile ou instable, l'harmonie et le fonctionnement de la chaîne sont perturbés. Occupons-nous seulement de vouloir créer du pouvoir d'achat sans nous occuper de notre devenir

d'être, de l'environnement, des statistiques de natalité, du vieillissement de la population, du dépeuplement des campagnes, de la migration des populations, du facteur de « prise de conscience » et nous continuerons avec les mêmes problèmes que nous traînons depuis plus de 50 ans. La « non-politique » d'ensemble et le « non-suivi » des politiques misent en place sont des facteurs importants que nous subissons face au déclin de notre environnement économique et écologique. Toute relance sera factice et ne durera qu'un temps, si nous ne changeons pas les fondements de nos habitudes et de nos raisonnements.

***Nous n'avons pas LA solution, nous pouvons avoir DES solutions***

Travaillant sur un temps présent et futur de l'histoire, nous n'inventons rien. Nous ne faisons que reproduire avec des variantes des schémas déjà écrits. L'histoire avec un grand H, nous l'a enseigné. Servons nous de l'expérience de nos ancêtres. Ne pensons pas que nous avons LA solution. Nous pouvons avoir DES solutions. Nous venons de voir que rien n'est acquis, qu'un pays développé ne peut pas se reposer sur ses lauriers. Restons modestes devant les événements. Combien de civilisations ont disparu au profit d'autres, plus pauvres ou plus agressives, à la conquête d'espace et de nourriture ? Les civilisations, les nations ou les populations qui ont le dos au mur bénéficient du pouvoir de renverser n'importe quel obstacle.

Pour 2025, les gouvernements devons avoir non seulement solutionné les problèmes d'énergie, de pollution, de pauvreté dans le monde, mais surtout et impérativement n'avoir laissé personne sur le bord de la route dans notre pays. Si ils n'ont pas pu ou su à cette époque résoudre tous ces problèmes nous entrerons dans un siècle de violence avec un scénario catastrophe, pour l'appropriation des énergies fossiles et de l'agro-alimentaire.

En oubliant les règles de l'économie politique selon Thomas Robert Malthus, ou plus près de nous de Keynes, nous allons vous proposer des

solutions loin de celles qui dominent aujourd'hui. Comme disait Mark Twain « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».

La réflexion a dû remplacer l'accès qui nous manquait à des dossiers « top secret ». Les références trouvées sur Internet, sur des sites officiels se révélaient parfois obsolètes. Si des erreurs se sont introduites dans cet essai, nous nous en excusons à l'avance. Nous avons essayé d'apporter le plus de soin possible à la vérité, avec les références que vous trouverez en bas des pages. Les faits sont sacrés, les commentaires et les propositions sont libres.

Certains diront qu'ils sont mieux placés que des citoyens « d'en bas » pour savoir ce que la France et les Français ont besoin. D'autres diront que c'est de l'utopie. Mais l'utopie, c'est aussi la sagesse de la folie. Avoir l'audace de croire qu'avec de la bonne volonté, on peut déplacer des montagnes. Avoir l'audace de croire que tous ensemble, nous pouvons réussir à améliorer nos vies. Avoir l'audace de croire que tous réunis nous pouvons changer le monde.



*Une organisation imbriquée au point de mondialiser la société*

*La mondialisation est un jeu de poker menteur  
dont les peuples sont les jetons*

*La « normalisation » mondiale par les normes*

Vous avez déjà entendu parler des normes de sécurité et/ou de traçabilité. Elles ont leur importance, car elles sécurisent notre alimentation, notre travail, etc..

Organisations gouvernementales et non gouvernementales font partie du monstre créé par la société avec au départ un bon sentiment, celui de protéger les travailleurs, mais qui se révèle au fil des décennies, servir d'outils de gouvernance à une poignée d'individus.

Nous pensons pouvoir échapper à la mondialisation en fermant nos frontières, et bien non, personne n'échappe à la mondialisation ! Pas plus l'état, que l'entreprise ou nous, simple citoyen.

Certaines normes sont mondiales, d'autres européennes, d'autres encore, nationales. Certaines sont légiférées, mais la plupart nous viennent d'organismes non gouvernementaux.

La première norme en matière de protection des travailleurs<sup>5</sup> en date de 1921 vient des États-Unis. Elle visait la protection des yeux et des têtes des travailleurs industriels. Depuis, la mondialisation s'est poursuivie dans l'entreprise avec la mise en place des normes ISO.<sup>6</sup>

L'ISO est le plus grand organisme de normalisation au monde. Sa

---

<sup>5</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_internationale\\_de\\_normalisation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_internationale_de_normalisation)

<sup>6</sup> [https://www.iso.org/fr/isofocus\\_123.html](https://www.iso.org/fr/isofocus_123.html)

création remonte à 1947. Organisation non gouvernementale, il est le premier producteur de normes internationales, représentant un réseau d'instituts nationaux de 165 pays, selon le principe d'un membre par pays. Pour travailler à l'exportation, on ne peut plus s'en passer.

### ***Les organisations internationales***

Pensées pour résoudre diplomatiquement les conflits, l'ONU et toutes ses institutions ont été créées après la guerre, pourtant elles n'ont pu empêcher le terrorisme international, ni le réchauffement climatique, ni la dégradation de notre environnement, ni les guerres du Moyen-Orient. L'ONU, l'OTAN et leurs différentes institutions n'ont fait que mettre le monde sous leur coupe et ce, sous la houlette des États-Unis.

La principale est l'ONU constituée des six organes principaux, auxquels se sont ajoutés au fil du temps divers organismes, institutions et programmes ayant une vocation plus spécifique. En voici quelques-unes :

- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI)
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation maritime internationale (OMI)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Organisation mondiale du tourisme (OMT)
- Fonds international de développement agricole (FIDA)
- Fonds monétaire international (FMI)
- Groupe de la Banque mondiale (BM) :

- Association internationale de développement (AID)
- Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)
- Société financière internationale (SFI)
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Union postale universelle (UPU)

En réalité, elles ont plus d'importance que l'on ne croit. Ce sont elles qui régissent nos faits et gestes, qui nous gouvernent.

### ***Les États-Unis, à l'origine de la « mondialisation »***

Dans sa thèse<sup>7</sup> soutenue le 30 juin 2011, Élodie Vieille Blanchard développe comment depuis 1945, à la sortie de la seconde guerre mondiale, les États-Unis ont non seulement appréhendé la mondialisation; mais en sont à l'origine : *" la situation géopolitique orchestrée par les États-Unis, dans laquelle le projet de développement mondial est central, établit à la fois un cadre scientifique dans lequel de grandes variables sont forgées et quantifiées (population mondiale, production mondiale de nourriture) et un cadre politique dans lequel l'évolution conjointe de ces variables devient un enjeu de gestion internationale (par le biais notamment des agences de l'ONU) »*

En n'étant pas politiquement correcte, nous pourrions le dire autrement. Après avoir perpétré le génocide des Amérindiens, les États-Unis historiquement pays trop récent pour étendre leur hégémonie sur d'autres territoires que le leur sous formes de colonies ou de protectorats, ont décidé de devenir le gendarme du monde, de régner par l'intervention de la CIA, de faire et de défaire des dictatures à leurs ordres, de "mondialiser" la finance par l'intermédiaire du dollar, de faire de l'anglais (nation à qui ils ont fait la guerre au XVIIIe siècle) la langue universelle véhiculée par les logiciels. N'oublions pas des évangéliques très actifs, des bases militaires disséminées sur toute la planète. Bref, de faire des États-Unis "l'Amérique", (ce qui n'est

---

<sup>7</sup> <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01085023/document>

pas son nom, mais celui du continent) la nation numéro 1. L'"Amérique First" slogan de Donald Trump n'est pas nouveau, il a marqué la campagne électorale du Président Thomas Woodrow Wilson en 1916.<sup>8</sup> et est depuis la marque de fabrique de la mentalité américaine.

Au niveau mondial, l'ego et les fiertés nationalistes ne sont pas en reste à ce petit jeu, chacun voulant que SON pays soit le plus puissant pour ne pas être rayé de la carte ou "colonisé" par de plus puissants : Chine, Iran, Israël, Russie, etc ... La France, il faut le reconnaître, ayant du mal à se maintenir à ce niveau avec seulement moins de 70 millions de citoyens et noyée de plus en plus dans l'UE. Mais les peuples dans tout cela ? Leur a-t-on demandé leur avis ?

Bien sûr que non, sauf que l'on ne peut pas échapper à la mondialisation. La planète est impactée par les changements climatiques. Un nuage de radioactivité ne s'arrête pas aux frontières, pas plus qu'un oiseau migrateur. Un courant marin longe les côtes de plusieurs pays. Notre climat, notre environnement ne se limite pas à nos frontières, les communications sont instantanées et grâce ou à cause du progrès technologique ce n'est plus un problème de se déplacer. Aussi, une réflexion sur la mondialisation et ses enjeux est indispensable.....

### ***La mondialisation, un bien ou un mal ?***

La mondialisation serait-elle la pire ou la meilleure des relations entre pays ? L'Amérique, toujours pragmatique commence à voir les inconvénients de ce qu'elle a pourtant mis en place, et qui maintenant lui rogne les ailes. Donald Trump l'a tellement compris, qu'il dénonce tout ce qui ne lui convient pas. Traité de Paris, OMC, OMS, etc ...

Le bilan de ces réflexions doit nous amener à penser notre économie et nos structures autrement, car nous sommes devenus entièrement dépendants de la mondialisation. L'Europe se retrouve sous la férule des institutions mondiales, des GAFA, des multinationales. Elle pense qu'elle

---

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/America\\_First](https://fr.wikipedia.org/wiki/America_First)

sera plus forte à 27 pays, ce qui est vrai pour avoir un plus grand marché, et être plus autonome du point de vue agriculture. Mais qu'en est-il du point de vue industriel, financier, politique ?

Avons-nous encore une indépendance ? Les amendes infligées par les États-Unis aux différentes banques parce que leur pays a commercé avec un pays mis sous embargo par les États-Unis prouvent le contraire. La vente d'Alstom aussi.

Nous ne savons pas quand nous avons commencé à réfléchir à différents scénarios qui pourraient nous obliger soit à rétablir nos frontières, soit à avoir une dette phénoménale qui ne nous permette plus d'importer, soit subir un embargo parce que nous aurions déplu à quelques grands de ce monde que nous serions face à une de ces situations à cause de la Covid 19.

Notre plus grand défi d'aujourd'hui, si nous ne voulons pas dépendre de la mondialisation sera de faire redémarrer des entreprises à l'agonie, de nous préparer à revivre comme une grande nation, grâce à ;

- Une agriculture locale permettant de nourrir plus de 60 millions d'habitants
- Une industrie innovante de PME/PMI
- Une indépendance énergétique

### ***Spéculation agro-alimentaire et mondialisation de la finance***

En nous permettant de produire et de consommer de façon anarchique, la société a fait de ses ressources énergétiques et agricoles, des ressources qu'elle sait limitées,<sup>9</sup> sachant que la surface non extensible des terres arables de notre planète par rapport à la démographie, aux catastrophes naturelles, à la dégradation de notre environnement polluée par des milliards de tonnes de déchets, le tout s'additionnant aggravent chaque jour les données. Grâce à une mauvaise gestion mondiale, nous allons logiquement vers une pénurie qui permettra une flambée des prix et

---

<sup>9</sup> . Selon *Raymond Barre*, économiste, « La science économique est la science de l'administration des ressources rares. Elle étudie les formes que prend le comportement humain dans l'aménagement de ces ressources; elle analyse et explique les modalités selon lesquelles un individu ou une société affecte des moyens limités à la satisfaction de besoins nombreux et illimités ».

l'enrichissement de certains.

Sachant que les matières premières fossiles permettant la consommation énergétique ne sont pas illimitées, en est-il de même pour les matières premières agro-alimentaires. Tous les financiers le pensent, aussi spéculent-ils dessus. Ils ne souhaitent ni une réforme du système économique, ni du système agraire. C'est un pari qu'ils prennent sur le futur portant sur l'évaluation du calcul entre la natalité, la longévité de l'humain et la raréfaction future des biens de consommation produits par la nature grâce à une mauvaise gestion de l'humain.

2008 aura permis de prendre conscience de la place prise par la finance spéculative, le progrès ayant permis le dérèglement de celle-ci. 2020 aura permis de prendre conscience de notre vulnérabilité face à une pandémie, bloquant une économie de pays exportateurs.

### ***Toujours plus vite, plus loin***

Lorsqu'on parle de mondialisation, il ne faut pas oublier les modes de communication, avec en premier Internet devenu incontournable. Nouveau champ de bataille des financiers et des voyous en tous genres, les états essaient de réguler celui-ci sans grand succès.

Grâce ou à cause d'Internet, les non-dits mis en place par les gouvernants de tous pays et les multinationales, commencent à tomber. Les internautes et les lanceurs d'alerte peuvent se revendiquer d'être les pionniers de la transparence. Aussi certains pays qui ne veulent pas que l'on sache ce qui se passe chez eux coupent cette communication.

Internet étant un outil sans frontière, il est important que sa sécurité soit discutée avec tous les pays qui s'en servent, et qu'il n'y ait pas qu'un seul pays qui en régule ses fonctions. C'est un colosse aux pieds d'argile, surtout pour un pays comme la France qui dépend des GAFAs.

Une histoire marseillaise réelle <sup>10</sup>cette fois s'est passée la veille du premier tour des élections municipales de 2020. Une attaque de hackers

---

<sup>10</sup> *La Provence du samedi 18 avril 2020*

venant d'on ne sait où, réclamait une rançon a visé les services de l'administration de la Métropole et ceux de la ville de Martigues. C'est non seulement le service public, mais l'exploitation de la voirie, des tunnels, du ramassage des ordures, de l'eau qui furent touchés. Il aura fallu deux mois pour récupérer sans payer. Alors imaginez une coupure prolongée d'électricité gérée par ordinateur, que ferions-nous si pendant deux mois se produisait cette catastrophe. Non seulement l'économie serait à l'arrêt, mais toucherait aussi les particuliers dont les appareils ménagers, les appareils connectés ne fonctionneraient plus au bout de quelques heures. Cela ne veut pas dire qu'il faille supprimer le Net il faut apprendre à s'en servir comme d'un outil, parmi tant d'autres. Ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier.

Comme tout progrès technique, Internet a deux faces. Il peut être le meilleur et le pire. Si Internet est un outil formidable, sans lequel la rédaction de cet essai n'aurait pu avoir lieu, entre mails et recherches, il est aussi un transmetteur de fausses nouvelles, de rumeurs. Énorme pollueur, bien plus que la voiture, il serait le 5ème consommateur mondial d'électricité s'il était un pays. <sup>11</sup>

### *A la recherche d'une information plus internationale*

Nous avons un besoin impératif d'informations au niveau mondial dans les domaines qui interagissent avec notre politique environnementale, notre économie. Nos chefs d'entreprise doivent pouvoir anticiper afin d'optimiser leur gestion à l'exportation. Cela a autant d'importance que la météo pour un agriculteur.

La majorité des Français ignorent ce qui se passe à Bruxelles, pas plus qu'ils ne sont au courant du travail de nos députés européens. Aucune ou très, très peu de retransmissions sur les chaînes publiques de France Télévision, alors que des décisions importantes sont prises concernant notre quotidien. Il faut aller chercher les informations sur le Net, sur les sites du

---

<sup>11</sup> <https://lesecolohumanistes.fr/pollution-internet/>

Parlement Européen. Tout y est, mais encore faut-il prendre le temps de lire, de décortiquer et d'analyser compte-rendus, réglementations et recommandations.

Il faut aller sur d'autres chaînes, lire des journaux pour savoir ce qui se passe dans le monde. Est-ce normal que notre service public fasse si peu de cas de nos PME/PMI ?

### ***Le double tranchant de la transparence***

Une autre question se pose : tout peut-il et doit-il être transparent ? La transparence est à double tranchant. D'un côté nous souhaitons savoir ce que contient notre assiette, d'où viennent les aliments que nous mangeons, ce qu'il advient des impôts et taxes que nous payons, qui détient la dette de la France, etc. ... nous avons besoin de transparence, de contrôles. Sauf que sous ce vocable, la transparence est devenue un véritable fourre-tout qui permet tout et n'importe quoi.

A-t-on réalisé que la transparence c'est aussi toutes les données que nous transmettons aux entreprises et dont elles se servent à des fins commerciales par l'intermédiaire de notre GPS, de nos appareils connectés, des caméras de surveillance, des paiements par carte bleue, etc....

Sans parler de ce que nous a confirmé la pandémie au niveau du suivi du traçage de nos déplacements. Regardons de plus près nos banques qui deviennent des banques en ligne. Elles suivent nos dépenses et classent par catégories nos paiements. Est-il utile qu'elles sachent comment nous avons utilisé notre argent ? Si nous avons été au restaurant ? A combien se monte notre loyer ? Etc... La banque grâce à la transparence du tracking sera non seulement le dépositaire de notre argent, mais saura comment nous le gérons. Elle pourra s'en servir un jour pour nous interdire certaines dépenses, ou pour se servir sur nos comptes si elle est déficitaire.

De même avec les compteurs électriques Linky et de gaz. Ils savent si vous êtes chez vous, quand vous allumez certains de vos appareils, si vous recevez du monde, parce que d'un seul coup ce sera Versailles chez vous et

le tout à l'avenant. Banque, électricité, GPS, téléphone portable, appareils connectés, que devient la vie privée ? Ce ne serait pas grave, si cela n'était accompagné du « service »<sup>12</sup> de suivi. Surveillance jour et nuit de notre activité, favorable aux entreprises et à l'état.

Autre exemple révélateur d'une dictature de la transparence : Par souci de transparence, le gouvernement, suite à une décision du Conseil Constitutionnel, a légiféré afin de rendre nominatif sur Internet, le nom des maires signataires pour le dépôt des candidatures aux présidentielles.<sup>13</sup>

*« L'expérience de 2002 a mis à nouveau en lumière l'acuité du problème de la publicité des présentations. Comme il en a émis le vœu depuis 1974, le Conseil constitutionnel estime essentiel que soit rendue publique, pour chaque personnalité présentée, la liste intégrale de ses présentateurs. Conforme à l'égalité entre élus qui présentent un candidat comme à la transparence de la vie démocratique, cette publicité serait matériellement facilitée par l'usage d'Internet. »*

Bien qu'officiellement on parle de présentation du candidat, ce parrainage équivaut à un vote puisqu'on ne peut revenir sur sa signature si le candidat se désiste. Le maire, grand électeur, agit en son nom propre. Ce vote devrait donc être, soit secret, confidentiel et anonyme comme en 1958, soit le vote n'est plus considéré comme secret alors que la Constitution l'exige. La transparence a ici servi de pression sur les maires pour ne pas leur permettre d'accorder leur signature à un candidat hors système. Résultat beaucoup d'élus ont refusé d'apposer leurs signatures afin de ne pas être stigmatisés auprès de leurs administrés.

Au début la transparence<sup>14</sup> devait être le moralisateur de la vie politique. Jusqu'où peut-on exiger de la transparence ? Il ne faudrait pas confondre la transparence démocratique que la majorité d'entre nous réclame et la transparence que souhaite nous imposer une conception moralisatrice d'une minorité, basée sur la délation et le flicage.

---

<sup>12</sup> <https://particulier.edf.fr/fr/accueil/contrat-et-conso/economies-energie/comprendre-reduire-consommation-electrique-gaz.html>

<sup>13</sup> Décision n° 2002-129 PDR du 7 novembre 2002 <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2002/2002129PDR.htm>

<sup>14</sup> <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Transparence.htm>

Tout ceci fait la différence entre vie privée dont on nous prive petit à petit et une vie collective où état, entreprises, voisins ont droit de savoir ce que nous faisons. Si la transparence n'est pas encadrée elle devient une dictature. Encore une fois, il ne faut pas confondre transparence démocratique et transparence dictatoriale.

Parce que tout se tient, la transparence, avancée démocratique, s'accompagne de dérives qui vont à l'encontre de nos libertés sous prétexte de plus de transparence et pourrait aboutir à un « Big Brother » totalitaire.

***Pour répondre à la crise et aux besoins  
il faut s'en donner les moyens***

***Les hommes politiques feraient bien d'écouter nos voix,  
avant de les compter.***

*Claude Frisoni*

***Il faut se donner les moyens d'œuvrer tous ensemble***

Il faut se donner les moyens d'œuvrer tous ensemble et passer le déconfinement nous risquons de repartir dans les travers de notre système avec ses règles, ses lois, ses directives et ... ses contrôles qui ne laissent aucune marge à l'innovation de l'urgence. Or, nous sommes dans l'urgence. Inutile de rappeler l'urgence climatique à laquelle nous devons nous adapter, ni l'impératif économique pour nous assurer de pouvoir tous nous nourrir et nous loger, ni l'engagement social pour ne laisser personne sans une main tendue.

Pour répondre aux besoins, il faut que nous ayons des structures territoriales et administratives adéquates or les nôtres sont sclérosées. Elles ne permettent pas, bien qu'elles en aient l'intention, de répondre à l'urgence.

Bien que nos parlementaires votent des lois permettant à tous les citoyens de participer à la vie de notre pays, celles-ci sont tellement lourdes d'infrastructures et de réglementations qu'elles sont inapplicables. A croire, que c'est fait exprès ! Essayez un référendum d'initiative partagé et on en reparle. Il aura d'ailleurs fallu attendre le 6 décembre 2013 pour qu'il puisse être appliqué alors qu'il est inscrit dans la Constitution depuis 2008..... Cinq

ans !

Aussi aurions-nous besoin de revoir nos structures territoriales, parlementaires et administratives afin de rapprocher les citoyens des élus et que tout le monde puisse participer à la dynamique de notre pays et répondre à l'urgence lorsqu'elle s'en fait sentir.

### ***Nous avons besoin d'une restructuration des collectivités locales***

Le manque de confiance entre les élus et leurs concitoyens est flagrant. Seuls, les maires des petites communes semblent échapper à ce rejet, parce qu'ils sont proches de leurs administrés. Plus on métropolise le pays, plus on éloigne l'élu du citoyen.

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ». La citation de Lamartine est prise ici dans un sens ironique, mais pas tant que cela. On a tous besoin les uns des autres, alors que l'on attend tous que l'autre fasse les choses et s'empare du problème. Ulysse Blau, ingénieur en bio-ressources a réalisé en 2019 un périple à vélo dans le département du Calvados en allant à la rencontre des maires. Il en ressort qu'« un maire attend surtout que ses administrés s'emparent des problématiques de la commune, comme celle de la transition écologique, et qu'ils lui fassent des propositions. Quand on interroge les habitants, ils voient le problème dans l'autre sens ; ils attendent que leur maire agisse. Il y a donc, dans beaucoup de cas, une nouvelle dynamique à trouver et à mettre en place ». <sup>15</sup>

Un constat s'impose : dans la décentralisation, on part du plus haut pour arriver à la commune. De l'état qui dirige tout pour arriver à la commune qui applique les directives en passant par la région et le département. Où retrouve-t-on l'esprit de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'Homme qui affirme « gouvernement par le peuple », alors que les citoyens vivant dans la commune, devraient logiquement être le point de départ de cette gouvernance ?

---

<sup>15</sup><https://www.actu-environnement.com/ae/news/maires-calvados-gestion-ressources-implication-citoyens-35017.php4#xtor=ES-6>  
<https://larouteencommunes.fr>

## ***Loi MAPTAM et loi NOTRE***

La loi MAPTAM <sup>16</sup> a vu l'affirmation des Métropoles. L'État français a acté ce qui constitue malheureusement l'un des changements urbain majeur de ce 21ème siècle, contraire à un développement durable : la Métropolisation.

Grâce à cette loi, la métropole est devenue une collectivité à statut particulier,<sup>17</sup> La première métropole créée en France en lieu et place de la communauté urbaine de Lyon a été le Grand Lyon. Dans les limites territoriales qui sont devenues les siennes, elle a les compétences à la fois de la commune, de la communauté de communes et du département depuis le 1er janvier 2015. Dans le cadre de délégations de compétences, <sup>18</sup> la métropole de Lyon peut également agir en lieu et place de la région et de l'État.

### ***Sauf que ....***

La grande ville dirige tout au détriment des zones rurales et de la proximité de l'élu avec ses concitoyens.

Le pacte de cohérence du Grand Lyon dit ceci : « *Parce qu'elles concentrent universités, recherche, grands centres de décisions économiques et administratifs, expertises, les grandes villes sont de plus en plus les lieux principaux de l'innovation. C'est donc en leur sein que se crée aujourd'hui la richesse, dans une économie mondiale qui est devenue, pour reprendre les mots de Pierre VELTZ « une économie d'archipel »* <sup>19</sup>

A concentrer habitations et industries, les métropoles deviennent

---

<sup>16</sup> Loi du 27 janvier 2014

<sup>17</sup> au sens de l'article 72 alinéa 1er de la Constitution,

<sup>18</sup> « *La métropole de Lyon forme un espace de solidarité pour élaborer et conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, sportif, culturel et social de son territoire, afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion. Elle assure les conditions de son développement économique, social et environnemental au moyen des infrastructures, réseaux et équipements structurants métropolitains* » (art. L3611-2 CGCT).

<sup>19</sup> Pierre Veltz. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel* - [https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1996\\_num\\_61\\_2\\_4546\\_t1\\_0425\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1996_num_61_2_4546_t1_0425_0000_3)

fragiles. Exemple, l'usine SEVESO à Toulouse. Construite à l'origine en dehors de la zone d'habitations, AZF s'est retrouvé piégé en milieu urbain, suite au développement de la ville. On connaît malheureusement la suite. D'autres problèmes s'ajoutent notamment avec les transports, l'approvisionnement en eau et l'évacuation des égouts, les ressources énergétiques renouvelables, (ce qui est valable pour une maison ne l'est plus dans une métropole), etc. ...

Si le besoin se fait ressentir de travailler ensemble, de mutualiser les ressources, sur le plan écologique autant que sanitaire, la métropole est une catastrophe. Concentration, pollution, bétonisation, manque d'espace public, de verdure ....

Cette concentration favorable à la propagation des maladies est contraire au développement durable, à la douceur de vivre caractéristique de la France, au besoin des citoyens de vivre avec la nature. Or, ce qui est apprécié chez nous, en France, par les touristes, Paris mis à part, ce sont les petites villes, les villages.

La métropolisation a une autre conséquence qui est celle d'éloigner les élus de leurs concitoyens et d'en faire des « élites » que l'on n'aperçoit plus que dans les médias.

Pour parvenir à résoudre l'équation d'un développement écologique limité par une volonté économique, nous pensons que le problème de la gouvernance est essentiel. Nous devons être capables d'avoir une stratégie globale au plus haut des décisions ainsi que de rapprocher les citoyens de leurs représentants pour être capables de réagir rapidement.

### ***L'importance du conseil municipal et du rôle du maire***

C'est dans la proximité de notre lieu d'habitation que nous recherchons sécurité et calme. Les maires sont les responsables vers qui nous nous tournons pour apporter une réponse à nos besoins du quotidien. Dans les grandes métropoles nous avons tendance à rejeter les élus locaux qui, physiquement, sont loin de nous.

Les maires ont un autre avantage sur l'état. Ce qu'ils décident, ils peuvent le faire appliquer de suite. Construire une crèche, aider un sans logis etc... Il faut redonner un véritable pouvoir à tous les maires, notamment à ceux des petites communes. Parce que ce sont les maires qui, sur place, gèrent leur commune dont ils ont une connaissance approfondie des problèmes. Ces maires qui ont une responsabilité civile et pénale, devraient aussi avoir la possibilité de mettre en œuvre les moyens pour obtenir les résultats. Ils devraient être plus aidés, soutenus par des structures d'aide administrative départementales.

Plus de trente six mille communes c'est trop, disent beaucoup de personnes, et pourtant la qualité de vie de notre pays tient surtout au fait qu'il y a peu de grandes villes et beaucoup de petites communes. Nous avons l'immense chance d'être un pays où les très grandes villes sont rares. Profitons-en pour permettre aux élus d'être proches de leurs électeurs. Étant homme ou femme de terrain, au plus proche de ses administrés, c'est aux maires de faire remonter auprès des députés les problèmes de leur département, de leur commune qu'ils connaissent bien et d'en discuter. Au Parlement de les écouter !

### ***La participation des citoyens, les groupements de citoyens***

Les maires se heurtent au désamour de leurs concitoyens pour la chose publique. Nous savons râler, mais proposer, agir, très peu se sentent concernés. Oui, il faut être réaliste et ne pas se cacher la face. Nous avons tous notre responsabilité dans le chaos qui s'est mis en place. Cela va d'une classe fermée, du dernier magasin, du manque de service public dans les communes jusqu'au 49,3 légiféré en catimini parce que rien n'a été discuté, pesé et soupesé en amont et que les responsables sont bien obligés de prendre des décisions. On les laisse agir dans la solitude du pouvoir. Où est cette démocratie que nous réclamons tant quand personne ne participe ? Quand personne ne fait équipe autour de nos représentants. On pourrait dire qu'ils sont entourés par leurs collaborateurs, mais le service administratif de

la mairie travaille sous l'autorité du maire, ce sont des salariés, ils ne sont pas là pour être les décideurs. Ce n'est pas parce nos élus sont nos représentants qu'ils ont la science infuse. C'est trop facile de les ignorer, de les laisser agir et de dire après que ce sont des incapables.

Nous, les citoyens devons participer à l'élaboration des décisions. Suivant la taille de la commune, nous pouvons nous regrouper en groupements citoyens (associations, C.I.Q. maisons de Quartier, etc. ...) Ces groupements, principaux outils d'expression de la société civile à l'échelle de la commune sont des lieux de dialogue, de réflexion et de proposition sur les politiques publiques, le développement de la commune et l'attractivité du territoire. A terme, ils devraient remplacer le conseil de développement des métropoles ainsi que la Commission Métropolitaine d'Accessibilité créés par la loi MAPTAM, puisse qu'on devrait retrouver dans ces groupements aussi bien des PMR, des architectes, des commerçants,....

***Si les acteurs de terrain ne se mobilisent pas, rien ne changera.***

Il faut l'avouer, nous nous retrouvons devant un gros problème, celui de nous motiver pour participer. On a toujours autre chose à faire, le temps libre se passe souvent et pourquoi pas à ne rien faire. Mais faire rien, bientôt nous n'aurons plus la possibilité. Ce sera travailler plus pour gagner moins, si encore on peut travailler si les syndicats ne nous en empêchent pas pour notre bien, parait-il, ou la DDTE qui fera fermer toutes les entreprises, parce qu'elles ne seront pas aux nouvelles normes suite à la pandémie.

Les maires ont les moyens pour que nous puissions décider avec eux, mais encore faut-il qu'ils trouvent la manière. Aucune communauté ne réagit de la même façon. Distribution de flyers pour l'ordre du jour, internet, porte-à-porte, apéritif, dîner où chacun apporte un plat, motiver n'est pas contraindre, mais donner envie.

Si nous ne nous motivons pas, rien ne changera. Rien ne peut être fait sans nous. L'adhésion de nous tous dans la mesure de nos moyens est une priorité.

*Les communes et les départements répondent à un besoin de terrain*

*Le Conseil Régional répond à des besoins administratifs*

*Les « Pays » répondent à un besoin identitaire*

Il n'est point besoin d'avoir le pouvoir pour participer. Mais participer donnera le pouvoir. C'est la volonté de tous et la participation de chacun qui nous permettra de nous adapter aux changements climatiques, à la lutte contre l'insécurité financière et physique, au bien-être général.

Une démocratie à la fois participative et représentative. Participative au niveau des communes. Représentative au Parlement. Les participants au Conseil Régional étant les pivots entre le participatif et le représentatif.

Ce sont les petites structures qui permettent à chacun d'être écouté, de participer. Dès que l'on est dans une mégapole, il n'existe plus que « big brother », un numéro administratif numérique et nous perdons notre identité.

Redonner confiance aux citoyens dans leurs élus, simplifier les rouages et la communication entre les différentes structures territoriales, réduire les coûts, tels sont les objectifs que permettront les modifications des lois NOTre, MAPTAM et PLM.

Réduire les coûts pour les collectivités leur permettra de reporter les enveloppes sur des investissements concernant les infrastructures des communes tels que crèches, écoles, conservation du patrimoine, etc. ... Cette enveloppe servira au bien être des communes et de ses habitants.

Nous proposons de reprendre à la fois l'esprit et la lettre de la démocratie participative.

Pour ce faire, nous devons inverser la pyramide des décisions.

Pour ce faire, nous voulons garder nos trente six mille communes, avec la participation des citoyens, des associations, des C.I.Q., des Conseils de quartier, des syndicats, etc... à leur gestion. Nous proposons la réunion de conseils communaux avant que ne soit entériné par les conseils municipaux les décisions de ces conseils.

Plusieurs villes ont ainsi acquis le statut de métropole en englobant dans leur périmètre géographique des communes périphériques. Ce statut devra être abrogé pour revenir aux dimensions de la commune avec une Coordination Départementale via une Assemblée des Maires.

Pour ce faire, nous proposons de remplacer le Conseil Départemental par une Coordination Départementale des Maires, le Conseil Régional n'ayant comme son nom l'indique qu'un rôle de conseil et d'arbitre entre les départements et l'État.

Pour ce faire, nous supprimerons toutes les strates qui existent entre la commune et le département. Nous souhaitons que le partenariat entre communes soit un partenariat consenti et non obligatoire, qu'il le soit pour des actions communes pouvant être, soit pérennes, soit limitées dans le temps.

Pour ce faire l'État devra donner les moyens et non imposer. Chaque territoire ayant son climat, son environnement, des spécificités différentes de son voisin.

Pour ce faire, un pacte de cohérence départementale devra être mis en place.

Pour ce faire, nous proposons une nouvelle répartition des compétences simplifiant les rouages de l'état, redonnant au peuple et aux maires représentants de leurs concitoyens un véritable pouvoir local et départemental. Cette nouvelle répartition permettant une meilleure complémentarité des compétences entre Préfecture, département, communes sans oublier les communes entre elles.

Nous serons les acteurs de ce grand défi. Nous devons prendre conscience que notre bien-être, notre sécurité ne peuvent se gagner qu'avec

une coordination collective et une participation de chacun. Que le développement durable économique et environnemental doit primer dans chaque décision et qu'aucune décision ne doit servir des intérêts particuliers, mais la collectivité. La crise sanitaire aura servi d'exemple, démontrant qu'un virus ne peut être stoppé qu'avec la participation de chacun. Si certains ne respectent pas les règles, c'est tout le monde qui en pâtit. La participation donne le pouvoir que ce soit contre un virus, pour faire repartir une économie, ou améliorer notre environnement.

### *Les «pays» répondent à un besoin identitaire*

Les pays ne sont pas une strate administrative, mais une reconnaissance identitaire. Les «pays» répondent à un besoin culturel, à un patrimoine, à une langue régionale, à des spécialités culinaires, à des produits régionaux, à de l'artisanat local.

Les problèmes des Corses, des départements d'outre-mer, des bretons sont des problèmes d'identités culturelles qui répondent aux questions de « qui sommes-nous » ? C'est moins un problème économique qu'un problème de patrimoine, de culture.

Ce n'est qu'en passant par les communes, les départements et les « pays », que les réponses à caractéristiques régionales nous permettront de trouver notre identité, afin de pérenniser nos cultures, pour résoudre les problèmes spécifiques qui sont propres à leur région.

Avant la Révolution française de 1789, le royaume de France était divisé en provinces historiques issues de l'histoire féodale, de la Révolution et des annexes du XIXe siècle. Dans la mémoire collective et mondiale, ces provinces ont encore gardé des us et coutumes et sont plus connues que les régions actuelles. Un étranger connaît la Provence et la Côte d'Azur, mais très peu savent où se situe la région PACA ou les Hauts de France.



***Pour quelle France ?  
Qui est cette France oubliée des petites mains ?***

***"L'impression de savoir  
est bien plus dangereuse  
pour la connaissance que l'ignorance."  
Gérald Bronner***

***Qui est « la France d'en bas » ?***

La France « d'en bas » ! dont font partie ces veaux<sup>20</sup>, ces sans-dents<sup>21</sup>, ces fainéants<sup>22</sup>, vous venez de découvrir leur efficacité, leur abnégation, et tous les soirs à 20 heures, vous avez demandé qu'on l'applaudisse. Vous lui dites ENFIN merci. Vous ne vous demandez plus si elle black, blanc, beur, si elle a une carte d'identité ou de séjour. Elle EST là pour nous tous !

Parce que si cette France d'en bas peut manifester son mécontentement lors de grèves ou de manifestations, elle est capable de se dévouer sans rien demander, de se mettre au service des autres, continuant à faire tourner la machine, alors qu'un million de parisiens ont fui la capitale pour se réfugier dans leur maison secondaire.

---

<sup>20</sup> *Général De Gaule : « Les Français sont des veaux » Le général de Gaulle aurait souvent employé cette expression, notamment pendant la Seconde Guerre Mondiale. Son fils, Philippe de Gaulle dans son ouvrage De Gaulle Mon Père raconte : " Au début de juin 1940, à Londres, à l'hôtel Connaught, à voix basse pour ne pas être entendu des convives qui dînent à la table voisine. Il vient de stigmatiser l'armistice au micro de la BBC. Je le vois alors serrer son couteau nerveusement avant de le reposer avec délicatesse. Puis il me souffle: Ce sont des veaux. Ils sont bons pour le massacre. Ils n'ont que ce qu'ils méritent." <https://www.planet.fr/politique-les-phrases-cultes-de-charles-de-gaulle.1458046.29334.html?anc=subpage-title-2>*

<sup>21</sup> *François Hollande*

<sup>22</sup> *Emmanuel Macron*

Cette France qui n'a pas voulu des syndicats lorsqu'elle était Gilet Jaune et encore moins des partis politiques, mais cette France qui sait, sans qu'on lui demande, se solidariser, s'entraider pour se mettre au service des autres.

Mais qui sommes-nous réellement ? Quels sont nos besoins ? Comment vivons-nous ?

Nos chères élites pensent qu'avec du pain et des jeux nous serons satisfaits. Nos besoins réels ne sont pas que matériels, nous ne voulons pas des miettes du 1% de la population qui engrange 50% des revenus.<sup>23</sup> Nous ne voulons pas non plus, devenir des assistés, nous voulons exister, nous voulons être reconnus. Quand la pandémie sera passée, nous sommes conscients que nous serons bien vite oubliés, si rien ne change dans les faits et surtout dans les mentalités.

Notre économie vue d'en bas n'est pas la même que celle de nos économistes. Pour beaucoup d'entre nous elle correspond à une véritable économie circulaire, celle qui ne permet pas de faire des économies et encore moins d'engranger un capital. On dépense ce qu'on a gagné. C'est celle de notre quotidien, celle qui nous oblige à emprunter parce que la machine à laver est tombée en panne et que l'on ne trouve pas ou plus la pièce, ni le réparateur. Celle qui nous oblige à nous lever à cinq heures parce qu'il faut préparer les enfants pour les emmener chez la nounou avant de faire quarante km ou plus pour aller travailler.

C'est celle qui ne nous permet pas de louer un appartement dans une métropole parce que les propriétaires demandent que nous ayons 3 fois le montant du loyer en revenus, ce qui avec un SMIC devient mission impossible.

Il est facile de traverser la rue pour trouver du travail, mais c'est oublier que parfois le conjoint ne peut suivre parce qu'il lui faut, lui aussi traverser la rue, alors qu'il a du travail. Il lui faut soit se recycler, soit retrouver un emploi dans une autre entreprise, soit obtenir une mutation si il ou elle est fonctionnaire.

---

<sup>23</sup> <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/davos-2020-nouveau-rapport-doxfam-sur-les-inegalites-mondiales/>

On continue ?

Oui, messieurs et mesdames les économistes, sociologues et politiques, nos problèmes ne sont pas les mêmes vus d'en bas. Ce serait trop facile si la théorie du papier correspondait à la pratique du terrain. Vous croyez nous connaître, mais en réalité il n'en est rien.

En réalité, nous nous ressemblons, avec les mêmes besoins, les mêmes identités. L'administration a mis entre la France d'en haut et la France d'en bas des barrières qu'il est difficile de franchir autant d'un côté que de l'autre parce que l'administration ne nous laisse pas le choix avec les orientations et sa carte scolaire, le recrutement sur diplômes et non sur compétences, la séparation entre le privé et le public, l'administration et la haute administration, le carnet d'adresses qui comme pour être élu à l'académie française permet d'accéder à certains postes ....

Mais que nous soyons la France d'en haut ou celle d'en bas, nous allons tous devenir des anonymes, à la différence que la France d'en bas s'est rendu compte bien avant nos politiques de ce danger.

### ***Identités ou codages, nos identifiants***

Nos identités sont composées de plusieurs éléments : une identité administrative, une identité personnelle, qui se construit au jour le jour par les choix qu'un individu peut faire et une identité de nos racines qui remonte à plusieurs générations et qui est définie par la richesse des cultures de nos diverses origines.

### ***L'identité administrative***

Sans parler du fait que beaucoup de nos concitoyens ont une double nationalité et parfois trois comme Carlos Ghosn, (Franco-Libano-Brésilien<sup>24</sup>) l'identité administrative est de plus en plus complexe. Sous la royauté, les registres paroissiaux, les laisser-passer de la gendarmerie et de

---

<sup>24</sup> <https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/carlos-ghosn/>

la police, les registres des notaires étaient les principales sources qui permettaient d'identifier administrativement un individu d'un autre.

Vous remarquerez que maintenant on a tendance à nous demander nos identifiants et non plus notre identité. L'importance est de taille, car notre identité, c'est nous, nos identifiants ne sont que des numéros. Jusqu'à présent nous étions encore des individus en chair et en os identifiables par une carte d'identité, un passeport, un livret familial, un permis de conduire qui reconnaissent un seul et même individu, avec un nom, une filiation, une photo et une adresse et sur certains documents une description physique. Petit à petit, nous disparaissions en tant qu'être humain, nous devenons transparents. Plus besoin de photo, un simple numéro et le tour est joué. On ne connaît plus que notre identifiant reconnaissable par une machine.

On ne peut plus parler d'une, mais de plusieurs composantes de l'identité car à la fois elles sont différenciées et se complètent suivant les codes qui vous font reconnaître sur le numérique. Elles sont différentes suivant que vous alliez sur votre banque en ligne, les impôts, la sécurité sociale, les caisses de retraites, la CAF, ou les nombreux réseaux sociaux et magasins en ligne. Elles se complètent, suivant les différentes administrations en réseaux.

Prochaine étape, la cybernétique avec laquelle nous perdrons complètement notre identité et deviendrons de plus en plus un simple numéro. Cela commence dans une entreprise aux États-Unis qui a proposé d'implanter <sup>25</sup> des puces électroniques dans la main de salariés volontaires pour remplacer badge et carte de cafétéria.

### ***L'identité personnelle***

L'éducation que nous avons reçue l'imprègne fortement, mais elle est faite, arrivée à l'âge adulte de nos choix, d'alternatives vers lesquelles il est de plus en plus difficile de se diriger.

---

<sup>25</sup> [https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/07/31/aux-etats-unis-des-puces-electroniques-implantees-sur-des-salaries\\_5166798\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/07/31/aux-etats-unis-des-puces-electroniques-implantees-sur-des-salaries_5166798_3234.html)

### *L'éducation*

Il n'y a pas que nos dons, notre intelligence, notre physique qui feront ce que nous serons, la famille, le lieu, la classe sociale, l'école influencent aussi notre identité personnelle. Ils orientent consciemment ou non nos choix de vie, notre destin. Nous ne sommes pas programmés à la naissance pour qui nous serons à l'âge adulte, mais la société et l'environnement éducatif dans lequel nous vivons y contribuent. Rien pourtant, alors que nous serons arrivés à l'âge adulte ne devrait nous empêcher de l'infléchir si ce n'est notre volonté, or, trop souvent des obstacles dressés par la société et l'administration nous en empêchent, parce que nous ne rentrons pas dans les « petites cases » mises en place par cette même société.

### *Les religions font partie de notre identité personnelle*

Qu'on le veuille ou non, les religions influencent notre éducation, notre manière de vivre, que l'on soit chrétien, israélite, musulman, athée ou d'une autre religion. Au fil des siècles, les religions se sont adaptées à leur environnement et vice-versa. Malgré les grands discours sur la laïcité, notre quotidien est imprégné d'une culture catholique, à commencer par le dimanche et les fêtes du calendrier, Noël, Pâques, Pentecôte, même si beaucoup d'entre nous n'en connaissent pas ou plus l'origine.

### *L'importance des vêtements : mode ou identité revendiquée ?*

Un détail pas si anodin qui a son importance puisqu'il est identitaire. Nous sommes en représentation constante. Les codifications vestimentaires sont les marques de qui nous sommes, ou bien, dans certaines sociétés, de ce que nous voulons paraître.

Si le mode vestimentaire représente la liberté de s'exprimer dans un pays où la liberté d'expression est autorisée, il a été à travers les siècles le reflet des couches sociales et la marque du pouvoir. Les codifications vestimentaires sont les marques de qui vous êtes, ou bien, dans certaines

sociétés, de ce que vous voulez ou devez paraître. Sous la royauté, les talons rouges représentaient l'appartenance à l'aristocratie. Au XXI<sup>e</sup> siècle, dans beaucoup de pays, les tenues traditionnelles sont remises au goût du jour pour plus de praticité, mais sans adopter « la mode ». Elles redéfinissent dans ce sens le refus à une mondialisation sans identité. « Je suis japonaise en passant le kimono », « je revendique l'appartenance à une religion en me voilant », « je copie et je m'identifie aux européens et européennes en m'habillant, en costume cravate, en minijupe », « j'affirme un refus de la société occidentale, sa morale et ses coutumes » ou le contraire.

Avez-vous remarqué que la kippa est de retour ? Que certains prêtres catholiques intégristes se promènent en soutane, que les évangéliques en mission se reconnaissent à leurs vêtements ? Aux alentours des années 70, il avait été demandé aux religieuses de ne plus porter le voile dans la vie publique ainsi qu'aux prêtres l'habit ecclésiastique. Est-ce un retour en arrière que nous effectuons en autorisant le port du voile ou de la kippa dans les universités, les écoles et la vie de tous les jours ?

Les modes et les mœurs évoluent avec les années. Jusque dans les années 1960, il était interdit à une femme de rentrer dans une église sans un couvre-chef sur la tête, que ce soit un chapeau, un foulard ou une mantille. Il est donc tout à fait logique et dans la continuité d'une coutume que les musulmanes portent un voile pour entrer dans une mosquée ou pour prier Dieu, tout comme elles se déchaussent. De même pour les religieux et religieuses qui portent un habit ou un signe distinctif lorsque cela est nécessaire à leur sacerdoce.

### ***L'identité de nos racines : Nous sommes tous descendants d'immigrés ou de migrants***

Nous n'avons jamais autant recherché nos racines à travers la généalogie, la sauvegarde de notre patrimoine, qu'il soit en bâtiments, coutumes ou langues. Plus nous avons besoin de nous unir pour lutter afin de sauvegarder notre planète, et plus nous nous divisons pour garder nos

mémoires culturelles et culturelles.

Nous avons tous, oserions-nous l'avouer, parce que non politiquement correct, au minimum deux identités racinaires, si ce ne sont plusieurs. Celles-ci s'affrontent dans notre inconscient, car souvent contradictoires entre nos origines et notre quotidien, entre notre patrimoine génétique et la nation dans laquelle nous avons choisi de vivre.

On ne parle d'immigration que depuis 1840 et en France depuis 1881<sup>26</sup>. La première immigration de masse évaluée à 55 millions de personnes quitte l'Europe pour s'installer aux États-Unis ou dans les colonies. La révolution industrielle verra l'immigration des populations rurales vers les villes à la recherche d'un travail. Avant ces périodes, les guerres, notamment de religions, ont déplacé les populations ; les protestants persécutés par les catholiques, les juifs fuyant à la recherche d'une terre plus accueillante ainsi que l'immigration non choisie avec l'esclavage et les condamnations par les tribunaux à l'exil ou au bagne.

C'est au lendemain de la guerre de 1870, que l'immigration est envisagée en France avec l'usage des statistiques. On enregistre ce qui entre et ce qui sort du pays que ce soit des biens ou des personnes. En 1881, après des affrontements à Marseille entre italiens et français, le ministre de l'Intérieur charge le préfet de « *dresser une statistique exacte des ouvriers italiens travaillant par groupes plus ou moins importants dans les fabriques ou sur les grandes voies pour les travaux de canalisation et des routes . Cette statistique sera faite au jour le jour et permettra ainsi au gouvernement de connaître d'une manière précise le caractère de chaque agglomération d'italiens et de français* » (Le Temps, 13 juillet 1881).<sup>27</sup> Les querelles locales deviennent des affaires politiques nationales.

Nous sommes tous des descendants d'immigrés ou de migrants. Nous vous entendons hurler et contester, et pourtant, c'est vrai si l'on étudie l'histoire qui n'est plus guère enseignée à l'école. La France a subi invasions sur invasions, avec des vagues successives de Grecs, Romains, Francs,

---

<sup>26</sup> *L'invention de l'immigration – Agone 4 - 2008 L'immigration : naissance d'un problème par Gérard Noirel page 15*

<sup>27</sup> *Page 28 L'invention de l'immigration – Agone 4 - 2008*

Saxons, Maures. D'étrangers plus paisibles venus comme travailleurs, migrants ou réfugiés politiques, qu'ils soient Italiens, Polonais, Arméniens, Hongrois, Anglais, d'Amérique du sud, de l'ex-Indochine ... nous pouvons retrouver une bonne partie de la planète sur nos terres. Les origines de nos noms sont souvent édifiantes.

### ***On garde en mémoire ses origines quand on choisit d'habiter ailleurs***

Il ne faut pas confondre mœurs et culture. Les mœurs sont les « habitudes relatives à la pratique du bien et du mal <sup>28</sup> ». Battre sa femme fait partie des mœurs de certains individus, pas de la culture qui se traduit plus par l'art, la gastronomie, la langue, les traditions.

Les Français lorsqu'ils émigrent dans un pays étranger se regroupent entre eux pour se soutenir, parler français, manger français. On cherche à acheter du camembert, du bordeaux ou du bourgogne, bref, on aime se retrouver dans un quartier, une ambassade ou un consulat. Il est donc compréhensible que des communautés se créent en France avec des ethnies cherchant à se regrouper parce qu'il est plus facile d'être solidaire quand on se reconnaît des points communs.

### ***Toute culture est composée de vagues d'immigrations***

Depuis la création du royaume Franc, nous, Français avons soit par naissance, soit par choix participé à l'Histoire de la France, à sa prospérité, à sa défense. Nos cœurs battent d'un seul rythme pour elle lors d'un match de foot ou la remise d'une médaille olympique. Mais alors, pourquoi sommes-nous tellement divisés en dehors de ces temps forts ?

Si nous avions tous dû nous fondre, nous assimiler, en une seule et même culture nous ne connaîtrions pas le tango, nous continuerions à danser le rigodon, le gavotte et le menuet, à moins que ce ne soit dans la continuité de la toge et des bains romains.

---

<sup>28</sup> <https://www.google.fr/search?client=opera&q=moeurs+def&sourceid=opera&ie=UTF-8&oe=UTF-8>

Au cours des siècles, notre culture s'est enrichie par l'apport de l'immigration et des invasions. La Renaissance a été un moment fort de contributions venant de l'extérieur, permettant ainsi à notre culture de rayonner au siècle des Lumières dans toute l'Europe.

Sans avoir attendue la dernière vague d'émigrés venant d'Afrique du Nord, la France était déjà plurielle de par ses origines métropolitaines, régionales. Les Ch'tis n'ont pas les mêmes coutumes et langue que les Provençaux ou les Basques. Ce qui fait la force de la France, c'est la France des régions, sa diversité du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sans oublier ses territoires d'Outre-mer.

Évitons de tomber dans la culture mondialiste qui uniformise tout, alors que nous avons des créateurs formidables ignorés parce qu'il n'est plus de bon ton de les faire travailler. Que ce soit pour la pyramide du Louvre<sup>29</sup> ou les derniers grands ouvrages ce sont des architectes étrangers qui en sont les concepteurs, les appels d'offres obligatoires pouvant pénaliser nos compatriotes, car il est mal vu d'avoir une préférence nationale. Chercher l'erreur.

### ***Une identité que nous devons assumer, celle du pays dans lequel nous vivons***

Oui, une identité que nous devons assumer, parce que nous l'avons choisie. C'est un choix, conscient ou non. A part de rares pays, les frontières ne sont pas fermées, nous avons la liberté de circuler, de choisir notre lieu d'habitation, nos amis, notre culture. L'important de ce choix étant la nation "qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun". Mais, (il y a beaucoup de "mais" et « même » dans ces réflexions) il ne peut y avoir des sous-nations dans une nation, même et surtout si nous avons choisi une région plutôt que le pays, la nation doit passer avant la communauté, la région.

Tous ceux qui vivent en France doivent prendre conscience que notre

---

<sup>29</sup>architecte sino-américain **leoh Ming Pei**.  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pyramide\\_du\\_Louvre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pyramide_du_Louvre)

culture a un sens particulier de l'humour. Que nous aimons la bonne bouffe, le bon vin, que nous ne sommes pas contre l'union libre, les familles recomposées, que nous aimons râler, contester. En sept mots, « Nous aimons la Vie et la Liberté ».

Ce qui est important, ce sont nos règles de base. Pour vivre en bonne harmonie, nous avons certains codes devant être respectés par tout le monde. Il ne peut y avoir de passe-droit, quand la liberté des uns s'arrête où commence la liberté de l'autre. Que le français est la langue nationale et que notre première obligation est de la parler, de la lire et de l'écrire. Que nous sommes dans un état laïc, que nous respectons toutes les religions, que ce droit est un droit moral, non prosélytiste. Que le droit est le même pour tout le monde et que nul n'est censé ignorer la loi.

### ***Ce qui nous a marqué et démarqué pendant des décennies : la douceur de vivre***

Visualisons-nous remontant les canaux en péniches, nous promenant sur les bords de la Loire et visitant les châteaux sans le tourisme de masse, buvant un pastis ou un petit vin du pays (avec modération) avec les copains et nous avons une idée de ce qu'était notre douceur de vivre, notre art de vivre.

Même si nous ne bougeons pas de l'endroit où notre famille est née depuis plusieurs générations, l'entourage immédiat de notre environnement qui pendant longtemps a donné une identité culturelle aux habitants des lieux, ainsi qu'un sens à leur communauté, (qu'elle soit du quartier dans une ville ou rurale dans un village) change avec le progrès, la technologie et modifie l'environnement familial. La bétonisation, la disparition des espaces verts, le voisinage, les nouvelles réglementations et normes ont autant de répercussion sur notre vie que la structure du noyau familial. Nous ne nous en rendons pas compte tout de suite, mais cela agit durablement sur notre comportement et par ricochet notre santé.

Nous voulons bien nous servir de tous les bienfaits que peuvent nous

apporter les nouvelles technologies, mais au fond de nous, il faut l'avouer, nous n'avons pas envie d'évoluer, de changer, nous voulons garder nos coutumes, notre entourage, nos paysages. Les images de notre enfance restent imprimées dans notre mémoire avec pour la plupart d'entre nous des souvenirs heureux. Or, en perdant ces repères, nous devenons de plus en plus stressés, souffrant de maladies psychosomatiques dégénérant au fil des mois en maladies réelles : maux d'estomac, psoriasis, allergies, manque d'immunités, etc...

### *Après la pandémie, vive le réchauffement climatique*

Le confinement nous a obligés à nous recentrer sur nous. Certains l'ont apprécié mais beaucoup en ont souffert, d'autres ont maintenant peur d'en sortir ....

Les changements de modes de vie sont perturbants. Nous sommes tiraillés entre nos désirs secrets et la réalité. S'il n'y avait le changement climatique auquel nous devons nous adapter, il est certain que nous retomberions illico dans la course du « travailler plus pour gagner plus » sans chercher à savoir s'il n'y a pas d'autres possibilités d'envisager notre avenir, de retrouver notre identité nationale sans nous perdre dans le maelstrom de la mondialisation. Le réchauffement climatique nous oblige à revoir nos politiques, aussi bien économiques que sociétales.

Certains verront le verre à demi vide, nous préférons le voir à demi-plein. C'est une chance que nous offre la planète avant que nous nous détruisions tout seul. Il y a bien longtemps, l'homo-erectus vivait en symbiose avec celle-ci. Cette association l'a protégé et lui a permis de se développer. Entre temps, nous avons cru pouvoir dominer la nature, changer le cours des fleuves ou le Ph de la terre. Vivante avec un cœur brûlant, expirant parfois à travers les volcans, la planète n'en peut plus de ce que nous lui infligeons. Elle nous signale qu'elle est capable de se défendre, de se débarrasser de nous, de se servir de ses pouvoirs, passant d'un extrême à un autre, du plus grand au plus petit, du climat, au virus.

Pour commencer, nous devons remercier Dame Nature ! Dans sa grande sagesse elle nous tape sur les doigts pour nous dire d'arrêter de faire n'importe quoi, de nous comporter en égoïste. Chaque fois que l'humain s'est comporté n'importe comment, l'Univers l'a rappelé à l'ordre. Certains diront que l'Univers n'est que mathématiques, d'autres que tout est composé d'ondes, d'autres diront que nous sommes dans le sein de Dieu. Qu'importe, l'Univers se manifeste pour nous permettre de réfléchir avant d'aller trop loin, de jouer aux apprentis sorciers, de détruire la planète et nous avec.

La planète saura très bien se soigner sans nous. Elle l'a prouvé maintes fois depuis sa création. Alors que nous étions en confinement, nous avons pu voir comment la nature peut reprendre sa place en l'espace de deux mois. Si nous continuons sans l'écouter, nous disparaîtrons tout comme les dinosaures. Alors, elle nous met en garde. « Je suis la mère nourricière et comme toute mère, j'aime que l'on m'aime. »

Merci Dame Nature. Regardons d'un autre œil ce virus qui a fait que les gouvernements et les agences de santé nous ont obligé au confinement et nous donne à réfléchir, nous montre son pouvoir, afin de retrouver cet art de vivre à la française en nous permettant de tout reprendre à zéro ou presque et donner à nos enfants la vie dont nous aurions rêvé.

## **Quels sont nos besoins ?**

**Les mêmes que ceux de la France « d'en haut » !**

*"La civilisation, au vrai sens du terme, ne consiste pas à multiplier les besoins, mais à les limiter volontairement. .... Il faut un minimum de bien-être et de confort ; mais, passé cette limite, ce qui devait nous aider devient une source de gêne.*

*Vouloir créer un nombre illimité de besoins pour avoir ensuite à les satisfaire n'est que poursuivre du vent. Ce faux idéal n'est qu'un traquenard."*

**Mahatma Gandhi - Lettre à l'âshram, 1971**

En reprenant notre méthode de réflexion, commençons par examiner quels sont nos besoins.

Pour expliquer certains événements, d'imminents érudits se sont répandus en explications politiques, économiques ou sociologiques pour expliquer les motivations qui ont provoqué les soubresauts de la géopolitique passée alors que le motif est souvent d'une raison simplissime. Pourquoi, sous l'Ancien Régime, les émeutes avaient à leur tête des femmes et non des hommes ? Parce que leurs enfants avaient faim et qu'elles ne pouvaient les nourrir. Parce que si les hommes peuvent admettre d'endurer la faim, le froid, en trouvant des explications dans les guerres, une mauvaise récolte, les femmes n'en sont pas capables, quand elles entendent leurs enfants pleurer de faim ou de souffrance (le motif de la colère étant alors viscéral). Elles se révèlent des lionnes lorsqu'il s'agit de défendre ou de

nourrir leurs petits. Il ne faut pas chercher plus loin. On analyse rarement, si ce n'est jamais, les sentiments de la majorité silencieuse, qu'on appelait autrefois les « petites gens ». Ils n'ont rien à faire des tractations politiques des politiciens. Ils ont besoin de manger, de dormir, de sécurité.

Mais les besoins sont comme les inventions, ils peuvent être le meilleur ou le pire pour l'individu. Ils peuvent en être sa croissance ou sa destruction, selon l'éthique et l'utilisation. Nos aïeules le savaient bien, - « elles » qui dépendaient entièrement de leurs parents, puis de leur mari. Elles disaient que « les besoins de la gente masculine » se situaient en dessous de la ceinture. Nourriture et sexe, c'étaient avec cela que les femmes gouvernaient les hommes, donc le monde. N'ayant, selon les époques, aucun pouvoir, elles avaient contourné la question en agissant sur les besoins et les désirs de leur mari ou de leurs amants.

### ***Ne pas confondre besoins, ressentis et sentiments***

Besoins, ressentis, humeurs et ... sentiments<sup>30 31</sup> sont des concepts différents

Les abonnées aux réseaux sociaux sont plus dans la mauvaise humeur que dans la bonne et ne sont pas près d'en sortir. L'humeur, étant un état affectif déclenché de façon lente, d'intensité faible, qui peut se transformer en un sentiment de colère si la durée se prolonge indéfiniment et s'intensifie. Ce fut une goutte de pétrole, si on ose dire, qui a fait déborder le trop plein.

Alors quand il a fallu nous faire avaler la pilule amère de certaines réformes, les politiques, aidés par les médias ont développé un nouveau concept : le ressenti ! Vous en avez entendu parler à la météo, à propos de la

---

30

*Une émotion, est une réaction affective qui se manifeste par des troubles physiques  
Un ressenti est l'expression physique d'une émotion*

*Un sentiment est un état affectif complexe lié à des représentations mentales : une prise de conscience de l'état émotionnel.*

*L'humeur, est un état affectif déclenché de façon lente, d'intensité faible, de durée prolongée.*

*Une sensation, est une réaction physiologique à un stimulateur externe ou interne*

<sup>31</sup> <https://www.seliberer.fr/emotion-ressenti-sentiment-humeur-quelle-difference/>

température. Nous ressentons plus ou moins le froid ou le chaud suivant le souffle du vent. Cette idée qui n'est pas fausse en soi pour un climat est maintenant reprise dans les hautes sphères. Nous avons le ressenti que notre pouvoir d'achat diminuait alors qu'il augmentait disent-ils. Erreur ! grossière erreur ! Il va bien falloir leur expliquer que non, et comment avec un pouvoir d'achat en hausse, on a un pouvoir d'acheter en berne<sup>32</sup>.

***Chacun a besoin de reconnaissance, c'est ce qui nous rendra notre dignité***

On connaît tous la pyramide de Maslow qui hiérarchise nos besoins physiologiques, de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amour, les besoins d'estime et ceux d'accomplissement **de soi**. Mais pour redonner confiance et vitalité à un peuple, certains besoins passent avant d'autres. Ce ne sont plus des besoins hiérarchisés, mais une vision globale des besoins avec pour centre la reconnaissance qui nous est nécessaire. Le besoin de légitimité étant le pilier de l'estime de soi.

Il ne peut y avoir d'estime de soi lorsqu'il n'y a pas de reconnaissance par l'autre. Nous sommes des miroirs. Si une catégorie du peuple ne ressent pas cette reconnaissance en tant qu'individu et non comme numéro, le peuple tout entier ne pourra se motiver et se faire confiance.

Pour les Gilets Jaunes, ce n'était pas seulement un problème de taxe d'essence, mais aussi un besoin de reconnaissance, toutes les réformes étant faites sans les prendre en considération, sans prendre leurs difficultés en compte. Le confinement aura fait prendre conscience de leur valeur et de tout ce qu'ils apportent à la société. Infirmières et médecins, mais aussi facteurs, éboueurs, manutentionnaires, transporteurs, personnels de services, ASEM, nounous, caissières, etc... ne sont pas seulement un numéro de sécurité sociale corvéable et taxable à merci, ce sont des êtres vivants qui sont là et qui font marcher de tous temps la machine.

Nous dire qu'il suffit de traverser la rue pour trouver du travail, c'est ne pas prendre en compte ni les besoins, ni les sentiments. Trouver du

---

<sup>32</sup>*Nous développerons plus loin la différence qu'il y a entre le pouvoir d'achat et le pouvoir d'acheter.*

travail à l'autre bout d'où l'on habite pose non seulement le problème du changement d'entreprise, du déménagement, des copains et des copines que les enfants vont quitter et des études qui risquent d'être perturbées, des ados qui vont devoir se séparer de leurs premiers amours qui ne résistera pas à ce changement mais aussi de l'emploi du conjoint ou plus problématique d'une remise en question de son métier ou de sa profession, etc...

### ***Populiste, vous avez dit populiste ou démagogue ...***

Ce qui laisserait penser que pour répondre à nos besoins il suffirait d'élire un candidat comme Matteo Salvini ou Donald Trump. Pourquoi sont-ils si populaires lors de leur élection ? Probablement parce qu'ils sont avant tout représentants des sentiments et non des besoins de leurs électeurs. Donald Trump est comme tous les Américains, fier de son pays, fier des amendements de sa Constitution, mais surtout parce qu'il a l'esprit des premiers pionniers, des chercheurs d'or, des héros des films à la John Wayne, de Robocoop. Celui dans lequel la moitié de l'Amérique se reconnaît parce qu'il lui parle du voisin qu'il déteste, des immigrants qui viennent prendre son travail en oubliant que ces immigrants font le travail que les Américains de souche ne veulent pas accomplir, du fusil qu'il faut avoir pour se défendre. L'entrepreneur peut faire faillite, il se relèvera en écrasant tout le monde, sans foi, ni loi, si ce n'est la sienne et c'est ce qui leur plaît. Donald Trump n'est pas populiste, il est démagogue, il a surfé et surfe encore sur les sentiments de ses concitoyens.

Or, les sentiments, les humeurs peuvent changer du jour au lendemain, pas les besoins. Nous ne voulons pas d'un chef d'état « à la Trump », nous souhaitons un chef d'état qui nous comprenne, réponde à nos besoins, pas à nos sentiments.

### ***Nous avons tous des besoins matériels mais pas que ....***

Personne n'échappe aux besoins matériels, notamment en logement,

énergie, services, transports, soins et formation, sachant que le cadre environnemental, social, économique et culturel évolue avec le progrès, les époques et les mœurs. Les besoins matériels varient selon nos envies, nos besoins de but, d'idéaux, de situations géographique et familiale, le standing de l'entreprise dans lequel on travaille, etc...

*... nous avons besoin d'un but pour trouver notre identité.*

Nos gouvernants ont oublié que nous avons besoin d'un but, non seulement personnel, mais aussi national pour nous permettre d'être une grande nation, de rayonner culturellement dans le monde, de retrouver notre identité.

Si la reproduction est le but principal sans lequel nous aurions disparu de la surface de cette planète, il faut ajouter d'autres facteurs à nos besoins, qui eux, ne sont ni monnayables, ni comptabilisables. Quelques soient les buts ils ont à la base un sentiment qui se transformera en besoin. Nous aurons la sensation d'avoir faim, nous aurons le besoin de manger. Les sentiments sont les véritables moteurs de l'humain qui cherche par tous les moyens, non seulement à ressentir des émotions, que ce soit haine, rancune, amour ou passion, mais aussi à les pérenniser. En général, nous souhaitons fonder une famille heureuse, avoir des enfants équilibrés qui réussissent leur scolarité puis leur parcours professionnel, familial. L'état ne peut donner cette finalité, de bien être moral, mais il peut et doit y participer en donnant non seulement l'espérance d'une vie meilleure pour nos enfants, mais aussi en nous aidant dans sa réalisation.

Chaque période a créé son but. Au fil des siècles la curiosité de découvrir ce qui existait ailleurs, nous a donné un premier but. Pour atteindre ce but, « l'homo-erectus » s'est déplacé. Grâce aux conquêtes, aux alliances, il a cherché à asseoir son pouvoir sur des territoires de plus en plus vastes au détriment des autochtones. Devenu « l'homo-tranquillus », il a profité des temps de paix relatives sur les terres conquises pour s'installer et créer petit à petit, une société de consommation, d'abord avec le troc, puis

en inventant l'argent, monnaie d'échange. Devenu un « homo consummatus », pour avoir encore plus de pouvoir, ses concitoyens devaient consommer ; des biens, des services, et même des idées, tout devenant exploitable pour se transformer en argent sonnante et trébuchant. Les multinationales étaient nées. Il était devenu un « homo œconomicus » transformant les siens en GJ.

L'objectif que l'on se propose d'atteindre aujourd'hui se passe difficilement de l'idéal qui nous permet de l'atteindre. Si nous n'avons pas de point de mire, comment avoir un exemple, une vision pour nous motiver, pour atteindre cette perfection.

Ce sera un « choix de vie » qui définira notre existence et sera le plus souvent à l'origine de notre identité personnelle. Nous serons plus ou moins passionnés pour parvenir à ce but. C'est le cas d'artistes, de musiciens, de peintres, de professions ou métiers à vocation. D'autres moins poussés par un idéal seront plus fatalistes et se laisseront porter par les événements. Néanmoins la plupart d'entre nous, parce que nous cherchons une raison de notre passage sur Terre en croyant à l'existence de la vie après la mort souhaitons donner un sens à cette vie. Nous avons besoin de croire, en Dieu, en l'Homme ou en nous-mêmes. Nous recherchons pour gagner notre paradis, un idéal de vie, qu'il soit sur terre ou ailleurs, à travers un code qui évolue au fil des siècles. Nous avons besoin pour cela de valeurs morales, d'un code éthique, qu'il soit défini par la religion ou par la société.

Idéaux, buts, rêves peuvent parfois se confondre. Cette recherche peut aussi bien nous élever, nous faire avancer que nous détruire, car plus l'individu est à la recherche d'un idéal, sachant qu'il ne peut l'atteindre dans les conditions où il se situe, plus il le recherche ailleurs. Il n'est qu'à prendre pour preuve tous les clandestins qui risquent leur vie pour réaliser un rêve, quitter un pays oppressif, pauvre ou en guerre pour un pays idéalisé, qui, pensent-ils, va les accueillir, où ils pourront vivre décemment, en sécurité. On le recherchera aussi dans ses rêves avec la drogue, dans un autre pays pour gagner plus ou payer moins d'impôts, en s'investissant dans un parti politique...

### *La nation comme l'individu a des besoins et des buts*

Si nous avons des besoins qui pour chacun nous sont particuliers, la nation a des exigences qui les complètent, car elles leur sont réclamées par les citoyens que nous sommes comme nécessaires pour le bien de tous. Certains voient l'écologie comme un but alors que c'est une philosophie, le but étant de vivre d'une manière plus saine et plus sereine.

Pour avancer, pour motiver et réunir les citoyens, la collectivité comme l'individu a besoin d'ambition. Il est important qu'une nation qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun ait un objectif, qui peut changer selon les gouvernements en place. A chaque campagne électorale les candidats qui se présentent ont des buts qu'ils proposent aux électeurs :

- Nicolas Sarkozy : le pouvoir d'achat.
- François Bayrou : le remboursement de la dette publique.
- Ségolène Royal : le changement de constitution.
- Marine Le Pen : Sortir de l'Europe et de l'Euro.
- François Hollande : La lutte contre la finance.
- Emmanuel Macron : Ni de droite, ni de gauche.<sup>33</sup>
- Donald Trump : América First
- Matteo Salvini : « Prima gli Italiani » « Les Italiens d'abord »

Ce que nous voudrions comme but : Que tous les habitants de notre pays aient un toit, puissent manger à leur faim et trouver du travail.

Si la nation a besoin de buts, elle a aussi besoin d'un idéal. Les nations se sont dotés d'idéaux et les ont inscrits dans leur constitution, sur leurs drapeaux ou leurs blasons. Ce sont les devises nationales « L'union fait la force », « Toujours plus haut », « Dieu avec nous » etc...

---

<sup>33</sup> (*Est-ce vraiment un but ? – Note de l'auteur*)

## ***Des idéaux qui datent de la Révolution***

N'allons pas chercher très loin notre idéal collectif, qui donne reconnaissance et dignité au citoyen. Soyons chauvins et fiers de l'être, pour une fois. Nous avons une des plus belles devises nationales, inspirée par la Déclaration d'Indépendance des États-Unis de 1776 <sup>34</sup>: « *Liberté, égalité, fraternité* »

Mais est-elle réelle ? Est-elle appliquée ? Que signifie-t-elle pour nous ?

## ***Liberté, liberté chérie***

Nous venons de subir le confinement, c'est-à-dire une perte de liberté avec quelques aménagements comme promener son chien, faire ses courses et encore quelques autres dérogations. Cette perte n'était que physique, bien que pour certaines personnes l'expérience fut violente, comme pour les personnes âgées dans les EHPAD, les personnes avec un conjoint violent, ceux vivants dans des studios à deux, etc....

La liberté est un idéal. C'est un bien très précieux et très fragile. On se bat pour la liberté de son pays. Certains peuples se battent encore pour la liberté de penser, de s'exprimer. On punit un individu en le privant de sa liberté en l'emprisonnant.

Mais sommes-nous vraiment libres ? Bien sûr que non. Et qu'entend-on par liberté, qui n'est que l'ensemble des droits dont la jouissance est accordée aux citoyens.

Il faudrait déjà regarder où commencent et où s'arrêtent nos libertés. Toute liberté étant relative. Nous avons tellement l'habitude de la machine administrative et régaliennne de la France que nous avons le sentiment d'être

<sup>34</sup> *Nous tenons pour évidentes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis par les hommes pour garantir ces droits et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructrice de ces buts, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraissent les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur ».*

libres. Demandez à un patron s'il est libre de licencier un salarié de son entreprise comme il le souhaite ? Demandez à un ouvrier s'il est libre d'aller travailler aux horaires qu'il souhaite ? A un écolier qui n'a pas envie de suivre les cours ne l'intéressant pas ? Nous sommes fichés, enregistrés, papiers d'identité, numéro de sécurité sociale, permis de conduire, carnet de santé, carte bancaire, déclaration de revenus, objets connectés..... Le bébé est à peine né, que sa nourriture est pesée, calculée par les nutritionnistes et les grandes firmes qui en font la réclame. L'école est obligatoire pendant treize ans. Non seulement, toute notre vie est régie par des lois, des réglementations, mais aussi par des us et coutumes, des religions, des qu'en dira-t-on. La liberté ! C'est ne dépendre de rien, ni de personne. Pourtant, il faut le reconnaître et l'admettre, la vie en société ne serait pas tolérable, si elle n'était régie par certaines règles. Ces règles sont celles de la citoyenneté légiférées par l'État, que l'on complète par la civilité ou ce que l'on nomme aussi politesse. La liberté n'est pas un concept simple, elle réclame notamment qu'on respecte les autres, la liberté s'arrêtant où commence la liberté de l'autre.

La liberté de pensée et d'expression est une autonomie morale, qui – à condition qu'elle ne perturbe pas l'ordre public<sup>35</sup> - nous permet de nous déterminer dans nos convictions philosophiques, religieuses, idéologiques, politiques, en dehors de toutes pressions extérieures, qu'elles soient familiales, sociales ou étatiques. Cette liberté individuelle peut s'exprimer par l'image de soi que l'on projette vers les autres.

La liberté d'expression passe aussi par la liberté de la presse, de la télévision, des radios. Par la liberté de réunions, d'associations. Elle est toutefois censurée et punie, par le simple fait que la liberté s'arrête où commence la liberté de l'autre. Par exemple, on ne peut louer la pédophilie puisqu'elle s'attaque à des enfants qui ne peuvent se défendre, ni la torture puisqu'elle attaque l'intégrité du corps d'un autre, etc... Ce sont des crimes.

La liberté de penser des divers savoirs et opinions passe par le transfert des connaissances afin d'éviter la pensée unique. Il se fait par

---

<sup>35</sup> *Un exemple français : Robert Menard n'a pu s'exprimer comme il le souhaitait lors de la venue des chefs d'état le 14 juillet 2008 en perturbant l'ordre public*

l'enseignement, la relation, le contact, l'écrit, la parole. Télévision, radio, presse, Internet, ne sont que des outils.

La liberté de penser et de s'exprimer se manifeste aussi par la contestation collective. Refus d'une gouvernance mal perçue, trop répressive pour certains ou trop permissive pour d'autres, mal être d'une société contestée, tout peut être sujet à conflit. En temps de paix, l'Homme conteste par le vote, le droit de grève, en descendant dans la rue. En temps de guerre, il le fait par les armes. En France, les politiques, les magistrats ne peuvent être poursuivis pour leurs opinions. Ils ont la liberté d'exprimer leurs idées, ainsi que le citoyen qui participe par sa représentativité globale à l'Assemblée Nationale en votant.

Un outil permettant l'expression de la liberté de pensée est la laïcité, application du principe : « Rendons à César, ce qui appartient à César et à Dieu, ce qui est à Dieu » en séparant la gouvernance de l'État de la gouvernance des religions. Cela avait déjà été proclamé il y a plus de vingt siècles. La laïcité demande la tolérance de chacun de nous envers les autres, afin que tous, nous ayons le droit de choisir notre mode de pensée, selon notre conscience.

*Et par le pouvoir d'un mot*

*Je recommence ma vie*

*Je suis né pour te connaître*

*Pour te nommer*

*Liberté* <sup>36</sup>

### ***Égalité ou parité ?***

Sommes-nous égaux alors que l'on a tendance à confondre beaucoup de choses.

- La Constitution nous rend égaux devant la loi, pas en tant qu'humain, alors qu'en 1789 nous naissons libres et égaux.

---

<sup>36</sup> (Paul Eluard) *Poésie et vérité* 1942 (recueil clandestin)  
*Au rendez-vous allemand* (1945, Les Editions de Minuit)

- La parité n'est pas l'égalité. Elle affirme une différence entre la femme et l'homme, de même que la discrimination positive
- Les on-dit de l'échelle sociale nous montrent du doigt suivant le quartier que nous habitons,
- L'importance et le choix des mots. Si nous faisons un métier ou exerçons une profession, nous sommes perçus différemment.
- Etc ...

On parle d'égalité des sexes, de parité pour l'emploi et la politique. Mais, la parité est-elle l'égalité au sens du terme que nous sommes égaux, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs ? Continuant à ne pas être politiquement correcte, il faut reconnaître que nous ne le sommes pas morphologiquement, ni physiologiquement. La parité n'est qu'un décompte arithmétique dans un ensemble donné rendu obligatoire par le non-respect de l'égalité des compétences que l'on soit homme ou femme. En voici un exemple : Devant établir une liste de 30 personnes, pour respecter la parité quinze hommes et quinze femmes sont nécessaires. Si un homme ou une femme a les compétences nécessaires, alors qu'il est la seizième personne, c'est-à-dire en surnombre du calcul de la parité, au nom de quelle égalité le lui refuse-t-on ? A-t-on le droit d'ignorer qu'il y ait autant de chance pour vingt femmes compétentes et seulement dix hommes de même compétence et vice versa. Que doit-on retenir ? La parité ou l'égalité ? La parité engendre pour beaucoup de femmes qui ont obtenu un poste grâce à cette loi, le complexe de l'imposteur. Elle leur donne le sentiment d'être un alibi de bonne conduite et les oblige à fournir encore plus d'efforts et de travail pour faire reconnaître leurs compétences. Elle engendre pour des hommes compétents, un complexe de frustration.

La véritable égalité n'aura lieu que lorsqu'hommes et femmes cesseront aussi bien dans le travail qu'en politique, de faire référence à la vie privée pour déstabiliser leur interlocuteur. Elle ne sera réelle que lorsqu'on aura pris conscience que chacun, qu'il soit homme ou femme a le droit du choix de son parcours de vie, d'être dépendant ou indépendant d'un conjoint sans que lui soit imposé un dictat par la société ou une autre

personne.

La véritable égalité ne sera possible que lorsqu'il y aura assez de structures capables de libérer des obligations du quotidien les femmes et hommes qui ont charge de famille. Elles permettront de s'engager dans des choix qui ne relèvent plus des contingences quotidiennes (charge de famille, éloignement ...) mais d'un véritable souhait.

La véritable égalité sera lorsqu'en lieu et place d'une proposition de loi où il est dit : « les époux n'ont pas à s'immiscer dans les choix personnels des femmes à l'égard de leur santé »<sup>37</sup> on lira « le conjoint n'a pas à s'immiscer dans les choix personnels à l'égard de la santé, de la religion, de la liberté de penser et de s'exprimer de celui ou celle avec qui il partage son existence ».

La véritable égalité exige de notre part de considérer celui qui est en face de nous comme identique à nous, sans idée de parité ou de discrimination positive, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs. L'égalité, c'est la reconnaissance de la dignité de l'autre. Parce qu'il n'y a pas d'égalité, lorsqu'on ne respecte pas l'autre, lorsqu'on ne respecte pas sa valeur.

La véritable égalité n'est pas dans notre devenir tout au long de notre vie qui relève de choix personnels. C'est nous qui choisissons consciemment ou inconsciemment ce que nous deviendrons. La véritable égalité sera dans l'accès aux différentes alternatives qui se présenteront à nous, dans la possibilité de changer notre parcours, dans la reconnaissance des droits de l'Homme, dans la reconnaissance de la liberté et du respect de chacun. L'égalité sociale entre individus et l'égalité des chances ne se retrouvera pas dans une utopie faisant de nous des êtres clonés. Ce sont nos choix qui auront fait que nous serons pauvres ou riches, bien ou mal dans notre tête, pantouflard ou aventurier. Mais l'égalité exige de la part de l'État, que tous ses citoyens aient droits aux mêmes chances, avec des lois qui soient les mêmes pour tous, sans corporatisme, sans exception, afin de faire de notre vie ce que nous en souhaitons, car c'est nous qui choisissons ce que

---

<sup>37</sup> Programme législatif de l'UMP aux élections présidentielles de 2007

nous serons et ce que nous en ferons. L'État ne peut faire les choses à notre place, seulement nous en donner les moyens. A nous de nous dire, « je veux y arriver, j'ai les moyens pour y parvenir, j'assume et j'atteins mon but ».

### *Fraternité ou solidarité*

La fraternité semble avoir disparu depuis quelques décennies. Suite à l'attentat contre Charlie Hebdo, on aurait pu croire qu'elle existait encore, mais ce n'était que la manifestation d'une émotion face à la violence. Les GJ qui tenaient les ronds-points ont redécouvert la solidarité. C'est en étant solidaires, qu'ils ont tenu le coup. En prenant à tour de rôle, le contrôle du rond-point, en se parlant, ils se sont découverts. Ils ont partagé leurs difficultés, cherché des solutions, comment avoir une présence tout en continuant leur travail, etc....

La fraternité est un concept encore plus fragile que la liberté, notre égoïsme primant souvent sur la solidarité. Parce que les acquis sociaux se font souvent au détriment d'autres classes sociales ou d'autres corporations, engendrant une incompréhension et une rancœur légitime de la part de ceux laissés sur le bord de la route. Il est injuste, pensent-ils, que tout le monde n'ait pas la retraite au même âge. C'est oublier la pénibilité ou le danger d'un travail. C'est oublier qu'ils ont cotisé pour pouvoir la prendre. Ils ne comprennent pas pourquoi travaillant dans le même hôpital, faisant le même métier, certains auront une prime et d'autre pas.

Pourtant si on regarde de plus près, la somme de travail n'est-elle pas aussi pénible pour une femme seule ayant charge d'enfants avec plus de trois quart d'heure de transport/aller plus le retour pour assumer un emploi de secrétaire. Pourtant, si elle travaille dans le privé, elle ne pourra pas prendre sa retraite avant 65 ans (ou sous condition de durée de cotisations entre 60 et 65 ans).

Pour qu'une société soit puissante, il faut qu'elle soit solidaire, unie. Les syndicats<sup>38</sup> doivent en donner la preuve, puisqu'on leur demande pour

<sup>38</sup> La représentativité d'un syndicat : <http://www.neovote.com/syndicat-elections-professionnelles-du-personnel-dp-ce.php5>

prouver leur légitimité, de démontrer qu'ils sont capables de mobiliser non seulement leurs adhérents, mais aussi le reste de la population. Les citoyens, de leur côté, participent à la solidarité par le prélèvement des impôts que l'État redistribue, soit au travers d'associations, soit en aidant les plus démunis.

Cela ne doit pas nous empêcher de nous prendre par la main. Alors que tout, dans la nature, concourt au bien être ou à la survie d'une autre espèce, rien n'est plus égoïste que l'humain. C'est le plus souvent du chacun pour soi. Ce qui pourrait être notre force est aussi notre faiblesse. C'est une constatation dont il faut tenir compte. Combien de personnes âgées sont mortes, seules, abandonnées, en cet été 2004, sans même personne pour réclamer leur corps. Cela a été reproché au gouvernement en place, et les ministres n'ont pas osé nous rappeler que c'était notre voisin de palier, notre parent, qui était là et qui est mort sans une main charitable pour le secourir ? L'état doit-il être là pour nous assister dans chaque fait et geste quotidien ? NON, sinon nous devenons nous mêmes des assistés, non des êtres responsables de nos actes. Comment à ce moment-là, réclamer un « Gouvernement par le peuple, pour le peuple et AVEC le peuple » ? L'état ne devant être que l'intermédiaire pour organiser la solidarité.

### ***Nous avons autant besoin de sécurité physique, psychique que financière***

La sécurité financière est la base de nos besoins matériels pour être « bien dans notre tête et dans nos baskets » non seulement pour assurer nos besoins personnels et ceux de notre famille, mais aussi pour subvenir à nos besoins matériels lorsqu'on ne peut ou ne pourra plus travailler. Nous avons un besoin impératif d'une sécurité de rentrée régulière minimum de revenus.

Afin de nous assurer de façon continue toit, nourriture, éducation, soins, à nous-même et à nos enfants, nous avons besoin de sécurité dans le temps, dans un pays en paix, sans guerre, ni révolution, ni attentats.

Nous recherchons la sécurité dans notre environnement. C'est dans la police municipale et régaliennne que le citoyen honnête cherche à trouver

un sentiment de sécurité, de prévention et non de répression. C'est pour ces raisons que des citoyens plus mobilisés par cette exigence se dévouent pour assurer notre sécurité en s'engageant dans l'armée ou la douane.

Ceux qui sont isolés, stressés, ont besoin d'un soutien moral. Ils le recherchent à travers des réseaux, des associations (d'où l'importance de la proximité de ses élus) pour une aide ou la prise en charge de leurs problèmes, de leurs difficultés. Autrefois, on recherchait ce soutien dans la religion, la confession étant maintenant remplacée par le psychanalyste et/ou le psychologue.

Sécurités physique et morale sont indissociables, mais il est triste de constater que nous ne la retrouvons pas forcément dans notre environnement familial ; violences conjugales, violences sur les personnes âgées, violences sur les enfants. Ici, comme ailleurs, la sécurité commence par le respect de l'autre.

### ***Nous avons besoin de justice***

Salomon rendit la justice pour arbitrer un litige entre deux plaignants. C'est le premier exemple de tribunal de justice qu'il nous ait été de connaître. Viendront ensuite les tribunaux pour punir ceux qui violaient la loi, puis pour dédommager les victimes du non-respect de leur intégrité physique, morale ainsi que de la dégradation ou du vol de leurs biens.

Lorsque le citoyen réclame plus de justice, il ne précise pas toujours de quelle justice il parle. C'est à la fois la justice des tribunaux, la justice sociale pour lutter contre des privilèges de toutes sortes. Si certains privilèges sont bien acceptés parce que trouvés normaux, les lois nous ayant, pour chacun, dotés de privilèges, par rapport à notre métier, notre condition, notre âge, etc... d'autres ne le sont pas. Y a-t-il une justice lorsque l'un de nous se retrouve SDF alors qu'il touche le SMIC ? Il y a-t-il une justice lorsqu'un retraité qui a travaillé toute sa vie n'a pas de quoi vivre décemment ? Est-il juste qu'une catégorie de Français paie pour pouvoir polluer et que les autres subissent leur pollution ? Ces petites choses

accumulées quotidiennement finissent par provoquer ce sentiment du "ras-le-bol". Les enfants ont une phrase qui résume bien cet état : "c'est pas juste" - "le monde n'est pas juste".

Ce besoin de justice est tellement fort que devant le ressenti d'insécurité qui règne, certains citoyens ont de plus en plus le besoin de devoir faire « justice » eux-mêmes. On peut le constater au nombre d'homicides qui augmente. De même pour des faits remontant à plus de trente ou quarante ans, donc prescriptibles en justice, les réseaux sociaux et les médias s'en emparent pour une justice médiatique qui touchera également tous les proches de la personne visée.

Il ne faudrait pas confondre la Justice des tribunaux et la justice sociale que tout individu recherche dans ses idéaux ou dans ses besoins avec une « justice de moralité » que les citoyens réclament de plus en plus, celle-ci évoluant avec les saisons et la société. Ne pas pouvoir embaucher un membre de sa famille au parlement alors qu'une entreprise privée est dans la légalité lorsqu'elle le fait, relève d'une "justice de moralité" discriminatoire.

La justice est un besoin impératif. Elle est le point de départ, non seulement de l'égalité entre citoyens mais aussi des chances de chacun. Elle est le fait de donner à tous en général et à chacun en particulier, les mêmes droits et les mêmes devoirs. Les lois votées par les gouvernements se doivent d'être les mêmes pour tous. Le citoyen réclame que la justice « équitable » de la loi lui permette de pouvoir vivre décemment par ce qu'on appelle « l'égalité des citoyens ». Nous finissons par nous révolter devant ce que nous considérons à juste titre comme des injustices, parce qu'à force de légiférer des exceptions, l'on parvient à des non-sens, et à des citoyens que l'on rejette. S'il est plus que normal que soit protégé les enfants, les personnes âgées, les personnes en difficulté, il est trouvé "anormal" par exemple que des salariés ayant une voiture de fonction puisse en profiter à titre privé et d'autres non.

## *Nous avons besoin de rituels, de repères*

Depuis la nuit des temps, nous sommes attachés à un besoin de rituels, de repères, de références. Le lever et le coucher du soleil ont été nos premiers repères, ainsi que le cycle des saisons. Aujourd'hui, nos repères sont devenus des habitudes, qu'ils soient :

- Calendaires : semaines de 7 jours, fêtes nationales, Noël...
- Familiales : fête de famille, naissance, mariage, décès
- Organisation du travail où il est mis en place des protocoles

Il en est de même pour les repaires quotidiens individuels auxquels nous sommes attachés, qui tiennent autant aux habitudes qu'au rituel, ou aux petites manies, que ce soit au réveil, pour le repas, la façon de s'endormir.....

Le ciment d'une nation n'est pas seulement dans sa langue, son drapeau ou son hymne national, il se retrouve aussi dans ses rituels ; défilé de la fête nationale, organisation des élections, intronisation d'un chef d'état, commémorations.... Les grands événements doivent suivre un rituel, comme dans une famille. Ils représentent, pour les citoyens d'une même nation, des symboles forts.

Un citoyen est considéré comme marginal, « anormal », « asocial », dès que certaines règles, normes, protocoles, critères ou simplement traditions, mises en place par la société ne sont plus respectés par celui-ci. Il doit être pénalisé. Certains repères sociétaux évoluent avec le temps, d'autres non. C'est ainsi que la société française décrète que la femme « qui ne travaille pas et s'occupe de son conjoint et de ses enfants » n'a pas de statut social, alors qu'elle accomplit un travail à plein temps. Il lui faudra l'aide de son mari ou de son compagnon pour un crédit, un logement. C'est ainsi que la société décide qu'une personne qui ne gagne pas trois fois le montant de son loyer ne peut trouver à se loger. Avec ce raisonnement, il se retrouve SDF. C'est dans le maintien jusqu'à l'intolérance de ses usages que les Hommes et les états manquent de fraternité, de justice, de solidarité.

### *L'individu a besoin de faste, de rêve.*

Qui n'a lu sur les réseaux sociaux ou entendu ces mots : « L'argent pourrait tout ». « Regardez les politiciens, les patrons, tous ceux qui ont du fric. Tous des pourris ».

Mais alors, pourquoi engraisse-t-on la Française des Jeux ? Qui ne rêve un jour de gagner au loto ? Il n'y a jamais eu autant de participants aux jeux d'argent. Malgré tout ce que l'on dit ou voudrait croire, nous avons besoin de rêve. Il n'est que de voir l'engouement des lecteurs pour la « presse people », sur les us, gestes et faits des aristocrates, des vedettes, des politiques en smoking et robes du soir pour deviner à quel point le faste, le luxe, la beauté, font rêver. Personne ne lit officiellement ces revues, mais tout le monde est au courant.

L'offre crée la demande, l'envie. La chose devient une nécessité, puis un manque si on ne peut se le procurer et finalement un besoin dont on ne peut se passer. Pour vous le vendre, les publicitaires présentent ces produits sur pages glacées ou spots publicitaires retouchées accompagnés de très beaux mannequins, de sportifs, de villas de rêve. C'est le rêve qui fera vendre un produit finalement très ordinaire.

En septembre 2007, une affiche considérée comme choquante, représentant le corps nu d'une femme anorexique a dû être retirée<sup>39</sup>. Elle ne faisait pas rêver. Elle dénonçait au contraire une réalité dérangeante. Celui de femmes qui doivent aussi s'habiller. Les femmes aux formes généreuses ont réussies à se faire accepter, pas encore toutes celles qui ne rentrent pas dans d'autres normes.

Si pour certains, le luxe est de manger du caviar tous les jours, pour d'autres ce sont les moments de temps libre pour se permettre d'apprécier son environnement comme celui de jouir du silence pour une personne vivant habituellement dans un entourage bruyant, ou pour d'autres, celui de vivre dans une caravane, pouvant ainsi se déplacer au gré de ses envies. En fait, le luxe s'écrit pour la plupart d'entre nous par ce qui nous fait rêver,

---

<sup>39</sup> <https://www.lesechos.fr/2007/10/quand-la-pub-sempare-de-lanorexie-541854>

c'est-à-dire par la sensation de ce qui nous manque le plus physiquement ou moralement, chacun ayant SA définition du luxe, de la richesse, de la pauvreté. Celle que l'on vit ou que l'on voudrait vivre.

On nous crée des besoins qui ne nous sont pas utiles. Combien d'enfants ont des chambres débordant de jouets avec lesquels ils ne jouent pas. Ils les voulaient, vous les avez acheté, le lendemain c'est déjà oublié. On peut se poser la question lorsqu'on envisage d'acheter quelque chose qui n'est pas indispensable : « serais-je plus heureux quand je posséderais cet objet ? » L'achat de cet objet n'étant pas indispensable, contribue-t-il pour autant à nous rendre plus heureux, est-il indispensable à notre bien-être ? Posons-nous donc la question, l'achat devenant un luxe, un leurre, pas un besoin.

Nous serons toujours pauvres par rapport à quelqu'un, mais nous sommes riches par rapport à une grande partie de la population mondiale. Avoir beaucoup d'argent sur un compte en banque, dans un coffre ou dans des placements financiers, ne sert pas à grand-chose. On ne l'emporte pas avec soi dans la mort.

### ***Du bébé au centenaire, nous avons besoin de « maternage »***

Toute notre vie nous avons besoin de réconfort, de contact humain, d'amour. La solidarité ne remplacera jamais le « maternage », mais il peut se révéler être un soutien. Devoir se tenir à des distances d'un mètre à deux ne pourra durer longtemps sans que nous en ressentions un manque. Devrions-nous effectuer un test avant d'avoir des relations sexuelles ou d'embrasser un enfant ?

Il arrive durant notre existence d'avoir besoin d'une aide morale ou physique, d'une écoute. Les dépressions de nombreuses personnes, les burn-outs, sont les conséquences d'un manque de main tendue. Certains diront que c'est un manque de volonté propre à chaque individu, mais n'oubliez pas que derrière chaque « grand homme » se cache une « grande femme » toujours là pour soutenir, prendre en charge le quotidien. Derrière le cardinal

Richelieu, ministre de Louis XII, il y avait le Père Joseph. La première question que l'on vous pose quand vous voulez vous lancer dans la création d'une entreprise : quand pense votre conjoint ? Va-t-il vous soutenir ? Il faut retrouver ce « maternage ». Nous en avons tous besoin.

### *L'importance de la vie privée*

Parce que nous sommes tous uniques et que nous avons des besoins et des aspirations différentes, les principes d'égalité et de transparence sont-ils contraires à l'idée de différence individuelle et de vie privée ?

Jusqu'ici le respect de la vie privée n'émergeait point à la liste des besoins. Elle faisait partie du quotidien. Sauf que maintenant il va falloir l'ajouter à ceux-ci, parce cet espace lieu et temps hors de la société, celui qui peut être caché derrière une porte, celui qui permettait de se ressourcer en famille, d'avoir des amis, n'existera plus dans quelque temps. Ordinateurs, téléphones portables, compteurs électriques et de gaz, cartes bleues, cartes vitales, caméras dans les rues, les espaces publics, objets connectés auxquels on ne peut échapper, sont les outils qui nous suivent quotidiennement. L'administration sait tout de nous, le patron peut nous joindre à n'importe quelle heure. Avec le télétravail en tant que salarié, ce sera encore plus contraignant.

Pour comprendre plus facilement, il n'est que de regarder ce qui se passe avec les politiques, les « peoples ». Ce sont des personnes publiques direz-vous. Oui, sauf que ce qui s'applique à eux, s'applique aussi à nous sans que nous le sachions, à la seule différence, c'est que nous n'avons pas les « honneurs » des tabloïds. Dans son livre, « la transparence en trompe l'œil », Thierry Libaert explique comment la société s'autocontrôle et comment l'espace public se dilue dans l'espace privé. « *Les frontières s'estompent entre le public et le privé, entre l'individu et le collectif* ». Citant V. Velasco, il écrit « *Plus la société est transparente, plus elle est contrôlable. Plus l'individu est transparent, plus il est contrôlable et*

*manipulable*<sup>40</sup> » Il va falloir prendre en compte ces espaces lieu et temps privées qui nous permettent d'avoir des « jardins secrets » si importants en psychologie.

### ***Le besoin du pouvoir est-il dans nos gênes ?***

Ah ! Le pouvoir ! Qu'il soit individuel ou collectif, l'exercice du pouvoir a toujours fasciné l'humain. En fait c'est lui qui mène le monde. Depuis sa naissance, l'individu essaie d'exercer son pouvoir. Les pleurs du bébé ont un pouvoir sur son entourage et il apprend vite à s'en servir. Plus grand, c'est dans les cours de récréation, qu'il essaiera d'exercer son pouvoir. L'aîné exercera son pouvoir sur le petit frère ou la petite sœur. On est toujours le « chef » de quelqu'un. Que ce soit dans le cadre de la famille ou du travail. Dans le cadre d'un état ou dans le cadre d'une association marginalisée hors de la société de droit, (maffia, sectes, certaines bandes de jeunes....).

Le pouvoir, selon la manière dont il est employé peut être nécessaire, propice, bienfaisant, ou malsain, pervers, cruel.

Pour que ce pouvoir s'exerce : « ....*Il convient que tout individu ait une histoire, qu'il soit suivi, noté, inspecté.... Bref, contrôlé presque en permanence pour que l'on puisse le jauger – et non plus le juger – apprécier ses aptitudes à mieux faire, à grimper dans la hiérarchie qui devient la règle dans l'armée comme dans l'école, l'université, l'hôpital, la prison. Tout individu doit désormais être sur fiche ou plutôt autant de fiches que nécessaire pour diminuer ses facultés de résistance dans les relations où il est assujetti* »<sup>41</sup>

Tous les supports sont bons pour exercer le pouvoir.

- Suggestif, à travers la publicité, les médias, le marketing, la société de consommation.
- Obligatoire à travers la loi, la réglementation, les normes.

<sup>40</sup> Thierry Libaert – (page 117) V. Velasco « La difficile formalisation d'un droit à la vie privée

<sup>41</sup> (p. 68 – Alain COTTA – l'exercice du pouvoir)

- Soit encore, insidieux, parce qu'il vous rend dépendant par l'alcool, la drogue, le tabac, le sexe, le jeu, le travail, la nourriture.....

L'individu demande aux pouvoirs de l'état, par l'intermédiaire de la loi, des repères pour définir les limites à la fois de l'état et des citoyens, car tous les moyens sont bons pour exercer ce pouvoir. Il pense trop souvent, que ce pouvoir sera limité pour les autres, mais pas pour lui. Le pouvoir règne, soit par le contrôle des organismes de l'état, la hiérarchisation, le niveau des revenus, l'éducation, soit par la séduction, le charisme d'un individu, soit par l'agression. Il règne aussi par l'intermédiaire de l'argent, de la corruption. Tout s'achète, et il faut avouer que nous sommes tous achatables moralement ou matériellement, à quelque niveau que ce soit, depuis la mère qui cède par lassitude devant les demandes répétées de ses enfants, au gouvernement d'un état qui « négociera » de très grosses ventes, des achats de matières premières, de matériels, ou des aides.

Big Brother<sup>42</sup> et les objets connectés sont les nouveaux outils du pouvoir. Ils analysent des milliards de données que nous leur fournissons sans le savoir et grâce aux algorithmes reviennent vers nous pour nous proposer ce que devons acheter, lire ou sur quels sites surfer, c'est-à-dire nous enlever toute possibilité d'exercer notre curiosité et notre libre arbitre, autrement dit de nous manipuler et de nous amener petit à petit vers la pensée unique.

Certains gouvernants exercent leur pouvoir en se maintenant, si ils sont contestés, avec des régimes de plus en plus policiers, puis militaires, jusqu'à susciter une guerre civile qui peut d'ailleurs lui être favorable.

Le pouvoir de tout individu devrait rimer avec responsabilité. Plus de devoirs que de droits. Or le pouvoir va fréquemment avec le sentiment d'ego supérieur, de potentat dictatorial. « J'ai le pouvoir, donc on me doit obéissance ; je n'ai que des droits, aucun devoir ». C'est pourquoi trop souvent le pouvoir va de pair avec :

- Violences conjugales
- Violences verbales

---

<sup>42</sup> « Big Brother » désigne aujourd'hui toute institution ou pratique qui nuit aux libertés et à la vie privée des citoyens. <https://lespetitscitoyens.com/le-sais-tu/sais-tu-big-brother/>

- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Pédophilie
- Agressions
- etc.....

Ces différentes agressions en sont les manifestations. L'individu agit agressivement pour provoquer l'obéissance par la peur chez sa victime afin d'assurer son pouvoir. Les tortionnaires le savent bien. Si sa victime n'a plus d'autre but que celui d'attendre avec la peur au ventre le retour de son bourreau, il est à sa merci.

Le pouvoir peut aussi se transformer en contre-pouvoir qui est lui-même un pouvoir. Grève, contestation, en sont les signes. Le pouvoir du peuple ne se manifeste actuellement que de cette façon, les élections étant plus motivées par un refus pour ceux qui sont en place que par une adhésion.

Connaissez-vous cet autre pouvoir, tout aussi efficace, celui du « tire-au-flanc » ? Si le pouvoir s'exerce par la hiérarchisation, trop de niveaux de hiérarchisation diluent le pouvoir, par le pouvoir du « tire-au-flanc ». Plus il y a de niveaux, plus nombreux sont les « tire-au-flanc » et moins le pouvoir s'exerce. Dans ce cas, la hiérarchie rétablit le pouvoir par un comportement agressif pour engendrer la peur. C'est malheureusement le cas dans de nombreuses entreprises.

### ***L'appât du gain.***

L'appât du gain est une autre dérive des besoins de l'Homme. L'appât du gain n'a rien à voir avec l'épargne au sens d'une épargne raisonnable et raisonnée qui permet de s'acheter une maison ou un appartement en s'endettant pendant vingt ou trente ans ou/et de prévoir une rente pour sa retraite.

L'appât du gain conjugué au progrès et au pouvoir des banques, des multinationales et des lobbys, a permis la dérive du capitalisme libéral par

une course effrénée au profit. Il a ainsi faussé une économie mondiale en autorisant des financiers professionnels et amateurs, à spéculer en bourse. De même en thésaurisant plutôt qu'en investissant directement dans l'outil de production, ils empêchent l'argent de circuler. C'est ce côté sombre de l'individu qui, guidé par son intérêt personnel, vend ses stock-options juste avant d'annoncer qu'elles ne valent plus rien. C'est cet appât du gain qui autorise des montages financiers au détriment des citoyens. C'est lui qui va créer des bulles financières qui éclatent comme en 2008. C'est l'appât du gain qui permet à une partie du globe d'avoir des greniers qui regorgent de nourriture et à l'autre de mourir de faim. C'est malheureusement leur droit le plus strict, parce que nous sommes dans une économie libérale, avec ses avantages et ses inconvénients.

L'appât du gain peut aller jusqu'à transformer un individu en « délinquant en col blanc » avec la corruption et les « pots de vin », ou en voyou avec les arnaques. C'est le côté noir de l'humain, son côté égoïste, du chacun pour soi. La société sait qu'elle doit lutter contre les dérives, par souci de justice, mais aussi en raison de cette question : « Et si tout le monde faisait la même chose que se passerait-il ? ». Un état corrompu, où seul quelques-uns auraient des droits et des avantages qu'ils auraient monnayés ?

C'est avec le temps que l'on s'aperçoit que les économistes adeptes du capitalisme n'ont pris en compte que les besoins de la finance et ont oublié dans leurs théories les besoins de l'individu pour ne tabler que sur le profit.

### ***Nos besoins doivent devenir des droits inscrits dans la Constitution***

Les besoins doivent être inscrits dans la Constitution. Ils doivent être reconnus comme des droits. Or, dans la Constitution de 1958, ceux-ci ne sont pas inscrits, il faut aller les rechercher ailleurs, ce qui n'est pas normal.

Nous proposons d'inscrire ceux-ci dans la Constitution :

### **Article X- L'égalité entre citoyens**

Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits. Aucune distinction de sexe, d'ethnie, ne doit discerner un individu d'un autre. La loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

Seront protégés plus particulièrement les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, handicapées, ou ne pouvant travailler.

### **Article X – De la dignité humaine**

Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

A cette fin, la loi, le décret ou la règle garantissent, en tenant compte des obligations correspondantes, les droits économiques, sociaux et culturels, et déterminent les conditions de leur exercice.

Ces droits comprennent notamment :

- a) le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à des conditions de travail et à une rémunération.
- b) le droit à un logement décent;
- c) le droit à l'épanouissement culturel et social.

### **Article X – 1 Droit de fonder une famille**

Le droit de se marier, de vivre en couple et le droit de fonder une famille sont garantis selon les lois qui en régissent ce droit.

### **Article X - De la formation initiale et continue**

L'état garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle.

L'état organise un enseignement qui est neutre.

### **Article X – Le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale**

L'état garantit l'accès aux soins médicaux et à l'aide sociale,

L'état garantit le droit à la femme et à l'homme à l'accès aux moyens médicaux contraceptifs

#### **Article X - Le droit à l'intégrité de la personne**

Toute personne a droit à son intégrité physique et mentale.

Dans le cadre de la médecine et de la biologie, doivent notamment être respectés :

- a) le consentement libre et éclairé de la personne concernée, selon les modalités définies par la loi
- b) l'interdiction de faire du corps humain et de ses parties, en tant que tels, une source de profit ;
- c) l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains

#### **Article X - De la liberté de la vie privée**

Le domicile est inviolable; aucune visite domiciliaire ne peut avoir lieu que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit.

#### **Article X - De la liberté d'expression et d'opinion**

Toute personne a droit à la liberté d'expression et d'opinion.

- 1) La loi peut limiter l'usage de l'informatique, de l'IA, des objets connectés pour préserver l'honneur et l'intimité personnelle et familiale des citoyens et le plein exercice de leurs droits.
- 2) La loi fixe des règles concernant les droits des personnes à prendre connaissance des données enregistrées à leur sujet et de l'utilisation qui en est faite, ainsi qu'à faire rectifier de telles données.
- 3) Les propos incitant à la haine raciale, à la discrimination, au terrorisme, ou mettant en danger la vie d'autrui, seront sanctionnés par la loi.
- 4) Le respect de ces règles est soumis au contrôle d'une autorité indépendante
- 5) Des lois organiques complètent cet article.

### **Article X – De la liberté de religion**

L'État ne fera aucune loi accordant une préférence à une religion ou en interdisant le libre exercice.

Aucune confession n'est religion d'État. Afin que toute religion puisse exercer librement son culte, les pouvoirs publics maintiendront des relations de coopération avec toutes les confessions qui devront se conformer aux lois de la République.

Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos

Sans oublier les objectifs.

### **Article X - Ses objectifs**

L'État s'engage avec les collectivités locales à lutter afin de préserver les richesses naturelles ou créées par l'homme dans nos territoires, en poursuivant les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales, tenant compte de la solidarité entre les générations. Responsables pour nos descendants, ils se doivent de protéger les conditions de vie des générations futures en faisant un usage prudent des ressources matérielles et naturelles ;

L'État et les collectivités locales s'engagent à préserver notre patrimoine culturel : monuments et édifices qui appartiennent à notre passé gaulois, celtique, romain et chrétien ainsi que les cultures historiques des DOM-TOM qui sont parties intégrantes de la communauté française et qui en font toute la richesse.

### ***L'importance de la « prise de conscience »***

La prise de conscience n'est pas un besoin et pourtant elle fait toute la différence entre l'Humain et les autres espèces vivantes. C'est l'élément le plus important de notre personnalité. C'est la prise de conscience qui fera que nous serons libres d'accepter, d'acquiescer, contester, se rebeller, mais ne

jamais subir.

Les gouvernements qu'ils soient de gauche ou de droite, conservateurs, républicains ou réformistes ont trop tendance à nous négliger. Il est plus valorisant pour un gouvernement au pouvoir d'avoir une croissance du PIB même si pour cela on oublie au passage le bien-être et la liberté de ses administrés. Or, en tant qu'individu, nous pensons, nous jugeons, nous agissons. C'est l'origine des grèves, des manifestations, des rebellions, des révolutions. Cela pourrait pourtant être un facteur de développement, de jouissance, si nous avions devant nous des buts, des idéaux la possibilité et la liberté pour les réaliser.

### ***Nos besoins ... remplacé par le sentiment de la peur***

Christophe Peiffer <sup>43</sup> a écrit un document recensant les différents types de besoins que des grandes figures de la psychologie, de l'accompagnement et de la recherche sur la condition humaine ont mis à jour lors de leurs travaux. Ces grandes figures comme Maslow, Virginia Henderson, Jacques Salomé, Will Schutz, Eric Berne et tant d'autres ont compris que les besoins sont ce qui nous fait agir. En fin de ce document « le conte chaud et doux les chaudoux doux » de Claude Steiner exprime bien sous forme de conte que c'est en fin de compte avec le sentiment de la peur que l'on gouverne le monde.

Pour des raisons politiques obscures, aujourd'hui on surfe sur le sentiment de la peur, sentiment relayé par les médias, les philosophes, les gourous. La peur distillée étant un sentiment lié à des représentations mentales, les démagogues ont remplacé les sages. Peur du réchauffement climatique, de la contamination, de l'immigrant, de son voisin, du lendemain. Cette peur se transforme en but. Fermer sa porte au voisin pour le citoyen, à l'étranger pour l'état.

Ainsi que l'a écrit Noam Chomsky, dans Comprendre le pouvoir, premier mouvement, en 1993 "*Tout gouvernement a besoin d'effrayer sa*

---

<sup>43</sup> <http://www.leblogdesrapportshumains.fr/wp-content/uploads/2012/08/Les-besoins-humains.pdf>

*population et une façon de le faire est d'envelopper son fonctionnement de mystère. C'est la manière traditionnelle de couvrir et de protéger le pouvoir : on le rend mystérieux et secret, au-dessus de la personne ordinaire. Sinon, pourquoi les gens l'accepteraient-ils ?"*

Nos besoins sont ceux de tous en général et de chacun en particulier. De tous les peuples, de toutes les nations. Mais nous, Français, nous sommes ce que nous sommes ! Au fil des siècles, n'ayant gardé que les bons côtés de l'immigration, celle-ci a fait des apports bénéfiques à notre société. Contestataires, râleurs, nous pouvons être le phare qui éclairera le monde, car nous avons la capacité et le pouvoir d'agir et de réagir depuis la base, à condition que nos besoins ne soient pas remplacés par des sentiments négatifs.

### ***La manipulation de l'individu et de son jugement***

Il est plus que difficile pour le citoyen de ne pas croire ce qu'on lui dit, lorsque cela est énoncé avec pédagogie. Comment ne pas croire la communication qui « sonne vraie » ! Qui vous dit que nous n'essayons pas de vous manipuler, nous aussi ? C'est toute la différence entre la prise de conscience qui est une réflexion personnelle raisonnée tenant compte du pour et du contre et de celle de la manipulation qui est seulement l'acquiescement à une communication qui veut devenir LA pensée unique nous enlevant toute réflexion personnelle.



*Pouvoir d'achat vs pouvoir d'acheter*  
*Le point sur la situation des fins de mois difficiles*  
*sinon impossibles*  
*Comment calculer un seuil de tolérance*

*Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les chiffres,  
on ne pleure pas devant les chiffres.*

*Abbé Pierre*

*Idées reçues et réalités vues d'en bas*

Les idées reçues « vues d'en haut » se propagent à travers les médias, et occultent la vérité du terrain. La réalité vue d'en bas, bien différente des idées reçues est celle vécue par environ 58% de Français qui peinent au travail pour un salaire en dessous du revenu médian. Ceux dont les fins de mois sont difficiles, et où pour 14% d'entre nous les fins de mois commencent le cinq.

On reproche à la France son immobilisme. Les Français sont accusés d'être des Gaulois réfractaires à toute réforme. Or, bien des choses ont changé depuis la création de la Vème République en 1958, les lois de décentralisation à partir de 1982 et mai 68 qui a « fait valser les soutiens-gorge par-dessus les balcons ». Se sont ajoutés des progrès dont nous nous sommes emparés :

- La liberté de circulation des marchandises et des voyageurs à travers l'Europe et dans le monde.
- La rapidité des transports.

- L'informatique et la robotique qui accélèrent l'émergence d'autres découvertes.
- Une information qui nous parvient depuis les antipodes au moment où elle est émise par l'intermédiaire des réseaux sociaux, des médias, du Web, de la satellisation.
- La médecine qui permet à plus de personnes de vivre plus longtemps (la moyenne de l'espérance de vie est passée de 70 ans en 1968 à 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes).
- La prise en charge par les femmes de leur fécondité.

Si les besoins personnels sont toujours les mêmes sur le fond, ils se sont modifiés sur la forme à cause du progrès. Au début des années 50, nos seniors se contentaient d'un appartement sans salle de bains, seulement un lavabo dans un coin, des WC <sup>44</sup> sur le palier, le téléphone fixe, les légumes de saison. L'espérance de vie des français était de 65 ans, <sup>45</sup> coïncidant (tient c'est bizarre) avec l'âge des retraites. Ils venaient de traverser une guerre avec tout ce que cela comportait de sacrifices et de restrictions. Ils respiraient, moins angoissés. Nous n'étions pas encore entrés dans la société du jetable que les industries nous imposent. Ils réparaient, ils raccommodaient, ils transformaient, ils gardaient « parce que cela pouvait servir un jour ». Le pouvoir d'achat était en relation avec les besoins et les envies. Le crédit n'était pas entré dans les mœurs. Nous n'étions pas encore passés à la civilisation de l'éphémère avec la société de consommation.

Depuis 1994, après la forte croissance des années 70 les critères des indices à la consommation de l'INSEE nous disent que la croissance augmente peu, mais sûrement, alors que la moitié des ménages français n'arrive plus à faire face à leurs dépenses toujours grandissantes. Or, cet indicateur sert non seulement à la revalorisation du SMIC, à l'indexation des pensions alimentaires ou des rentes viagères, mais aussi à celui des

---

<sup>44</sup> *On trouve encore dans certains vieux immeubles, un WC commun sur le palier par étage (Ndr)*

<sup>45</sup> « *Passant de 69,2 années pour les femmes et 63,4 années pour les hommes en 1950 à 84,8 années pour les femmes et 78,2 années pour les hommes en 2011.* »  
<https://www.irdes.fr/EspaceEnseignement/ChiffresGraphiques/Cadrage/IndicateursEtatSante/EspéranceVie.htm>

retraites dont certaines caisses sont déficitaires. <sup>46</sup>

Il faut admettre qu'aucune croissance exponentielle économique ne peut durer bien longtemps. A la sortie de la guerre de 1940, il fallait reconstruire un pays, mais lorsque celui-ci retrouve une économie normale, la courbe stagne, elle peut même chuter.

***A vouloir soutenir un PIB à la hausse, La France s'est endettée et a plongé dans un tonneau des Danaïdes.***

Effectivement, le pouvoir d'achat a augmenté avec les années, mais pour qui ? Uniquement pour les gros salaires. Pour nous, la France d'en bas, notre « pouvoir d'acheter » n'est plus en rapport avec notre « dépendance » aux techniques et au confort. On ne peut tout payer, le loyer ou l'achat de la maison qui doit maintenant être aux normes sécurité incendie, accessibilité, électricité, gaz, thermique .... les intérêts des crédits, l'alimentation si possible bio, la mutuelle obligatoire, les transports, l'entretien et les réparations de la voiture, les assurances, les impôts, prévoir la retraite, les vacances, et même le petit resto où l'on aimerait bien manger de temps à autre entre amis. Nous sommes contraints la plupart du temps à dépenser plus que nous ne gagnons, parce que nous avons ajouté à nos besoins de base, dont se contentaient nos aïeux, des besoins indispensables qui coûtent chers, justifiés par l'éloignement du lieu de travail ; voiture, accès à Internet, téléphone portable, devenus obligatoires pour travailler. C'est pourquoi nous avons l'impression, et ce n'est pas seulement une impression que notre pouvoir d'acheter s'amenuise.

Notre réalité vue d'en bas n'est pas la même que celle de nos élites, loin de ce quotidien qui pour les plus démunis les oblige à faire leurs courses aux Restos du Cœur, à l'épicerie solidaire, au découvert bancaire plombant encore plus leur budget en payant des agios, à vivre dans des immeubles vétustes parce qu'ils ne peuvent se payer les loyers du neuf, à se vêtir dans des friperies ou avec du made in China bon marché, à manger des

---

<sup>46</sup> [http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Indice\\_des\\_prix.pdf](http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Indice_des_prix.pdf)

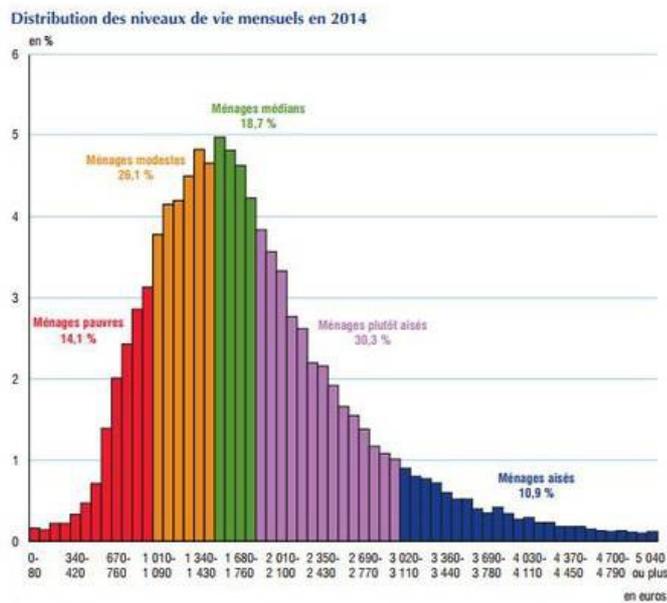
légumes nourris aux pesticides et à devenir des ....sans -dents !

Ne clamons pas, que c'était mieux avant et vouloir revenir en arrière. C'était différent. Le numérique a changé notre vie. Comme à chaque grande révolution industrielle, la société est obligée de se remettre en question. Cette fois, ce sera à cause d'un changement climatique, d'une pandémie. A nous de savoir prendre le train en marche

### *A combien se monte les revenus de la France d'en bas*

Cette France d'en bas partie représente 40% des Français vivant avec moins de 1510 euros nets par mois, dont 14,1% avec moins de 1 000€ par mois.

Les niveaux de vie que l'INSEE nous donne sont les moyennes annuelles des revenus avant impôt et sans versement de prestation.



Les différents niveaux de vie permettent d'identifier plusieurs catégories de population. - INSEE, portrait social 2017 <sup>47</sup>

<sup>47</sup> <https://www.20minutes.fr/economie/2173215-20171121-quoi-ressemble-francais-moyen-insee-dresse-portrait>

## *Le pouvoir d'achat vs le pouvoir d'acheter*

Toute l'année 2019, nous avons entendu que notre pouvoir d'achat augmentait. Difficile à croire alors que l'on avait de plus en plus de mal à finir le mois. Une croissance économique peut-elle être au rendez-vous, aussi minime soit-elle et que nous ressentions le contraire ?

En ce mois de mai, au sortir du confinement, nous entendons dans les médias, les économistes nous dire que les Français ont fait des économies parce qu'ils n'ont pas dépensé. Certains sociologues élèvent quand même la voix pour signaler que les plus pauvres d'entre nous dont les enfants mangeaient à la cantine à midi ne s'en sortent plus à cause du budget nourriture en augmentation. Vérité ou mensonge ? En réalité, ce sont toujours les mêmes qui n'arrivent pas à boucler la fin du mois, pas seulement ceux qui ont des enfants, ils ont fait des économies sur d'autres enveloppes, mais tous ceux qui allaient aux Restos du Cœur. Et malheureusement ils sont de plus en plus nombreux. De plus beaucoup se sont retrouvés sans travail et même sans chômage, tels les indépendants, les auto-entrepreneurs, les étudiants, les salariés non déclarés ou avec des entreprises qui ne rouvriront pas ....

Si la théorie est une chose, la pratique en est une autre. Les critères des indices de l'INSEE, nous disent que la croissance augmente peu, mais sûrement, alors que la moitié des ménages français n'arrive plus à faire face à leurs dépenses toujours grandissantes.

L'INSEE a raison et nous aussi. Depuis 2002, on a confondu le pouvoir d'achat et NOTRE pouvoir d'acheter. Une croissance économique peut augmenter et NOTRE « pouvoir d'acheter » baisser. Cette divergence de conception s'explique par des phénomènes pervers et surnois qu'il faut avouer :

- Le progrès a ajouté des outils de communication et de confort à notre vie quotidienne, qui maintenant sont obligatoires pour avoir accès à l'administration et à l'emploi – téléphone portable, ordinateur, Internet, - ajoutons-y les appareils ménagers, la

télévision, les appareils connectés, qui eux ne sont pas obligatoires, mais personne ne comprendrait qu'on ne possède pas réfrigérateur et machine à laver ... Nos besoins « obligatoires et/ou indispensables », augmentent plus vite que nos salaires. Pour certains d'entre nous, surfant sur des temps partiels, des mi-temps, des indemnités du chômage, les fins de mois sont encore plus aléatoires. Pour que le taux de croissance économique continue à augmenter plus que nous ne pouvons acheter avec nos salaires, la Banque baisse les taux de crédit. Le consommateur a donc tendance à emprunter, ce que lui permettent facilement les magasins, les banques, les organismes de crédit. C'est oublier que le crédit à lui aussi un coût qui augmente d'autant le prix réel du produit acheté, et l'emprunteur arrive vite au surendettement. Crédit qui n'est pas, nous semble-t-il, pris en considération l'INSEE pour le calcul du pouvoir d'achat.

- L'obsolescence des appareils ainsi que la mise sur le marché à grands renforts de publicité de nouveaux produits.
- Notre inconscient aussi est responsable. La société nous conditionne pour nous conduire à un comportement compulsif d'achats et non de réparation et d'entretien. On ne reprise plus une paire de chaussettes, on en achète une autre etc.... Une paire de chaussettes reprises « ça craint » comme disent nos ados.
- Lié au prix de l'immobilier des grandes métropoles, l'obligation d'aménager son existence éloignée de son lieu de travail (transports, garde d'enfants le temps qu'un parent puisse le récupérer, cantine, appareils connectés) crée des frais supplémentaires.

En 2015 Michel Sapin nous disait : "Le pouvoir d'achat des Français s'est amélioré même s'ils ne s'en rendent pas compte." Ce ministre avait un grand sens de l'humour politique.<sup>48</sup> Il avait confondu pouvoir d'achat et pouvoir d'acheter.

Notre pouvoir d'acheter n'aurait donc pas les mêmes critères que

---

<sup>48</sup> <https://pressclub.fr/xiiieme-prix-press-club-humour-et-politique-troisieme-selection-2015/>

ceux du pouvoir d'achat, bien que l'on ne sache pas vraiment les « secrets de fabrication » de l'INSEE.<sup>49</sup> Ce que tout foyer sait en revanche, c'est qu'un crédit sur 60 mois à 7,7% est en réalité un crédit de 38,5% (TAEG) sur la somme totale empruntée. N'oublions pas l'assurance que le conseiller financier rajoute d'autorité. Qu'un loyer est censé représenter le tiers de nos revenus, alors qu'en réalité c'est parfois plus avec les charges, que l'emploi est rarement à côté de chez nous. Que grâce à l'obsolescence des produits, on ne trouve plus de pièces détachées, ni de spécialiste afin de réparer un modèle d'électroménager n'étant plus sous garantie. Le quotidien d'un ménage se retrouve en décalage avec la réalité du taux de croissance, donc de la volonté des dirigeants de l'état qui confondent encore une fois pouvoir d'achat et notre pouvoir d'acheter.

On est dit-on, un pays en bonne santé, si on a un taux de croissance élevé. La gauche pense que les salaires doivent augmenter. Ce raisonnement donnerait parait-il, plus de pouvoir d'achat, donc bon pour les entreprises et pour le porte-monnaie du consommateur. Raisonnement souvent mis en avant, en prévision d'élections. Cela s'appelle l'inflation, et le salarié s'aperçoit qu'il a été grugé puisque son « pouvoir d'acheter », n'a fait que rattraper ce pouvoir pendant une très courte période et que de nouveau il va le perdre très vite, car comme les salaires auront augmenté, il faudra augmenter les prix de revient des produits, et on revient à la case départ.

Exemple : la revalorisation d'un salaire de 2% suite à une inflation de 2%.

Un salaire de 1000€ augmentera de 20 €. Cela étant le rattrapage d'un pouvoir d'achat perdu dans l'année.

La baguette de pain augmentera de 2%. A 0,80 elle passe à 0,82, le boulanger ne pouvant rendre la monnaie sur 0,816€. Mais comme la baguette est un achat quotidien, cela revient à une augmentation de

$$0,02 \text{ €} \times 30 \text{ jours} = 0,60.$$

Ceci est valable pour UN seul article. Pourtant certains postes tels les loyers,

<sup>49</sup> Rédigé par A. Caillaud un rapport de 192 pages explique pourquoi « parmi les indicateurs des statistiques produites par l'INSEE, l'indice des prix à la consommation est l'un des plus importants par l'utilisation qu'en fait la société ». Toutefois, sans révéler les « secrets de fabrication », il explique aussi la méthode utilisée et sa mise en pratique.  
[http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Indice\\_des\\_prix.pdf](http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Indice_des_prix.pdf)

les fournitures d'énergie, les mutuelles, les assurances auront pu augmenter de plus de 2%.

Inexorablement le pouvoir d'acheter sera de nouveau grignoté par les augmentations conjuguées de tous les produits et services dont la famille a besoin.

Dans les faits, la moitié des français passe son temps à courir après un pouvoir d'acheter qu'il n'a plus, puisque l'augmentation de celui-ci n'est même pas la revalorisation perdue du pouvoir d'achat. On comprend mieux ainsi pourquoi les Smicards ont de plus en plus de difficultés.

Les époques passent et avec elles le paysage économique évolue. Lorsque l'usager que nous sommes a acquis un mode d'emploi, il est déstabilisant d'évoluer vers une autre conception de nos habitudes (besoin de sécurité par le rituel). A-t-on pensé qu'à l'instar des pays sous-développés accédant au monde de la consommation, nous avons eu cette période « bénie » d'après-guerre. A l'époque, nous étions dans la situation des pays émergents. Il fallait reconstruire. Les magasins étaient vides. Le taux de croissance a grimpé en flèche, parce qu'il y avait une demande énorme de consommation, donc une offre de travail, de production. Le jour où les pays africains pourront accéder aux richesses de la consommation, il en sera de même. La Chine en est l'exemple. Lorsqu'un pays se stabilise et que toute sa population accède à la consommation, faut-il continuer à avoir le même raisonnement ? Si nous avons la réalité d'un déclin économique, cela est normal. Un individu même riche, une fois ses besoins satisfaits, ne mangera pas plus que son estomac ne peut contenir, et à moins de créer artificiellement d'autres besoins par des découvertes techniques ou par des désirs entretenus par le marketing, il ne dépensera pas plus. Comme ces besoins principaux sont satisfaits, il épargne, créant du capital mais empêchant l'argent de circuler. On pouvait penser que les exportations nous sauveraient, mais les pays « sous-développés » se modernisent et fabriquent. Par conséquent, ils n'ont plus besoin de notre exportation de produits courants. Ce sont eux qui exportent grâce à une main d'œuvre moins chère.

### *Notre seuil de tolérance*

La perception est une chose, mais quand est-il réellement de notre pouvoir d'achat ? Ces 20% de la population avec un revenu de 1 539,42 € bruts<sup>50</sup> par mois soit suivant leur contrat un revenu de 1.185€ ont-ils la possibilité non seulement de survivre, mais de ne pas se retrouver SDF ?

L'individu a un seuil de tolérance physique et moral. En dessous de ce seuil, au lieu de vivre, il survit. Dans ce cas, il verra son travail sans plaisir, ses enfants comme un fardeau financier plus que comme une joie, il enviera ce que les autres possèdent.

Comment peut-on définir un seuil de tolérance,<sup>51</sup> les besoins n'étant pas les mêmes pour tous ? Pour la mère de famille célibataire débordée ou la mère de famille nombreuse débordée elle aussi, mais soutenu par son compagnon qui partage les tâches ? Pour l'étudiant ou le retraité ? Pour le gardien de prison ou le délinquant en cellule ? Pour celui qui habite dans le nord de la France ou dans le Sud ? Pour que ce quotidien ait un sens, un sens qui dépasse le survivre pour vivre. Un sens qui se retrouvera dans la citoyenneté, la famille, le travail. Ceci explique peut-être pourquoi à force d'entendre dire que nous avons de l'argent, par l'intermédiaire du crédit, des ménages avec un revenu médian arrivent à des fins de mois dans le rouge, à du surendettement, à des problèmes de santé dus à l'anxiété : obésité, anorexie, stress.

Certains pensent que pour calculer le niveau de vie, il faut déduire des revenus l'ensemble des charges de logement, car disent-ils, ce n'est pas la même chose d'avoir 1000€, de ne pas payer de loyer et d'avoir 1000€ et devoir payer 500€ de loyer. D'autres, qu'il faudrait y ajouter pour certaines catégories l'autoconsommation ou l'accès possible à des services publics. C'est, pensons-nous, une mauvaise idée, car c'est un choix d'existence que ces personnes ont fait. Pourquoi les pénaliserait-on pour ce choix ? C'est aussi oublier qu'un propriétaire paie des impôts fonciers et que la plupart des

---

<sup>50</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13740> - <http://www.smic-horaire.com>

<sup>51</sup> Ici, le mot n'est pas pris dans le sens d'indulgence, mais dans le sens de ce qu'on peut tolérer entre vivre et survivre

familles avec enfants, locataires de leur appartement touchent l'APL.

Toute notre économie et notre système social français sont basés sur des critères qui définissent un seuil de pauvreté moyen et identique pour tous. Pourtant en pratique le même revenu ne pourra pas être dépensé de manière identique pour tout le monde. Il dépendra du lieu géographique (montagne, région ensoleillée ...), du quotient familial, de la santé, de l'âge, du lieu d'habitation par rapport à l'emploi etc...

Ce sont ces statistiques qui faussent le raisonnement de nos édiles. Puisque c'est un état dû à plusieurs facteurs, ne serait-il pas plus juste de définir et d'appliquer une grille de seuils de tolérance suivant le quotient familial et le lieu géographique, plutôt qu'un seuil de pauvreté.

Il est important que le seuil de tolérance soit calculé en fonction des évolutions familiales. Il a été démontré qu'il existe un lien entre l'incidence des changements dans une vie et le déclenchement de problèmes médicaux mineurs, de maladies psychosomatiques ou de dépression. La santé physique et psychologique d'un allocataire du RSA résiste mal à la longueur du processus ainsi qu'aux échecs constants qui l'ont amené à ce stade et qui l'y maintiennent. Psychologiquement, si la personne a de quoi financièrement survivre, il n'en est pas de même pour sa santé qui évolue très souvent vers la dépression.

Il est évident que le seuil de tolérance sera toujours approximatif et remis en cause, tout comme on peut être toujours pauvre par rapport à nos envies et nos besoins.

### ***Peut-on définir et calculer un seuil de tolérance ?***

Nous ne sommes pas les seuls à nous demander quels sont les besoins matériels et environnementaux nécessaires pour vivre et non survivre ? Des enquêtes sont menées dont les résultats apparaissent sur Internet. Les commentaires sont aussi révélateurs que les enquêtes elles-mêmes.

Une enquête menée par Rue 89, sur Internet, <sup>52</sup> corrobore une étude de différentes personnes entre revenus et dépenses et confirme que plusieurs critères sont à prendre en compte, le plus gros poste du budget étant le logement.

Toujours sur Internet, le site Clameur <sup>53</sup> nous donne les tendances nationales des loyers en France. Pour un studio de 20m<sup>2</sup>, il faut en moyenne compter 16,2€ x 20m<sup>2</sup> soit 324,00 € + charges locatives, soit environ 400€.

C'est ainsi que si l'on prend les chiffres de l'INSEE, théoriquement 30% des citoyens percevant le SMIC ou moins n'auraient plus le droit de se loger, s'ils ne vivaient chez les parents, ou dans des logements insalubres, les loyers et charges locatives représentant un tiers des revenus (ceci fait partie des références demandées par les bailleurs, qui ne prennent pas en compte les prestations allocations logement qui pourraient être perçues), soit 400€ x 3 = 1200 € net. On comprend mieux comment des personnes travaillant à temps plein avec un CDI se retrouvent sans domicile personnel. Paris intra-muros et les grandes métropoles étant hors de portée de nos bourses.

Si revenus et dépenses sont différents pour chacun, certains besoins matériels comme logement, nourriture, impôts et taxes sont incontournables. Il faut aussi admettre que les besoins financiers, matériels ainsi qu'environnementaux et familiaux, ne sont pas les mêmes, suivant le sexe, le lieu géographique, l'emploi, la situation familiale. Au nord, nous aurons plus besoin de chauffage qu'au sud. Le coiffeur n'a pas le même coût pour une femme que pour un homme, un parent seul avec des enfants en bas âge aura besoin de structures pour le seconder, etc...

Certaines personnes peuvent vivre avec moins de 600 € <sup>54</sup> de revenus et « royalement » avec une somme entre 600 et 1000€, parce qu'elles sont locataires de leur maison dans une zone désertifiée, qu'elles ont un jardin potager, 3 poules et deux lapins, qu'elles ne possèdent pas de voiture et n'ont pas à se déplacer, qu'elles bénéficient de diverses aides d'associations

---

<sup>52</sup> <http://monnaie64.rssing.com/chan-15570055/latest.php->

<sup>53</sup> <http://www.clameur.fr/tmn.htm>

<sup>54</sup> <https://www.mes-allocs.fr/guides/rsa/montant-rsa/montant-rsa-personne-seule/>

et sont exonérées d'impôts, sans oublier une certaine philosophie de vie, alors que d'autres ne s'en « sortent » pas avec des revenus beaucoup plus conséquents.

Théoriquement, les besoins devraient être les mêmes pour tous, hommes ou femmes, et pourtant en pratique ils ne sont pas identiques. Les coûts des besoins par rapport à la société, au travail et à l'environnement n'étant pas les mêmes suivant l'individu et son sexe que ce soit pour les vêtements, le coiffeur, la force musculaire, etc...

### *Avec combien la France d'en bas vit-elle réellement sans les aides*

Pour voir si le raisonnement tient la route, voyons si nous dépenserions de la même façon selon le lieu et le sexe, une somme identique. Prenons comme exemple de comparaison deux célibataires, gagnant tous deux le même salaire, dont un homme travaillant à moins de cinq cents mètres de chez lui, à Lodève, petite ville de l'Hérault, comme manutentionnaire dans une grande surface commerciale et une femme célibataire, manutentionnaire elle aussi, habitant la banlieue marseillaise, et travaillant dans le centre-ville. Tous deux sont au contact du public.

Ils n'auront pas les mêmes besoins donc les mêmes dépenses. Les dépenses de transport, de coiffeur, d'habillement, de frais de repas à midi, seront plus conséquentes pour la femme que pour l'homme, sans compter le temps consacré au transport. Pourra-t-on prendre en compte un renouvellement des appareils ménagers et des menues réparations, une épargne pour l'imprévu et les impôts, ainsi que des vacances. Si on souhaite comptabiliser des vacances, c'est pour donner un peu de respiration, éviter des effets de stress, bien peu profitable à la sécurité sociale.

En définitif, les fins de mois seront plus difficiles pour elle que pour lui. L'égalité de leurs salaires n'y changera rien, ce sont les circonstances qui changent le résultat. Dans ce cas-ci, pour définir le seuil de tolérance, il faudrait prendre, non les besoins du manutentionnaire de Lodève, mais ceux de la manutentionnaire de Marseille. Le choix de vie étant financièrement

plus favorable au manutentionnaire de Lodève qu'à celle de Marseille. Vous direz : elle avait le choix d'aller habiter Lodève. Mais si tout le monde va habiter Lodève, Lodève deviendra Paris. Et les habitants de Lodève n'ayant pas la même vie sociale que ceux de Paris ont droit aux compensations qu'ils ont choisies.

Pour les statistiques, la manutentionnaire de Marseille est au-dessus du seuil de pauvreté, puisqu'elle touche le SMIC et pourtant... Il n'est pas difficile de comprendre qu'elle ne peut que survivre ayant atteint son seuil de tolérance. Grâce aux aides cumulées de l'État et des associations, elle n'aurait pas intérêt à travailler, mais s'enfoncerait de plus en plus dans la survie et la dépression. Pour qu'elle puisse avoir le même niveau de vie que le manutentionnaire de Lodève, il faudrait que son revenu mensuel soit au minimum de 200,00€ supérieur.

### *... et quand on est seul ou plusieurs à vivre sous le même toit*

Il existe le fameux quotient familial, mais là aussi est-il « juste » pour cette France d'en bas. Alors que les impôts pensent, puisque c'est comme cela qu'ils le comptent qu'un couple marié ou pacsé et soumis à imposition commune a droit à 2 parts de quotient familial qu'un seul ou que les deux travaillent. Les personnes à charge (enfant, personne invalide) donnent droit à une demi-part par personne à charge pour les 2 premiers à charge et une part entière par enfant à partir du 3e.

Dans la suite de notre raisonnement, une famille monoparentale ou ayant à charge une personne invalide ou âgée, a autant de frais fixes qu'une famille composée de deux adultes qui peuvent s'entraider, ce niveau diminuant avec le nombre d'enfants et les besoins géographiques.

Combien leur reste-t-il une fois les frais fixes de loyer enlevés pour vivre, payer les assurances, EDF, etc ... par personne avec un : SMIC mensuel de 151,67 H (soit 35 heures hebdomadaires) au 1/08/2018

- brut : 1 539,42€
- net : 1 185,35€ selon le contrat de travail

- Pour une personne ayant un enfant à charge logeant dans un deux pièces à Marseille retirant les frais fixes (loyer + charges) de 500€

$$(1185 \text{ €} - 500 \text{ €}) : 2 = 342,50 \text{ €}$$

Dans ces autres exemples que l'on soit trois ou quatre, le loyer est inchangé, la surface occupée étant la même :

- Pour un couple travaillant tous deux avec un enfant moins loyer + charges pour un trois pièces de 60m<sup>2</sup> à Marseille (1 séjour, 2 chambres, cuisine, salle d'eau)

$$(1185 \text{ €} \times 2) - (60 \text{ m}^2 \times 12,64\text{€}^{55} + 20 \text{ €} \text{ charges}) : 3 \text{ pers.} = 530,66\text{€}$$

- Mais s'ils ont deux enfants, et si les deux enfants font chambre commune donc loyer identique on aura :

$$(1185 \text{ €} \times 2) - (60 \text{ m}^2 \times 12,64\text{€}^{56} + 20 \text{ €} \text{ charges}) : 4 \text{ pers.} = 397,9 \text{ €}^{57}$$

Ici, le pouvoir d'acheter diminue avec le nombre d'enfants malgré les économies faites sur la surface de l'appartement, donc sur le bien-être. Les dépenses pour les enfants étant en réalité plus conséquentes que pour les adultes même si elles sont différentes. Pour les bébés, les couches et laits maternisés sont une véritable charge. Les enfants grandissent vite. Chaussures et vêtements sont à renouveler tous les six mois, si ce n'est plus. Un enfant mange autant qu'un adulte quoique l'on pense, petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Les fournitures scolaires et les activités périscolaires ne sont pas gratuites. C'est l'enseignement qui l'est.

Les dépenses d'énergie et de temps dépendent de la distance entre le lieu de travail et l'habitation. Il y a 30 ans, il était établi que la distance moyenne de son habitation à son lieu de travail était de 4 km, il est maintenant de 30 km. Tout comme on souhaite baisser le seuil de pauvreté, un des moyens de faire baisser notre seuil de tolérance et d'augmenter notre « pouvoir d'acheter » est de changer les comportements en commençant par revoir l'urbanisme, afin de réduire les temps et les coûts de transport, de faire cohabiter lieu de travail, commerces et habitations.

<sup>55</sup> Source : <https://www.seloger.com/prix-de-l-immo/location/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille-1er/130201.htm>

<sup>56</sup> Source : <https://www.seloger.com/prix-de-l-immo/location/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille-1er/130201.htm>

<sup>57</sup> *Volontairement nous ne comptons pas les aides des allocations familiales.*

On pourrait en conclure que l'inégalité entre homme et femme n'est pas due seulement aux études, aux emplois, aux salaires et aux temps de travail, mais aussi aux besoins de chacun.

### ***Calcul d'un seuil de tolérance***

En comparant ces exemples, on comprend plus facilement les conséquences dues à des causes quotidiennes, qui si elles sont minimales, ont des répercussions importantes sur un revenu parce qu'elles sont cumulées, surtout si celui-ci est en dessous du SMIC.

Est-il possible de définir un seuil où il serait permis de vivre correctement selon nos besoins urbains et français ?

Ainsi, si on prend comme référence le loyer moyen d'un studio dans une grande ville, un seuil de tolérance (et non de pauvreté) pour un célibataire français se situe approximativement à 1350 € net (loyer à 450€ x 3)<sup>58</sup>, (hors Paris intra-muros) beaucoup plus élevé qu'un SMIC net ainsi que du seuil de pauvreté dont les chiffres sont donnés par l'INSEE.

Au contraire du seuil de pauvreté évalué par différentes méthodes selon les pays à partir du Produit Intérieur Brut,<sup>59</sup> le seuil de tolérance pourrait se calculer

- Soit en prenant comme ici la référence moyenne d'un studio de 450€ multiplié par 3.<sup>60</sup>
- Soit sur la base des besoins matériels nécessaires à l'individu par rapport au lieu géographique d'un pays et au nombre de personnes à charge.

C'est dans les grandes villes que l'on retrouve la plus grande concentration de personnes pauvres, ce qui est logique puisqu'il y a plus

---

<sup>58</sup> loyer moyen pour petite surface 413€ + charges <http://www.prepa-hec.org/guides/logement/loyer-moyen-par-region>

<sup>59</sup> En Europe le calcul du seuil de pauvreté s'évalue à 60% du revenu médian En France, l'INSEE le calcule à 50% du revenu médian Aux Etats-Unis, le calcul du seuil de pauvreté se fait par référence à la somme qui permet à un individu d'acheter le panier qui comprend les éléments essentiels pour une alimentation saine x par 3 pour tenir compte des autres facteurs comme le logement ou l'habillement. ([www.journalchange.com](http://www.journalchange.com)) Certains pays comme les Etats-Unis ont préféré adopter comme référence un seuil de tolérance plutôt qu'un seuil de pauvreté. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Seuil\\_de\\_pauvreté](https://fr.wikipedia.org/wiki/Seuil_de_pauvreté)

<sup>60</sup> <http://www.logic-immobilier.com/guide-immobilier/colocation/prix-studio-par-ville--279.php>

d'habitants au km<sup>2</sup>. Mais la pauvreté est partout, dans les zones rurales où elle se fait encore plus ressentir, car les « plans banlieues » n'y sont pas appliqués, les services publics se raréfient et les déplacements longs trajets deviennent obligatoires.

***Impôts et prestations sociales réduisent-ils les inégalités entre les plus aisés et les plus pauvres ?***

Là n'est pas la question. Ce que nous demandons, c'est de ne plus avoir nos fins de mois deux jours après avoir touché la paie. C'est que le petit patron, l'artisan, l'autoentrepreneur arrive à toucher un salaire correct. C'est que le petit agriculteur, le petit éleveur ne soit pas considéré comme un pestiféré parce qu'il a des cochons ou des vaches qui font du lisier. La France d'en bas ne serait pas jalouse de la France d'en haut si elle avait plus de reconnaissance à la fois financière, mais aussi de respect devant tout le travail qu'elle accomplit. Qu'on lui dise merci, tous les jours et pas seulement parce qu'il y a une pandémie. Qu'elle ne soit pas transparente quand encore on ne la méprise pas en plus.

***Vivre ou survivre ? Pour la France d'en bas, là est toute la question***

On a constaté que les inégalités ne sont pas seulement dues aux grilles de salaires, mais aussi à la différence qu'il y a entre pouvoir d'achat et pouvoir d'acheter.

Déjà, pour commencer, en 2020, un SMIC sans les aides de l'état ne suffit pas, mais à force d'avoir des aides, nous dépendons de cette administration. Obligés continuellement, de rendre des comptes à cet état bienfaiteur, les bénéficiaires deviennent des assistés.

Il a été démontré qu'il existe un lien entre l'incidence non seulement des changements dans une vie, mais aussi de la difficulté financière à les vivre et le déclenchement de problèmes médicaux mineurs, de maladies psychosomatiques ou de dépression. La santé physique et psychologique de

l'allocataire du RSA résiste mal à la longueur du processus ainsi qu'aux échecs constants qui l'ont amené à ce stade et qui l'y maintient. Il en coûte plus à la communauté de l'aider à survivre que de lui avoir fourni et rémunéré du travail en lieu et place du chômage. Psychologiquement, si la personne a de quoi financièrement survivre, il n'en est pas de même pour sa santé qui évolue très souvent vers la dépression.

On ne se pose pas assez la question ; pourquoi y a-t-il en France près d'un Français sur dix<sup>61</sup> riches ou pauvres, souffrant de dépression nerveuse ? Les suicides de salariés sur leur lieu de travail auraient dû alerter. Alors que nous représentons mathématiquement une somme de travail que les chercheurs mettent en équation pour accroître la consommation, nos aspirations sont autant philosophiques, sentimentales que basement matérielles, afin que notre vie ait un but. Lorsqu'il n'y a plus de but, ni d'idéal, nous n'avons plus envie de vivre, et quand on en arrive au stade suicidaire, c'est qu'il nous manque un de ces trois paramètres. On pourrait alors se demander si l'envie fait partie des besoins ? Les agences de marketing et de publicité l'ont bien compris, aussi ont-elles sublimé l'envie, le désir, qui devient alors un besoin ... une nécessité ... un but.

L'écologie va renforcer les inégalités du pouvoir d'acheter, alors qu'il est possible de vivre et de respirer plus sainement sans pour cela augmenter nos dépenses, autant les nôtres que celles de l'état.

Vouloir interdire les voitures diesel, les voitures de plus de vingt ans rajoute une pénalité à des personnes qui ne peuvent s'en passer parce que trop loin de leur travail pour des raisons du prix de l'immobilier, ou habitant en rase campagne. C'est creuser l'inégalité du pouvoir d'acheter encore un peu plus parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers d'en acheter une récente moins polluante.

Un autre exemple du creusement des inégalités parce que mal pensé par des bureaucrates « d'en haut » qui ne connaissent pas la vie des gens « d'en bas ». Changer ses ampoules par des ampoules à économie d'énergie. Beaucoup plus chères, l'état a fait un geste pour en acheminer gratuitement

---

<sup>61</sup> <https://www.franceinter.fr/societe/pres-d-un-francais-sur-dix-victime-de-depression-en-2017>

une dizaine vers des foyers non imposables. Sauf que .... le message était passé via Internet. Il fallait déjà avoir un ordinateur pour en faire la demande et savoir s'en servir ..... et ne pas être en zone grise ou blanche. Ce sont de petites gouttes d'eau, mais additionnées elles finissent par remplir le verre et déborder.

La possibilité de payer une partie de l'isolation de votre maison pour 1€ est réservé aux personnes vivant en maison individuelle et propriétaire. Comment faites-vous si vous êtes locataire d'un appartement en ville. Votre propriétaire, si il est conscient du problème du réchauffement climatique, fera faire les travaux, qui puisqu'ils sont faits en interne réduiront d'autant la surface carré de l'appartement, et comme il aura fait ces travaux qui apporte du bien-être, augmentera votre loyer.

De même pour tous légumes et fruits bio qui sont facilement 30% plus chers.

Ce qui fait tourner l'économie est le consommateur. Plus nous consommons, plus nous exportons, plus le PIB, pierre angulaire d'une économie saine augmente. S'il y a récession, c'est mauvais non seulement pour notre économie, mais pour notre pouvoir d'achat. C'est tout au moins ce qu'on veut nous fait croire.

Parce que :

- Les politiques nous vendent des méthodes soi-disant miraculeuses, souvent pompées des politiques américaines
- Le MEDEF nous raconte l'approche unique basée sur les réunions de Davos, utilisée par eux qui va nous permettre de croire qu'il n'y a que la croissance du PIB qui est la solution
- Les économistes nous expliquent les dernières statistiques qu'il faut absolument lire sur le sujet

Tableau 1

<i>Célibataire femme sans enfant à Marseille</i>	<i>Budget mensuel</i>
<i>Loyer d'un studio, Salle d'Eau</i>	450
<i>Charges locatives</i>	30
<i>Assurance maison</i>	20
<i>Mutuelle</i>	30
<i>Gaz – électricité - chauffage</i>	50
<i>Nourriture – entretien maison</i>	300
<i>Transport (carte RTM)</i>	39
<i>Habillement - Coiffeur</i>	70
<i>Internet / Télévision (Free)</i>	39
<i>Portable (low cost)</i>	10
<i>Téléphone fixe</i>	0
<i>Retenus à la source</i>	0
<i>Divers</i>	97
<i>Épargne</i>	<b>50</b>
<i>Total</i>	<b>1185€ *</b>
<i>* Le SMIC est de 1 185 € net mensuel sur la base de 35h par semaine au 01/01/2020</i>	

*Cette personne n'est censée avoir, ni crédit, ni voiture.*

*Elle va chez le coiffeur une fois par mois (32€ shampoing, coupe, brushing) et n'a pas besoin de vêtements spéciaux pour travailler*

*Le repas de midi lui coûte 6 € x 22 j = 132 € (sandwich)*

*Il lui reste 5,41 € par jour pour le repas du soir, le petit déjeuner, l'entretien de la maison*

*Les prix des locations sont les 1er prix d'un logement répondant aux normes dans les zones nommées.*

*Ce qui est considéré comme « divers » sert à payer les imprévus, les soins, les sorties...*

*Elle souhaiterait déménager pour un appartement 2 pièces, acheter une voiture, prendre des vacances.*

Tableau 2

<i><b>Célibataire homme sans enfant à Lodève (Hérault)</b></i>	<i><b>Budget mensuel</b></i>
<i>Loyer d'un F2</i>	<i>380</i>
<i>Charges locatives</i>	<i>25</i>
<i>Assurance maison</i>	<i>30</i>
<i>Chauffage/eau chaude/ Gaz – électricité (1)</i>	<i>70</i>
<i>Mutuelle</i>	<i>30</i>
<i>Nourriture – entretien maison (2)</i>	<i>300</i>
<i>Transport</i>	<i>0</i>
<i>Habillement - Coiffeur</i>	<i>30</i>
<i>Internet / Télévision</i>	<i>39</i>
<i>Portable</i>	<i>10</i>
<i>Téléphone fixe</i>	<i>0</i>
<i>Retenues à la source</i>	<i>0</i>
<i>Divers</i>	
<i>Soirées, sorties, vacances</i>	<i>121</i>
<i>Épargne</i>	<i>150</i>
<i>Total</i>	<i>1 185,00 €</i>
<i>* Le SMIC est de 1 185 € net mensuel sur la base de 35h par semaine au 01/01/2020</i>	

*Cette personne n'est censée avoir, ni crédit, ni voiture.*

*Il va chez le coiffeur une fois par mois (20€ coupe) et n'a pas besoin de vêtements spéciaux pour travailler*

*(1) Lodève a un climat plus froid que celui de Marseille*

*(2) Notre célibataire rentre chez lui, à pied, pour déjeuner.*

*Il a la possibilité d'aller jouer aux boules tous les jours et au café avec des voisins*

*Il a un budget pour sorties et vacances*

*Les prix des locations sont les 1er prix d'un logement répondant aux normes dans les zones nommées. Ce qui est considéré comme « divers » sert à payer les imprévus, les soins, .....*

*Tout commence par l'éducation et l'instruction  
mais avec la carte scolaire ....  
.... et finit par la retraite*

*Ce que je veux...  
C'est que pour tout ouvrier, la maison de famille et le jardinet,  
qu'il a acquis par son travail soient insaisissables,  
exempts d'impôts et de frais de succession. »*

*profession de foi de 1893, l'abbé Lemire.*

### *Éducation et/ou instruction*

Toute éducation commence avec la vie dit un proverbe.

Il ne faut pas confondre éducation et instruction. Les deux termes sont trop souvent mélangés. C'est l'éducation qui en associant socialisation et savoir vivre inculque les valeurs d'éthique et de citoyenneté. C'est l'instruction qui apporte une culture, un métier, un savoir-faire. C'est en associant les deux que l'on donne les moyens aux futurs adultes que sont nos enfants de devenir des hommes et des femmes responsables.

L'éducation et l'instruction sont les points de départ importants de toute notre vie. C'est toute l'éducation avant six ans qui formera le futur adulte, qui tissera les liens entre lui, sa famille et les autres car il est difficile pour des parents face à des ados d'affirmer une autorité si dans les premières années, l'apprentissage du comportement n'a pas été programmé et transmis par ceux-ci. L'État souhaite prendre en charge l'instruction à partir de 3 ans surtout parce qu'il vise les classes dites pauvres, mais quand on parle d'amour, il n'est plus question de classe sociale. Des enfants sont

parfois plus aimés et souhaités chez le « petit peuple » qu'ailleurs. Et là, nous en revenons à tous ceux qui nous étudient à travers leurs loupes et leurs statistiques en oubliant de prendre en compte les sentiments.

Il ne faut pourtant pas croire qu'éducation et instruction empêchent la délinquance, il n'y a qu'à lire les journaux pour s'en rendre compte. Encore une idée reçue contre laquelle il faut lutter, ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on a plus de risque de devenir un délinquant. La délinquance des cols blancs, ne doit rien à la pauvreté et à l'ignorance.

Tout comme pour celui ou celle qui deviendra un adulte violent. La famille a autant d'importance, que l'enfant ou l'enseignant. L'enfant risque de reproduire ce qu'il verra dans son foyer. S'il reçoit beaucoup d'amour, il pourra en donner à son tour, s'il en manque il aura du mal à en donner toute sa vie. Aussi il faut faire très attention aux violences faites au conjoint, parce qu'il ne faut pas croire que ce soit seulement dans les foyers les plus modestes que cela se passe. Il n'y a malheureusement pas de critères pour nous en prémunir.

L'État, et la société veulent tout régenter. En Allemagne, si une femme ne veut pas choisir entre sa carrière et avoir des enfants, mais assumer les deux, elle sera considérée d'office comme une mauvaise mère, aussi la natalité dans ce pays est en chute libre. L'Allemagne doit faire appel à l'immigration pour embaucher dans les usines.

Si l'un des parents souhaite rester au foyer pour élever l'enfant, il est nécessaire de lui permettre d'avoir le choix afin qu'il puisse le faire. L'état et la société ne doivent pas choisir pour nous, mais nous donner les moyens d'assumer ce choix. Nous, Françaises, nous pouvons faire les deux. Nous sommes à juste titre jalosées par les femmes américaines parce que nous arrivons à tout assumer.

### *Sauf que....*

Que l'on habite dans les quartiers Nord de Marseille ou à Neuilly, les écoles ne sont pas les mêmes, les méthodes d'éducation non plus, pas plus que la pédagogie mise en œuvre dans les écoles privées ou publiques.

## *La méthode Montessori*

Il est bien connu que tous les enfants ne se développent pas à la même allure. Vouloir que tous les enfants soient propres, parlent couramment et soient autonomes à trois ans relève de l'utopie. Ceux qui nous ont « pondus » l'obligation d'envoyer les enfants de trois ans et même de deux à la maternelle (car c'est comme cela que nous l'avons compris), soit n'ont pas eu d'enfant, soit ils ne les ont pas élevés eux-mêmes, soit ils ont eu des petits génies.

Tout comme vouloir envoyer ces petits dans des classes où les ASEM et les maîtresse vont devoir passer leur temps à leur faire laver les mains, essuyer les objets qu'ils auront touchés, leur faire observer les distances en récréation, etc..... Oui, cela se fera, parce que l'on peut tout faire, mais au détriment de qui et de quoi ?

Encore une inégalité flagrante qui fait une France à deux vitesses ! Les parents qui le peuvent, inscrivent leurs enfants dans des maternelles qui appliquent la méthode Montessori<sup>62</sup>, permettant à l'enfant de se développer à son rythme et qui ainsi lui donne de bonnes bases pour ensuite intégrer une école privée renommée. Pourquoi ne pas appliquer cette méthode pédagogique dans toutes les maternelles et permettre ainsi à chaque enfant de prendre un bon départ avec les mêmes chances. Certains pays européens qui sont au rang PISA <sup>63</sup> devant nous, n'obligent pas les enfants à recevoir une instruction <sup>64</sup> avant la primaire. Pourquoi ne pas copier ce qui pourrait nous tirer vers le haut ?

L'éducation reste à l'heure actuelle à la seule charge des parents, les enseignants et l'Éducation Nationale soutenant qu'ils ne sont pas là pour l'assumer. Pourtant, si l'on regarde ce qui se passe dans la vie quotidienne, non en théorie, mais en pratique, il suffit de faire un calcul très simple. Les enfants passent plus de temps à l'école avec les enseignants, qu'en compagnie effective de leurs parents. Pour être en bonne santé, ces enfants

<sup>62</sup> <https://decouvrir-montessori.com/quest-ce-que-la-pedagogie-montessori/>

<sup>63</sup> [https://www.oecd.org/pisa/PISA2018%20Resumés\\_I-II-III.pdf](https://www.oecd.org/pisa/PISA2018%20Resumés_I-II-III.pdf)

<sup>64</sup> <https://fr.statista.com/infographie/13364/a-quel-age-lecole-est-elle-obligatoire-en-europe/>

doivent se coucher tôt, il ne reste alors plus qu'une à deux heures de relations enfant/parents une fois que ceux-ci ont été les chercher chez l'assistante maternelle ou la nounou.

Ces mêmes parents, qui rentrent tard de leur travail le soir, fatigués, qui ont la charge de la préparation des repas, l'entretien de la maison n'ont guère le temps de vraiment s'occuper de leurs enfants pour leur donner cette éducation dont ils ont tant besoin. La pandémie aura été une expérience pour beaucoup de foyers d'avoir les enfants à charge et surtout les adolescents 24h sur 24. Le confinement aurait-il eu des effets bénéfiques ou négatifs entre les générations obligées à cohabiter pendant deux mois sous le même toit. Nous ne le saurons que dans six mois lorsque le dé-confinement total aura été effectué et que la liberté aura repris ses droits.

### ***L'obligation de l'instruction***

Les familles ont deux possibilités, soit assurer elles-mêmes l'instruction des enfants, soit les scolariser dans une école publique suivant la carte scolaire dont ils dépendent ou dans un établissement privé suivant leur bourse.

Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, les âges d'obligation de l'instruction ont évolué. L'instruction et non l'école est maintenant obligatoire à partir de 3 ans. À l'origine, la scolarisation était obligatoire jusqu'à 13 ans, puis 14 ans à partir de la loi du 9 août 1936. Depuis l'ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959, elle a été prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans révolus.

A la rentrée de 2020 <sup>65</sup> ce n'est plus seulement l'instruction qui sera obligatoire à partir de trois ans, mais aussi « l'accompagnement » jusqu'à 18 ans, prolongeant l'instruction obligatoire.

Concrètement, entre 16 et 18 ans, tout jeune devra se trouver :

- soit dans un parcours scolaire ou en apprentissage ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré, y

---

<sup>65</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1898>

compris les établissements privés sous contrat et ceux de l'enseignement agricole et de l'enseignement supérieur ;

- soit en emploi, en service civique, en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

Ne soyons pas hypocrites. La finalité de l'enseignement dans l'école publique est dispensée en vue de satisfaire l'entreprise. L'enseignement dans l'école privée est dispensée en vue de donner une culture générale et personnelle à celui ou à celle qui le reçoit. Et là, la voix d'en bas sait très bien qu'elle fera hurler les enseignants qui croient de bonne foi qu'ils sont là pour nous donner un savoir que nous n'aurions pas sans eux, mais ici c'est de la finalité de l'instruction dont nous parlons, pas de leur engagement et de leur dévouement.

L'enseignement est dispensé pour permettre l'accroissement du niveau de vie d'un pays et seulement ensuite pour nous permettre de nous valoriser personnellement. C'est aussi à cela que sert l'orientation, à nous diriger vers des filières dont le MEDEF a besoin. Plus le peuple est instruit, plus la valeur ajoutée de ses cerveaux dans des domaines de pointe augmente le PIB. C'est pour ces raisons que l'emploi, l'enseignement initial et la formation continue sont indissociables. Ils nous donneront notre savoir-faire, notre compétence. Nous nous instruisons pour pouvoir exercer un métier, une profession, mais c'est la pratique par l'intermédiaire de l'entreprise, qui donne l'expérience et qui oriente in fine nos nouvelles demandes de savoir.

A force de nous l'entendre dire, nous nous sommes sentis dévalorisés parce que les « intellos » ont surnommé dérisoirement « les petits métiers », qui sont si utiles à la communauté, comme la pandémie l'a si bien démontrée. Nos aïeux disaient à juste titre : « Il n'y a pas de petits métiers, ni de sots métiers, mais de sottes gens, pour avoir un pareil discours ». On a autant besoin d'artisans, de maçons, que de professeurs ou de chercheurs. Ces métiers et non ces « boulots » doivent être revalorisés, ainsi le préadolescent pourra mieux sélectionner les filières scolaires vers lesquelles il souhaite s'orienter. A l'heure actuelle, s'il lui est tellement difficile de

trouver un emploi à la sortie de l'école, c'est qu'il ignore totalement le métier qu'il souhaite exercer et encore moins les nombreux autres métiers qui en découlent.<sup>66</sup> Un panel commenté de la diversité des professions<sup>67</sup> éviterait à beaucoup d'enfants de s'ennuyer dans des cours dont ils ne voient pas l'utilité, puisque l'école est pour eux une obligation, non un tremplin pour un but ou un idéal. Car il faut admettre que les difficultés que rencontrent certains enfants viennent des enfants eux-mêmes : manque d'attention, pas l'envie, n'aime pas le professeur... ainsi que de certains enseignants : manque de motivation, peur des élèves difficiles, manque de soutien. Comme pour tout, quand on veut réussir, il faut que les deux parties s'entraident, se motivent pour atteindre un but commun.

Pourtant certains jeunes savent très tôt ce qu'ils veulent faire, mais leurs parents, les professeurs et le fonctionnement du système les poussent à rester dans des voies générales où ils s'ennuient et décrochent.

La formation tout au long de la vie depuis la maternelle jusqu'à la fin de notre vie active - la retraite n'étant pas un arrêt de toute activité - devient une obligation, non seulement formulée par un désir politique, mais surtout par un constat des besoins engendrés par notre société. Elle nous permet d'évoluer, de ne pas nous couper du monde social et de nous adapter aux nouvelles techniques. Quant à ce que nous souhaitons apprendre, cela devrait rester un choix personnel.

Pourtant une question se pose : L'éducation nationale travaille-t-elle pour l'entreprise, la société, l'enfant ou pour elle-même ?

L'école a, depuis les années 60, subi bien des aménagements et des réformes qui, sans mettre en cause le dévouement et les compétences des enseignants a, du côté administratif et pédagogique, bloqué complètement son dynamisme. L'éducation nationale travaille-t-elle pour faire des universitaires laissés sur le carreau, ou bien pour faire, des enfants qui lui

---

<sup>66</sup> *Le sociologue Louis Chauvel dénonçait "le sacrifice des jeunes". "Les nouvelles générations connaissent une désespérance profonde et leur soutien au système se délite progressivement : les adolescents des banlieues voient qu'ils n'ont rien à attendre ; les étudiants en licence constatent que leurs diplômes ne leur donnent pas la place que leurs parents auraient eue avec un baccalauréat". Les étudiants ne souffrent pas que de difficultés d'orientation. Ils sont d'abord victimes de l'inflation scolaire qui diminue fortement la valeur de leur diplôme et les contraint à des études de plus en plus longues sans forcément décrocher de diplôme ou de perspectives d'emploi intéressantes.*

<sup>67</sup> *Les ROME (fiches descriptives des métiers) devraient être non seulement à disposition, mais aussi commentées.*

sont confiés, des adolescents et des adultes qui seront « bien dans leurs têtes et leurs baskets » ? A vouloir faire de l'égalité à tout prix, à vouloir mettre tout le monde dans le même moule, pour que les enfants puissent « suivre », on tire vers le bas, on brime les individualités. On en revient toujours aux orientations qu'il faut définir lorsqu'on souhaite parler d'égalité. Souhaite-t-on une uniformité par le bas pour un résultat de 80% au bac sans tenir compte des souhaits et des compétences de chacun, ou bien prendre en compte la personnalité de l'individu ce qui créera-t-on des inégalités culturelles et par suite des inégalités sociales ? Est-il bon de montrer du doigt ceux qui n'ont pas fait les mêmes études et croire que ce sont des lacunes alors que ce sont des cultures différentes, ou bien développer et faire fructifier le potentiel qui est en chacun de nous.

De même, l'Éducation Nationale a perdu, du côté programmation, ce côté éducatif et ne transmet plus que l'instruction. Ce n'est pas en introduisant ce qu'on appelle des leçons de morale, qu'on rétablira cette éducation qui est un ensemble de paramètres commençant par le respect des autres. Mais comment les enfants peuvent-ils respecter les autres quand leurs parents ne commencent pas par respecter les enseignants, ni très souvent leur conjoint ? <sup>68</sup> Là aussi, une reconnaissance de l'école et des professeurs est nécessaire et urgente afin qu'on accorde plus de respect à ceux qui délivrent le savoir. Qu'un maître ou un professeur ait une véritable autorité qui soit reconnue non seulement par les enfants, mais aussi par les parents. Que leurs décisions ne soient plus contestées directement par ceux-ci. Il faut protéger nos enseignants. Il y a pour cela une hiérarchie qui doit s'interposer entre les parents et les enseignants.

Ceci étant le premier point qu'il faut aborder, avant de parler de réforme de l'enseignement, car il ne peut y avoir d'enseignement efficace que si ceux qui transmettent le savoir et le savoir-faire le délivrent dans de bonnes conditions et s'en vont travailler le matin sans la peur au ventre.

---

<sup>68</sup> *Une constatation. Ce sont des enseignants femmes qui sont le plus souvent agressées. Les élèves agressifs sont en majorité des garçons ou bien les parents agresseurs sont parents de garçons ! Y a-t-il cause à effet ? (Ndr)*

### *Comment est-on arrivé au 23e rang PISA*

Parce qu'on est obnubilé par la mondialisation, et qu'il faut répondre aux critères définis pour la fameuse liste PISA, l'éducation nationale et nous-mêmes ne voyons plus tout le potentiel que nous pourrions avoir si nous sortions de cette logique. A l'OCDE, organisation internationale, l'instruction que l'on donne est jugée, notée, mais ce n'est pas parce que la France sera le mauvais élève du référencement mondial que l'on sera forcément mauvais. C'est à ce niveau que nous pouvons commencer par contourner le mondialisme, ne pas prendre en considération certains critères, et certaines observations. On ne se demande pas si nous pourrions avoir d'autres objectifs. Nous sommes créatifs, curieux et se sont des qualités qui sont recherchées par les autres états qui nous débauchent des personnes de talent à leurs profits.

Certains d'entre nous doivent se rappeler des écoles communales du début des années cinquante où instituteurs et institutrices nous donnaient envie de suivre leurs traces, où avec un certificat d'études nous avions un meilleur niveau que certains de nos bacheliers en orthographe et culture générale.

Qui maintenant encore, lorsqu'on demande aux enfants ce qu'ils veulent faire plus tard nous disent : professeur des écoles ?

Et pourtant ces enseignants n'avaient que le brevet pour entrer à l'École Normale où ils apprenaient pendant trois ans de façon professionnelle à dispenser leur savoir. Mais s'ils avaient le prestige et le respect auprès de leurs élèves et des parents, ils étaient déconsidérés par le corps enseignant et l'administration qui ne regarde que le niveau des diplômes et pas les compétences, et rémunère en conséquence, et voilà comment on arrive petit à petit, alors que nous avions une école communale qui suscitait des vocations, à un enseignement au vingt troisième rang <sup>69</sup> du classement PISA. Comment on a voulu transformer ce qui était bien en mieux alors que le mieux est souvent l'ennemi du bien. Avec les meilleures

---

<sup>69</sup> <https://www.ladepeche.fr/2019/12/03/pisa-2019-les-eleves-francais-dans-la-moyenne-mais-fortement-touche-par-les-inegalites,8578867.php>

intentions on arrive à cet échec.

### ***Revalorisation de la notion du savoir et des compétences***

Si tu ne travailles pas bien à l'école, on t'enverra en apprentissage... Tu seras avocat et tu gagneras bien ta vie Qui n'a pas entendu ce genre de phrase quand il était enfant. L'une et l'autre de ces assertions sont inexactes. De très bons artisans gagnent très bien leur vie et savent profiter d'un cadre de vie qu'ils se sont créés. Pas de patron, vie rurale, pas d'horaire pour certains, alors que pour d'autres en tant qu'avocat, ils auront du mal à trouver des clients ou devront travailler dans un cabinet ou une entreprise comme salarié.

Parce que les mots « métiers » et « jobs » ont été dénigrés par quelques intellectuels en les traitant de petits boulots, tous les gouvernements depuis quarante ans ont échoué sur la revalorisation de l'apprentissage.

Parce que le choix des mots est important.

- Le mot profession est devenu synonyme de « *Métier qui a un certain prestige social ou intellectuel* ». <sup>70</sup> Rien que cette définition a un caractère discriminatoire.
- La définition du mot métier n'arrange pas le terme « *Genre de travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer des moyens d'existence* », <sup>71</sup> alors qu'un ébéniste a autant de savoir-faire et d'années d'apprentissage et de compagnonnage qu'un médecin.

Lorsqu'un jeune entre en apprentissage, l'éducation nationale a l'impression d'avoir échoué parce que l'enfant ou les parents n'ont pas choisi une formation longue et universitaire. Du coup, l'état et l'éducation nationale ont créé de nouveaux diplômes avec le bac professionnel.

Beaucoup de nos métiers disparaîtront face à la robotisation, à l'Intelligence Artificielle. Parce que nous avons besoin de l'humain, de nous

---

<sup>70</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/profession>

<sup>71</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/metier>

retrouver face-à-face avec quelqu'un qui peut innover, l'artisanat est un des rares secteurs qui perdurera. Nous avons besoin de créateurs, réparateurs, constructeurs, pour des secteurs comme la restauration et l'entretien du patrimoine, la réparation navale, la haute couture, la gastronomie, etc. ....

Dans le mot artisanat, il y a le mot art. Savoir se servir de ses mains pour construire, réparer. Créer est tout un art. Afin de revaloriser l'apprentissage, il faut redorer le blason des métiers manuels, que ce soit ceux des métiers d'art comme relieur, ainsi que les métiers manuels tels ceux de la boucherie dans le commerce, de soudeur dans l'industrie ou de plombier dans les services.

### ***Des diplômes par unité de valeurs***

D'après un rapport d'information sur les dispositifs de formation professionnelle établi par le Sénat en 2007 <sup>72</sup> (nous n'avons pas trouvé de plus récent traitant de la certification) il est recensé par la Commission nationale de certification créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 (CNCP) fin 2006 « quelques 2660 fiches descriptives de certifications dont plus de 1200 délivrées au nom de l'Etat, réunies au sein du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les diplômes ou titres nationaux délivrés par les différents ministères certificateurs, sont élaborés depuis 1948, en association avec les partenaires sociaux, dans le cadre des commissions professionnelles consultatives (PCC) organisées par grands secteurs d'activités et fonctionnant auprès des ministères organisateurs.

613 diplômes délivrés par l'Éducation Nationale (auxquels s'ajoutent les quelques 15 000 titres délivrés dans l'enseignement supérieur, dont près de 1 500 licences professionnelles, ces diplômes ont vocation à être préparés aussi bien par la voie scolaire, qu'en apprentissage, par la VAE, ou en formation continue. On compte aussi 198 CAP, 35 BEP et 37 mentions

---

<sup>72</sup> <https://www.senat.fr/rap/r06-365-1/r06-365-18.html>  
(Rapport d'information fait au nom de la mission comme information des dispositifs de formation professionnelle – Sénat – 2007- page 34)

complémentaires de niveau V, 73 bacs professionnels et 20 mentions complémentaires, 59 brevets professionnels qui ne s'acquièrent que par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue) et 20 mentions complémentaires de niveau IV, 109 BTS, 40 diplômes des métiers d'art de niveau III.

- 291 titres professionnels délivrés par le ministère de l'emploi, élaborés par l'AFPA et préparés par cet organisme ou des centres agréés.
- 196 titres ou diplômes délivrés par le ministère de l'emploi.
- 130 titres délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports.
- 14 par le ministère des affaires sociales et 3 par le ministère de la santé

S'y ajoutent 452 CQP (en 2005) ne figurant pas toutes au RNCP. »

Ouf .... Comme dans tout, trop tue. Trop de diplômes tuent la valeur du diplôme. Trop de diplômes spécialisés pour des métiers dans le commerce, la restauration, l'hôtellerie, et les services aux personnes ferment la porte à l'emploi.

Chacun de ces titres, de ces CQP, CAP, BAC, BTS, DEUG ont des points communs. Mais vous ne pouvez exercer le métier que vous avez choisi en formation initiale, ou plus tard en formation continue que si vous avez le diplôme ou titre correspondant. Ce qui fait que beaucoup de demandeurs d'emploi se voient refuser un emploi parce qu'ils n'ont pas le diplôme adéquat alors que les entreprise peinent à recruter.

Or,

- Tous les programmes menant à des diplômes ont des points communs

Par conséquence :

- Tous les diplômes ont des points communs.
- Tous les diplômes ou certificats peuvent être découpés en Unité de Valeur représentant un point commun.
- L'Unité de Valeur est sanctionnée par un examen, qui peut être un QCM informatisé, un examen oral, pratique, écrit, ou conjuguant

plusieurs étapes, suivant le niveau et les besoins.

- La totalité des Unités de Valeur donne l'acquisition du ou des diplômes s'y référant.

Pour conclure

- Tous les programmes d'enseignement peuvent être découpés en modules ou Unités de Valeur

Il suffit d'un temps plus ou moins long de formation suivant l'unité de valeur choisie, pour que la personne désireuse d'acquérir cette unité, se présente en candidat libre pour la passer. L'Unité de Valeur serait ainsi inscrite sur un portefeuille de compétence et la totalité ou une partie de ces U.V. donneraient la compétence nécessaire pour exercer une profession en adéquation avec ces Unités de Valeur, avec le diplôme ou le certificat correspondant, ce qui donne plus de chance de trouver du travail.

Ainsi, une entreprise recherchant du personnel, pourrait sans exiger un diplôme complet s'en tenir aux Unités de Valeur en adéquation avec les compétences nécessaires ou recherchées. Par exemple, il n'est pas obligatoire de connaître l'anglais pour être expert-comptable dans une entreprise travaillant uniquement avec la métropole, mais celui-ci est indispensable pour un expert-comptable travaillant dans une entreprise d'import-export.

### ***Le « portefeuille de compétences »***

Né avec le bilan de compétence en 1991, le portefeuille de compétences est la mémoire de nos expériences professionnelles et personnelles. C'est un dossier qui comprend les certificats, les preuves, les diplômes, et les attestations reflétant notre parcours.

Pourquoi ne pas le rendre obligatoire ? Il deviendrait LE C.V. Commençant à se remplir à l'école, il permettrait de comptabiliser les d'unités de valeur que nous accumulons tout au long de notre vie par la formation initiale et continue, ainsi que par l'expérience. Certaines de ces formations ont besoin de réactualisation en fonction de nouvelles

technologies ou réglementations. Certaines de ces unités peuvent ne rien avoir à faire avec le métier ou la profession que l'on exerce, mais sont un plus de notre expérience qui enrichissent notre savoir. Ce sont souvent des passions ou hobby accomplies en dehors de notre travail, devenues des plus pour notre personnalité, qui peuvent nous faire évoluer vers d'autres choix d'emploi ou de parcours de vie.

Pourquoi lorsqu'on change de filière être obligé de tout recommencer à zéro. Nous avons tous des compétences, pouvant et devant, d'une manière ou d'une autre être reconnues. On peut échouer à un examen, se tromper de parcours ou vouloir se recycler dans une autre filière, on a toujours des compétences acquises. Il serait donc plus simple et surtout plus efficace de comptabiliser ces compétences et ces savoirs et savoir-faire en Unités de Valeur.

Tous les sans diplômes sont maintenant rejetés par le monde du travail. Appliquant cette pratique, Pôle Emploi en premier et la plupart des entreprises recrutent sur diplômes, non sur compétences. Seules, certaines PME et PMI, ainsi que des entreprises individuelles osent aller à contre-courant. On peut par exemple, échouer à un simple brevet, ne jamais passer son bac, mais savoir mieux qu'un bachelier parler une langue étrangère qui peut ouvrir les portes à des emplois intéressants, permettant par la suite, de trouver sa place dans la société.

Le monde évolue tellement vite que se cultiver, étudier en tant qu'autodidacte durant toute notre vie deviendra bientôt une obligation. On crie sur tous les toits que l'emploi et la formation vont de pair, mais la culture générale ne doit pas être oubliée. Elle permet de compléter notre identité, de mieux comprendre le monde, d'affiner notre perception des arts et des lettres ainsi que des sciences.

### ***Si tout commence par les premières années .....***

L'éducation est aussi importante que l'instruction, car c'est elle qui nous donnera une de nos identités de racine et de personnalité.

Nous devons cesser de vouloir vivre au rythme boulot-méto-dodo. Rien ne sert de courir après l'argent comme les Américains, si c'est pour oublier de vivre. Pour retrouver cette douceur de vivre, commençons par employer la méthode Montessori dans toutes les maternelles. Nous devons d'abord permettre que l'enfant jusqu'à six ans se développe à son rythme. Nous devons aussi retrouver le plaisir d'avoir des enfants et d'en « profiter », car le temps passé ne se rattrape jamais. On ne peut revenir en arrière.

Concernant l'enseignement du primaire, il faudra une année entière minimum de concertation avec tous les acteurs de terrain pour une énième réforme de l'enseignement qui cette fois, nous l'espérons sera la bonne, notamment avec les maires pour les structures et la logistique des écoles primaires et maternelles, les professeurs des écoles rurales et urbaines pour la pédagogie et les programmes d'enseignement de base, les parents d'élèves pour les activités périscolaires de culture générale ....

Plusieurs professeurs des écoles à qui nous avons posé la question comment faire cesser l'inégalité des niveaux à la sortie du primaire, choisiraient la méthode d'enseignement par niveau scolaire, ce que d'autres contestent, nous disant que les niveaux empêchent l'émulation. Les niveaux sembleraient l'emporter à condition que les pédagogies soient adaptées à chaque niveau.

Le dé-confinement réclame des classes de 15 élèves maximum. Un casse-tête pour l'éducation nationale et les maires, tel qu'il est demandé. Or, il n'y aurait pas de casse-tête si les programmes et les activités soi-disant périscolaires étaient revus, mélangeant enseignement de base et périscolaire avec une culture générale adaptée au terroir.

Revaloriser les métiers par l'apprentissage et admettre qu'il faille faire un pas en arrière afin que l'apprentissage se fasse entièrement en entreprise, chez l'artisan après que le tuteur ait reçu un complément d'informations concernant les examens que leurs apprentis devront passer pour acquérir le diplôme d'artisan correspondant. Qui connaît mieux son métier que l'artisan lui-même ? Il faut retrouver notre savoir-faire qui se perd. Il faut différencier les artisans des professions libérales et du

commerce. On n'est pas apprenti dans une assurance. Être luthier, plombier ou boucher ne sont pas des professions du commerce, ce sont des métiers de l'artisanat même si ces professionnels ont un lieu de vente.

Étant à l'heure des économies, et ayant une urgence de réforme des institutions, il faut revenir à une certaine souplesse de fonctionnement. Ce n'est pas seulement une réforme de l'éducation nationale qui doit être envisagée, mais aussi des structures de l'état, notamment pour l'apprentissage puisque l'apprentissage dépend de la Région, alors qu'autrefois elle dépendait de la Chambre des Métiers.

*... nous grandissons en voulant donner du sens à nos vies ....*

On prend souvent exemple sur nos voisins. La différence entre les Allemands et nous se retrouve dans les proverbes que citaient à tout bout de champs nos aïeux. Ceux-ci expliqueraient certains de nos comportements :

Proverbe français ; Le dictionnaire des proverbes français (1749)

*La vie est un combat perdu d'avance.*

Proverbe allemand ; Le dictionnaire des proverbes et dictons allemands (1980)

*La vie est un art.*

Est-il besoin de plus d'explications ? Cessons d'être pessimistes et cultivons cet art de vivre de nos ancêtres, déclencheur de la douceur de vivre pour tous. Nous avons tout ce qu'il faut pour cela.

*... et terminons par un vilain mot : la retraite*

C'est le dernier volet de notre vie. Celui où l'on devait être enfin libre de faire ce que l'on veut, où plus personne ne devait nous obliger à participer. Celui où l'on peut prendre le temps de vivre à notre rythme. Celui où le temps de travail devient du temps que nous consacrons à la production d'une tâche pour le bien de la collectivité et qui n'a rien à voir avec la rentabilité, les parts de marché ou la productivité. C'est tout au moins ce

que l'on croyait. C'était pour cela que vous nous retrouviez bénévoles dans les associations, nounou des petits-enfants, transmetteurs de savoir-faire .... Mais la pandémie est passée par là et nous avons entendu que les « vieux » devraient continuer à être isolés du monde pour « leur bien ».

En réalité, rien que le mot retraite nous fait croire que rien n'est possible, que nous sommes hors circuit, qu'on nous met en retrait. Rien que le mot « toucher sa retraite » nous met au rang des laisser pour comptes. Certains « touchent une pension ». D'autres encore, une dotation.

Si l'allongement de la vie est une bonne chose pour tous ceux qui arrivent à la retraite en bonne santé il pose aussi le problème de la lourdeur des cotisations qui est basée non seulement sur les salaires, mais aussi sur le taux de croissance envisagé. Si nous continuons avec le système de cotisations et de répartitions des retraites tel qu'il existe, malgré les réformes qui sont mises en place, soit nous devons avoir une courbe exponentielle de natalité, chaque ménage devant avoir par génération deux à trois enfants en plus pour subvenir aux besoins des parents, grands-parents et jusqu'aux arrière-grands-parents (eh oui, trois générations à entretenir lorsqu'on a des centenaires), soit il faudra faire appel à une immigration massive.

Mais regardons d'abord comment nous pourrions vivre cette retraite parce que nous ne sommes plus dans les années 50 où la moyenne d'âge était de 63 ans.

Si le premier principe de solidarité est de prendre soin de ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de cette société, est-ce une raison pour obliger un salarié à prendre sa retraite à un âge donné. Sous le prétexte qu'il faut laisser la place aux jeunes, on nous coupe du monde du travail, de la société, on nous enferme, alors qu'un artiste, un indépendant, un patron, n'a d'autre limite que celle de sa volonté. Si tous les hommes et les femmes ont le droit de vivre décemment leurs « vieux jours », pourquoi ne pas nous laisser la liberté de continuer à travailler, à partager le sentiment d'être utile, à ne pas devenir un « laissé pour compte », qu'on laisse mourir dans un EHPAD sans la possibilité de voir sa famille. C'est le meilleur remède à la

maladie, au stress. Laissez-nous le droit de vivre une retraite active à notre rythme.

A ne pas confondre avec l'âge du « retrait de pénibilité », qui n'est pas la même chose que la retraite et qui doit aller de pair avec un seuil de tolérance physique (ou de pénibilité) du travail que l'on a effectué. Après un certain nombre d'années de service ou suivant ses capacités physiques, ne plus astreindre le salarié à un travail pénible, à des heures décalées, à des heures de nuit. Pourquoi ne pas l'affecter après une formation à un travail administratif, ou lui permettre de devenir tuteur de jeunes travailleurs pour les former, leur passer l'acquis de l'expérience d'une vie et d'un métier. Laisser transmettre le savoir-faire par les salariés aux nouveaux salariés est un bienfait pour l'entreprise, l'état et la société.

Ce n'est pas dans l'obligation de prendre sa retraite tous au même âge, que se situe l'égalité envers les retraités, mais dans les revenus qu'elle procure. On parle de retraite par répartition, alors expliquez-nous comment certaines personnes ont des retraites pharaoniques payées par « répartition », alors que des personnes âgées ayant travaillé toute leur vie ont des retraites qui ne leur permettent pas de payer leur loyer et de vivre décemment. Où est la répartition des cotisations ? Parce que les cotisations des salariés payent les retraites actuelles ? Finalement, nous n'avons jamais cotisé que pour nous-mêmes, par rapport au salaire puisque nos retraites sont calculées sur ce que l'on a cotisé. Cela fait penser au système Madoff, qui payait les intérêts avec l'argent des nouveaux actionnaires.

Pourquoi ne pas cumuler deux pensions distinctes. Vous direz que c'est ce qui se fait, mais pas tout à fait.

#### *Une pension de base ou de droit*

Une pension qui serait un droit acquis pour tout Français : ce serait une somme fixe d'une valeur équivalente à « un seuil de tolérance » égale pour tous, car si nos besoins ne sont plus les mêmes qu'à l'époque de notre activité, ils sont aussi importants. Ceci devenant à partir de 65 ans une pension de base, que l'on ait ou non travaillé. Cette pension ne serait plus

financée par les salaires mais par une taxe de solidarité sur la consommation.

Il serait proposé par référendum deux solutions : Soit à 60 ans avec des taxes plus élevées, ou à 65 ans avec des taxes moindres.

### *Une pension complémentaire*

Il faudrait toutefois que chacun puisse garder la liberté de choisir l'âge de son départ réel à la retraite. C'est dans cet esprit qu'il faut impliquer les syndicats et leurs adhérents.

Pour compléter la pension de droit qui serait basée sur la solidarité et qui serait réellement une « pension par répartition », chacun aurait la liberté de compléter cette pension avec une pension complémentaire par capitalisation. Ce qui était l'idée originelle de la retraite complémentaire. Les retraites complémentaires étant gérées par les syndicats, qui auraient ainsi la possibilité suivant leurs conventions collectives de proposer à leurs adhérents l'âge de leur retraite complémentaire. Ainsi, les régimes spéciaux par l'intermédiaire des retraites complémentaires pourraient subsister.

Et/ou

- Se constituer une épargne viagère pour ceux qui le souhaitent avec les produits comme les assurances vie, les retraites par capitalisation du privé etc. ....

Ainsi pour résumer, on pourrait :

- toucher la pension d'état à partir de 60 ans ou 65 ans suivant référendum
- toucher une retraite complémentaire avant 65 ans
- cumuler la retraite complémentaire et un travail à temps partiel ou à temps plein avant 65 ans
- cumuler un travail et la retraite de l'état à partir de 65 ans
- toucher la retraite d'état et une retraite complémentaire à partir de 65 ans,
- toucher la retraite d'état, sa retraite complémentaire et continuer à travailler.

- Tout serait envisageable pour le retraité puisqu'il aurait le choix, et que les structures mises en place le permettraient.

Cela éviterait aussi certaines retraites indécentes auxquelles nos cotisations ont contribué, alors que la minimum vieillesse permet tout juste de survivre.

### ***La mort fait partie de la vie***

Un axiome que l'on a tendance à oublier. Les GAFFA nous veulent immortels. Le rêve de l'humain et de l'Intelligence Artificielle. Mais en réfléchissant cinq petites minutes, si nous devenons immortels aurions-nous le droit d'avoir des enfants, des petits enfants ?

Parce que si nous devenons immortels, la courbe exponentielle du genre humain ne s'arrêtera pas et la terre ne pourra pas tous nous nourrir. D'accord, on prévoit aussi de nous nourrir artificiellement, ce qui sous-entend que petit à petit nous allons devenir des robots humanoïdes, ce qui commence à s'entrevoir. Pucés, tatoués, ce que certains veulent nous voir devenir n'est pas réjouissant et peut même devenir effrayant. Nous avons eu un petit goût de notre futur tiré des livres et scénarios de films de science-fiction. Avons-nous encore droit à la vie, à la liberté, avec tout ce que cela comporte de risques ou bien l'état décide-t-il tout pour nous ?

Nos gouvernants par principe de précaution nous ont privés de nos libertés, obnubilés par la peur de procès que des particuliers ou des associations pourraient leur intenter. Ce qui est d'ailleurs le cas. Depuis quand l'état est-il responsable de notre mort, à moins qu'il n'ait volontairement déclaré la guerre à une autre nation, ou qu'il ait volontairement provoqué un génocide.

Il faut que l'état nous fasse confiance et que nous fassions confiance à l'état. Nous ne pouvons rien faire les uns sans les autres.

S'il est vrai que la faculté de médecine pas plus que nous, ne connaissent la Covid 19, l'Institut Pasteur <sup>73</sup> nous rappelle que chaque

---

<sup>73</sup> <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/grippe>

hiver, entre 10 et 15 mille personnes en France meurent de la grippe avec les symptômes et les traitements identiques à la Covid 19, mais ne parle pas de confinement. De même l'OMS s'il a recommandé les gestes barrières, n'a jamais demandé le confinement.<sup>74</sup> Ce que l'on a appris, c'est que les hôpitaux du Grand-Est étaient saturés par manque de lits et que l'ARS voulait continuer à en supprimer.

Parce que des pays avaient confiné, parce qu'une partie de la population le réclamait, la France, l'Angleterre, les États-Unis se sont sentis obligés de le faire. Croyant qu'ils faisaient passer la vie avant l'économie, pour la première fois, les états ont fait passer la santé avant la vie, la liberté, oubliant que l'on peut aussi mourir de solitude, de pauvreté, de faim. Cela aurait pu être une bonne chose si ce confinement avait été volontaire et non obligatoire. Chacun d'entre nous aurait su les risques qu'il prenait en sortant.

Nous avons et aurons régulièrement des pandémies grippales, la plus célèbre en 1918/19 a été la grippe espagnole. Depuis deux autres ont fait leur apparition, la grippe aviaire et le SRAS. Chaque année la grippe fait 600.000 morts<sup>75</sup> dans le monde. En parle-t-on ? D'autres pandémies arriveront transmis soit par la faune et flore sauvage, soit par l'humain et sa technologie. De même, à cause du changement climatique le sol de notre terre pourrait nous transmettre des virus et des bactéries dont nous ignorons encore l'existence. Nous ne pourrions continuer à vivre dans des cages plus ou moins confortables, travaillant depuis chez nous, sans voir proches et amis sauf à travers un écran.

Faut-il pour cela supprimer la faune et la flore sauvage pour se prémunir ?

Certainement pas. Il faut réapprendre à vivre en symbiose avec la nature et là nous revenons au commencement de nos réflexions. Et si tout se tenait ?

C'est pour cela que la philosophie écologiste d'un développement durable est tellement importante.

---

<sup>74</sup> <http://www10.who.int/bulletin/volumes/92/12/14-135590-ab/fr/>

<sup>75</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/grippe/documents/bulletin-national/bulletin-epidemiologique-grippe-semaine-15.-saison-2018-2019>

Cette symbiose avec la nature ne pourra pas se faire seulement avec des lois et des règlements. Ce sera la volonté de tous en général et de chacun en particulier qui y contribuera. Ce sera la volonté des peuples et non plus de quelques-uns. Une gouvernance pour le peuple et avec le peuple nous y aidera grandement.



*Dans l'organisation d'une société tout est imbriqué.  
Intégrons le développement durable dans tout raisonnement*

*"Les crises de demain sont souvent  
le refus des questions d'aujourd'hui "*

*Patrick LAGADEC*

Peut-on parler d'un projet de société si l'on prend chaque fois un petit morceau par-ci, un petit bout par-là, sans cohérence entre eux ? Le développement durable -même si certains puristes diront que ce n'est pas vrai- se veut être avec l'écologie, une philosophie de vie, une nouvelle manière de penser et de « gérer » le monde. Il ne suffit pas de chercher à diminuer les rejets de gaz à effet de serre ou de miser sur le recyclage des déchets, mais bien de réfléchir et d'appliquer cette conception de vie qui est aussi un art de vivre, sur l'ensemble des systèmes économiques, sociaux, politiques, technologiques...

Considérons par exemple l'alimentation avec une vision globale. On commence par la culture et l'élevage. Pour arriver dans notre assiette, les aliments franchissent plusieurs étapes.

L'enseignement dans un lycée agricole est le passage théorique pour un futur agriculteur ou éleveur. Interdire les pesticides chimiques qui polluent les terres et se retrouvent dans nos estomacs demande à revoir les programmes et à enseigner l'agro-écologie ainsi que la permaculture.

L'eau est nécessaire à l'agriculture, or sécheresses et inondations sont de plus en plus fréquentes. Il faut donc repenser sa gestion au niveau national.

Les animaux sont des êtres sensibles qui, comme nous, peuvent éprouver du stress. Faut-il dans ce cas autoriser des fermes de type « mille vaches » ainsi que les élevages en batterie ? Rien n'interdit le mieux-être de l'animal.

On arrive au conditionnement qui est source de déchets, avec la suppression des emballages plastiques à base de pétrole et la consigne des bouteilles en verre fermées à la céramique.

Ces aliments sont transportés pour être consommés. Les transports sont polluants alors que nous avons impérativement besoin de respirer un air sain, ce qui exige une organisation de circuits courts.

Pour être certains du suivi de nos aliments et de l'impact sur notre environnement, renforcer la traçabilité des produits jusqu'à la vente est indispensable.

Et pour terminer le cycle, le déchet végétal est l'engrais idéal qui retourne à la terre pour la nourrir, revaloriser le circuit de la chaîne alimentaire.

Réduisons notre consommation de viande, servons-nous de la surgélation pour conserver les produits de saison au lieu de les jeter, revoyons nos circuits de distribution. Soyons plus « humains » avec les animaux. Ce qui arrivera dans notre assiette n'en sera que de meilleure qualité et nous en profiterons tous.

Toute cette chaîne aura travaillé et paiera des impôts, charges et taxes qui seront à reconsidérer.

Soyons également plus « humains » avec ceux des agriculteurs et des éleveurs qui ne sont pas de grands propriétaires et qui ne cherchent pas la rentabilité à tout va, mais qui aiment leur métier ainsi que les bêtes dont ils ont la charge. Cessons de les considérer comme des criminels. La société les a contraints à utiliser des pesticides, à s'endetter pour le remembrement de leurs terres, leur a dit quoi et comment cultiver, et maintenant on les met sur le banc des accusés, alors que cette même société exigeait tout et n'importe quoi.

## *Le point de non-retour*

La France faisant partie du monde (Monsieur de La Palice en aurait dit autant), certains de nos problèmes franco-français, de notre diplomatie et de notre économie impactent autant la planète que notre nation. Aussi, tout ce que nous décidons et entreprenons a un contrecoup positif ou négatif. Il ne nous est malheureusement pas permis de revenir en arrière par un coup de baguette magique. Quatre-vingt pour cent des espèces d'insectes<sup>76</sup> disparues en trente ans, 60% des animaux sauvages<sup>77</sup> en quarante-quatre ans. On détruit plus rapidement que l'on ne construit. Il faudra vingt ans minimum pour qu'un arbre grandisse, il faudra plusieurs générations pour faire oublier les errances de nos rapports avec les autres, notamment l'Afrique.

Changement climatique, disparition de la biodiversité, endettement de la France, (100% du PIB atteint en 2019 sans parler de maintenant) même combat, même point de non-retour atteint. Il y a urgence à se prendre par la main.

Les écologistes depuis de nombreuses années tirent le tocsin en vain. En 1972 les questions écologiques sont au rang des préoccupations internationales.<sup>78</sup> En 1987, le rapport Brundtland parle pour la première fois de notion de développement durable. Ce n'est pas en agitant depuis plus de 30 ans la sonnette d'alarme sur le changement climatique que le GIEC nous sensibilise à un changement d'orientation dans nos habitudes, mais avec des images plus parlantes de la fonte des pôles, images dont les médias ont fini par s'emparer.

Des associations veulent tenter un procès à l'état pour « inaction contre le réchauffement climatique ». Pourquoi pas, sauf que :

- Si l'état est condamné, ce sont les contribuables qui paieront, puisque l'état c'est eux et nous.

---

<sup>76</sup> <https://up-magazine.info/index.php/planete/biodiversite/8414-80-des-insectes-europeens-ont-disparu-en-trente-ans/>

<sup>77</sup> <https://www.lefigaro.fr/sciences/2018/10/29/01008-20181029ARTFIG00208-60-des-animaux-sauvages-ont-disparu-en-quarante-quatre-ans.php>

<sup>78</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sommet\\_de\\_la\\_Terre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sommet_de_la_Terre)

- Qu'avec les meilleures lois du monde, un état ne peut changer le climat, il ne peut que ralentir le réchauffement et s'adapter à son évolution.
- Ce n'est pas en taxant les émissions de CO<sup>2</sup> qu'il en sera émis moins.
- Si nous ne participons pas chacun à notre échelle, rien ne changera.

### ***Démographie et pauvreté***

Oublier de prendre en compte la démographie galopante de certains pays, tout comme celui de la dénatalité dans d'autres, serait une grave erreur. Nous sommes sur la planète plus de sept milliards d'êtres humains. Dans peu de temps, nous serons le double. La démographie est le principal critère dont il faudra tenir compte si nous souhaitons faire du développement durable ou plus sérieusement du développement soutenable.

Des statistiques prévisionnelles ont été établies prévoyant un avenir sombre pour 2050.

- Doublement ou triplement des besoins alimentaires mondiaux
- De nouvelles utilisations des ressources végétales pour la production d'énergie et autres bio produits 0,6 Mha en France en 2005, 7 Mha (million d'hectares) en 2050
- Une diminution de la Surface Agricole Utilisable (SAU)
- En France : perte de Surface Agricole Utile (SAU) – 3Mha en 40 ans.<sup>79</sup> - Pour la planète 0,5 ha/hab en 1950, 0,3 ha en 1990, 0,1 ha/hab en 2050.

Lorsqu'on regarde ces données, nous devons penser sérieusement à revoir notre agriculture, notre urbanisme, en un mot ... nos politiques de développement.

Les populations ont besoin de se nourrir, de gérer leur capacité à vivre, là où elles sont nées. Les pays pauvres et/ou surpeuplés ont tendance à résoudre ces problèmes en se développant au détriment des pays dits riches, soit par la migration de leurs populations, soit par l'élargissement de

---

<sup>79</sup> <https://wikiagri.fr/articles/la-crise-agricole-en-france-expliquee-par-les-chiffres-et-les-graphiques/8601>

leurs frontières, soit par une économie politique intensive d'exportation. Les leçons de l'Histoire<sup>80</sup> sont trop souvent ignorées, même si elles ont été chèrement payées. L'Afrique, l'Asie, une partie de l'Amérique du Sud, les pays comme l'Afghanistan, l'Irak, l'Iran réunissent ces conditions. Insécurité politique, faim, détresse, tout y est. Israël, Afrique du Sud, Australie, bien que pays "riches" ont des problèmes communs, notamment celui de l'eau.

N'oublions pas que nous sommes humains avec tout ce que cela comporte de hauts et de bas et que la richesse que l'on constate chez le voisin donne un sentiment de jalousie. On souhaite la même chose chez soi et pour soi. Si les populations ne peuvent se le procurer par l'instruction, le progrès technique et scientifique, le développement des industries et du commerce, un niveau de vie décent, un gouvernement stable, elles se l'approprieront par le vol et la violence.

### ***Intégrer le développement durable dans tout raisonnement***

Aujourd'hui, les opinions sont partagées entre vision d'une décroissance économique, dite « écologique », démarche contraire à une logique démographique, ou le réamorçage de cette dite croissance pour faire fructifier le capital, alors qu'il est urgent de s'attaquer à un développement durable pour le bien-être de tous.

Lorsqu'on parle de « développement durable » ne serait-il pas préférable d'employer et d'exploiter la signification du terme premier qui était celui de « développement soutenable », selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland, qui est : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

*« Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de*

---

<sup>80</sup> Chaque période de croissance économique a été le théâtre de bouleversements sociologiques, politiques et écologiques, en ce sens que ces bouleversements n'ont pas toujours été source de satisfaction.

1) Les bouleversements sociologiques

*« besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ». ...*

*« Au sens le plus large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature. Dans le contexte spécifique des crises du développement et de l'environnement des années 80, les organismes politiques et économiques nationaux et internationaux n'ont pas résolues – et ne sont peut-être pas en mesure de résoudre – la poursuite du développement durable qui exige les éléments suivants :*

- un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions, un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome,*
- un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré,*
- un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement,*
- un système technologique toujours à l'affût de solutions nouvelles,*
- un système international qui favorise des solutions durables en ce qui concerne les échanges et le financement, et*
- un système administratif souple capable de s'autocorriger. »*

*« Ces conditions sont en fait les objectifs que devraient se fixer tous ceux qui entreprennent des activités, nationales ou internationales, dans le domaine du développement. Ce qui compte, c'est la sincérité avec laquelle ces objectifs sont recherchés et l'efficacité des actions correctrices ».*

(Rapport Brundtland).

### ***Un ministère de la Transition écologique et solidaire est-il utile ?***

Jusqu'à présent, développement durable et/ou écologie sont légiférés

séparément de chaque étape des décisions politiques que ce soient lois, décrets, circulaires. Aucune de celles-ci ne sont pensées en intégrant développement durable et reconnaissance sociétale<sup>81</sup>. La France a un ministère et un ministre qui, selon les gouvernements est celui du développement durable, des énergies renouvelables etc.... Dans un projet de société intégrant ceux-ci il doit y avoir dans chaque ministère des projets à court terme, à moyen terme et à long terme.

Alors que le ministère de la Transition écologique et solidaire a pour fonction la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de l'énergie, du climat, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de la mer, ainsi que dans les domaines de la pêche maritime et des cultures marines, est-il utile alors que TOUT doit être pensé en fonction d'un développement durable ? C'est à chaque ministre et aux Parlements d'étudier les propositions de loi en fonction d'un raisonnement écologique.

Intégrer le développement durable dans toutes réflexions aurait des effets positifs avec notamment des économies budgétaires <sup>82</sup> en supprimant au passage un ministère.

En effet, le Ministère de la Transition écologique et solidaire représente <sup>83</sup>

Ses effectifs

En 2014, le ministère compte 56 902 emplois à temps plein,

Son budget

Dans le PFL 2017, le ministère dispose d'un budget établi à 35,7 milliards d'euros, en hausse de 7% par rapport à 2016 et l'on ne voit pas de changement si ce ne sont des éoliennes qui ne marchent que lorsqu'il y a du vent, des panneaux photovoltaïques que l'on ne sait pas comment on va les

<sup>81</sup> *Qui se rapporte aux divers aspects de la vie sociale des individus, en ce qu'ils constituent une société organisée*

[http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/societal\\_societale\\_societaux/73148](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/societal_societale_societaux/73148)

<sup>82</sup> [http://www.financespubliques.fr/glossaire/terme/effectifs\\_ecologie/](http://www.financespubliques.fr/glossaire/terme/effectifs_ecologie/)

<sup>83</sup> [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

[www.fonction-publique.fr](http://www.fonction-publique.fr)

Décret n° 2012-772 du 24 mai 2012, article 1

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/budget-2017-transition-energetique-tous-et-tous>

Chiffres-clés de la Fonction publique 2008 - 2016

recycler, des voitures électriques pour lesquelles il faudra produire encore plus d'électricité.

Les différents changements de nom du ministère <sup>84</sup> ont contribué à rendre peu lisible ses champs de compétences et sa structure ; il est pour cela difficile de retracer une évolution de ses effectifs.

### ***Parce que tout se tient, l'effet papillon et l'effet domino***

La nature a mis au point un système de renouvellement des matières à travers une chaîne alimentaire dont tous les éléments depuis le micro-organisme jusqu'aux étoiles sont reliés, tous sont utiles et contribuent à la survivance de chacun, même si nous en combattons certains qui nous fragilisent comme les virus. Lorsqu'on supprime un maillon de la chaîne alimentaire, ou comme pour un fleuve, lorsqu'on détourne son cours sans s'occuper des conséquences, ou qu'on le remplace par un élément modifié, tel un canal, on modifie tout le processus.

Notre quotidien fonctionne de la même manière, par système des chaînes.

L'économie, l'emploi, participent et dépendent à la fois de notre consommation, mais aussi de notre environnement et ceci dans un certain équilibre mondial. Ils forment un tout. Ils ont des répercussions directes sur le social, sur la santé, tout comme la politique sociale a son impact sur le niveau d'achat, la production, le taux de croissance. L'emploi varie suivant les résultats de la consommation, des taux des populations actives et non actives, de l'éducation, de l'instruction des jeunes ainsi que de la formation permanente des adultes.

L'emploi, la sécurité, l'environnement, le bien être, sont indissociables. Si la sécurité sociale atteint des sommets records de déficit, ce n'est pas seulement parce que le nombre des personnes âgées et des maladies d'Alzheimer ont augmenté. C'est aussi parce que le nombre des

---

<sup>84</sup> *Le ministère de l'Environnement a été créé en janvier 1971. En 2002, il est rebaptisé ministère de l'Écologie et du Développement durable. Sous la présidence de François Hollande, il devient le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, ce ministère est nommé "Ministère de la Transition écologique et solidaire".*

demandeurs d'emploi est élevé, sans parler des mauvaises conditions de vie engendrant des maladies. De même pour les salariés. Il est bien connu que le stress, l'inquiétude, la pression et la peur de perdre l'emploi pèsent sur leurs épaules.

Les marchés financiers, l'inflation et la pénurie probable des matières premières, la sécurité des personnes et des biens sont étroitement liés, elles aussi. L'insécurité comme le vol, les agressions font que les entreprises ont des charges supplémentaires qui les obligent à répercuter leurs frais sur le produit terminé ou le service.

### *Il manque un maillon*

Mais ne manque-t-il pas quelque chose d'essentiel dans cette énumération ? N'avons-nous pas oublié l'humain, en tant qu'individu pensant, non en tant que pion sur l'échiquier mondial, présentant un potentiel mesurable de main d'œuvre et d'intelligence ? On ne lui a pas posé la question : qu'est-ce qu'il veut ? Quels sont ses besoins, ses désirs, ses rêves ? L'argent est indispensable, mais il ne résout pas tous les problèmes.

Si un seul des maillons est manquant, fragile ou instable, l'harmonie et le fonctionnement de la chaîne sont perturbés. Occupons-nous seulement de vouloir créer du pouvoir d'achat sans nous occuper de notre devenir d'être, de l'environnement, des statistiques de natalité, du vieillissement de la population, du dépeuplement des campagnes, de la migration des populations, du facteur de « prise de conscience » et nous continuerons avec les mêmes problèmes que nous traînons depuis plus de 50 ans. La « non-politique » d'ensemble et le « non-suivi » des politiques misent en place sont des facteurs importants que nous subissons face au déclin de notre environnement économique et écologique. Toute relance sera factice et ne durera qu'un temps, si nous ne changeons pas les fondements de nos habitudes et de nos raisonnements.



*Relance d'une économie plus équitable  
Les consommateurs sont le moteur de l'économie.*

*Tous les hommes politiques  
appliquent sans le savoir  
les recommandations d'économistes souvent morts depuis longtemps  
et dont ils ignorent le nom.*

*John Maynard Keynes*

Notre réflexion est basée sur la théorie des vases communicants et le système des chaînes alimentaires. Si la France d'en bas n'a plus d'argent pour consommer et pas seulement les Français, mais tous les peuples du monde avec de l'autre côté la finance et le capital qu'ils engrangent, la balance est faussée et un des plateaux pèse plus que l'autre. Taxer uniquement les hauts revenus et les hauts salaires comme le font nos gouvernants, pour redistribuer ne sert pas à grand-chose, cela revient à déshabiller Pierre pour habiller Paul alors qu'il faut habiller Pierre et Paul. Dans le bilan d'une entreprise saine, passif et actif doivent s'équilibrer.

Partant du constat qu'il sera difficile, sinon impossible (et l'on sait qu'impossible n'est pas français) d'influer sur les concepts de l'économie européenne et mondiale actuelle, on peut toutefois revenir sur l'application de notre système économique national, et surtout sur certaines idées bien ancrées.

Puisque tout le monde consomme, une économie dont la solidarité

reposerait, non sur le travail et la production, mais sur la consommation, serait plus pertinente. Chacun participant selon ses moyens à la solidarité avec ce qu'il achète, les produits de première nécessité auraient une taxation plus faible afin qu'ils soient accessibles plus facilement à tous. Si nous allons au café avec des amis nous réjouir, nous serons solidaires de celui ou celle qui est malade ou handicapé avec une taxe un peu plus élevée. Si nous voulons une Rolex, nous serons solidaires avec une taxe encore plus élevée parce que nous pouvons nous le permettre.

Nous sommes tous consommateurs, depuis le bébé qui vient de naître, à la personne qui est décédée. Même mort, nous consommons encore le jour de notre enterrement. Il n'est pas normal que la plus grosse partie des charges de la solidarité reposent sur le travail, alors que la finance n'en paye qu'une infime part. L'individu peut se passer de travailler s'il en a les moyens, ou s'il est pris en charge par l'état ou son entourage, mais il ne peut se priver de manger, de se chauffer, de se loger. Il en va de son existence.

On applique à nos économies le principe des marchés financiers ; ce qui rapporte le plus doit avoir la priorité. Ce principe n'est pas faux en soi, lorsqu'il s'applique sur un seul marché financier national et privilégie l'investissement. Sur l'échelle mondiale, certaines dérives ont fait que l'on a pris en considération l'intérêt des marchés, c'est-à-dire celui de la rentabilité de l'argent et non l'intérêt général et encore moins l'intérêt du citoyen. Les recommandations de la « commission Attali » répondaient à l'unique question de : Comment faire redémarrer la croissance économique ! Or le grand tort de nos économistes et de nos politiques a été de ne pas voir le danger qu'il y avait de séparer l'économie de tous les besoins des peuples.

Parce que les états ont toujours besoin de plus d'argent pour montrer leurs puissances, le politique a laissé le revenu de l'argent prendre le pas sur le devenir de l'humain, sans voir qu'allait se creuser une fracture des classes non seulement à cause des revenus, mais qu'il allait aussi créer des envies et des rancœurs des « classes laborieuses » qui ne vivent que de leur travail envers les financiers qui bénéficient de plus d'argent en le faisant travailler plutôt qu'en travaillant de leurs mains.

Or, rien n'est plus difficile que de faire coïncider tous les besoins des individus, parce que tous les humains, sans exception, hiérarchisent leurs besoins et font passer leurs besoins personnels avant les besoins collectifs.

### ***Le « droit au travail »***

Que nous fassions partie de la France « d'en haut » ou de « la France d'en bas » nous devons travailler pour répondre à nos besoins matériels. Seuls, quelques rares capitalistes échappent à cette obligation. Pour cette raison travailler est un droit.

Mais il ne faut pas confondre le « droit AU travail » qui nous ouvre la porte de l'emploi, avec le « droit DU travail » qui est celui du code. Le « droit au travail » doit être inscrit dans la Constitution. Il est à la fois un droit et une obligation.

- Un droit consenti : Parce que nous revendiquons notre identité personnelle, et par conséquent notre savoir et savoir-faire, même si les événements et les aléas de l'existence ne nous amènent pas toujours là où nous souhaitons aller.
- Une obligation subie : Parce que chaque individu est une infime partie intégrant un système économique et sociétal qui rémunère le travail fourni et lui permet de consommer, donc de nourrir cette économie dont il est solidaire.

Le travail qu'on fait par force est toujours mal fait, dit un proverbe basque <sup>85</sup> et c'est souvent vrai. Malgré que ce soit une obligation à la fois morale et matérielle, le travail est une des composantes de l'économie. Mais avons-nous vraiment la liberté de choisir ? La plupart d'entre nous doit se satisfaire d'un travail qui leur permet de survivre et dont il ne tire aucun plaisir. Quelques rares privilégiés s'épanouissent dans le leur, mais ceux qui subissent, ont-ils le choix de faire ce qu'ils ont envie, de vivre comme ils veulent ? Notre éducation, notre instruction, notre environnement influencent ce choix. Surtout, si en plus, nous avons eu une orientation subie

---

<sup>85</sup>*Les anciens proverbes basques et gascons (1845)*

et non choisie pendant nos études. Pendant des années, on nous a martelé des phrases comme « l'épanouissement de la femme dans le travail », ou « ce n'est pas un travail pour toi », mais s'épanouit on vraiment dans un travail en usine, à la chaîne, où le même geste est répété des millions de fois. L'homme s'épanouit-il au rythme des « cadences infernales ». Sans parler des heures décalées, des travaux dangereux, etc...

Le confinement nous aura démontré deux choses, s'il fallait encore les expliquer.

L'économie a besoin du capital, mais surtout du travail et de la consommation pour fonctionner. En prenant pour exemple les soignants que personne ne pouvait remplacer, il fallait d'autres bénévoles pour les emmener sur leur lieu de travail, pour garder leurs enfants, d'autres pour cueillir les légumes qu'ils allaient manger, d'autres encore pour fabriquer masques, blouses dont ils avaient besoin .... Le télétravail ne fait pas tourner l'économie, il n'est pas productif, il n'est qu'un outil nécessaire à l'économie. Il ne résout pas à lui tout seul l'énorme machine qui à l'instar de la chaîne alimentaire a besoin de tous.

Une seconde constatation : le confinement engendre pour beaucoup de personnes le stress. Ne pas sortir, ne pas rencontrer du monde, discuter. Le travail étant un lien de socialisation, il est donc plus utile et meilleur pour la santé de travailler que d'être aidé par l'état. Au moment du déconfinement, beaucoup ont eu du mal à sortir, traumatisés par le bruit, la foule, les voitures ...

***Si les consommateurs sont le moteur de l'économie, entreprises, patrons, salariés, en sont les « outils »***

Avant de parler de « droit du travail », parlons d'abord de l'entreprise, des patrons et des salariés.

1) La taille de l'entreprise et les patrons

Les patrons, État compris, (puisque'il est l'employeur de la fonction

publique), sont les modernes seigneurs du Moyen-Âge, qu'ils soient grands ou petits. Être patron donne des droits, mais surtout des devoirs.

Tout comme il y a deux sortes principales d'entreprises, il y a deux sortes de patrons :

- Ceux des PME, PMI et des entreprises individuelles qui ont engagé non seulement leur temps et leur responsabilité, mais aussi leur argent. Il n'est pas anormal que plus ils travailleront, plus ils pourront gagner de l'argent. Sinon, ils se seraient contentés de rester salariés sans contraintes et ils nous manqueraient cruellement.
- Les grosses entreprises cotées en Bourse qui ont à leur tête un salarié nommé par l'État ou par un conseil d'administration. Si un salarié commet une faute, il est pénalisé suivant la faute par un licenciement. Il devrait en être de même pour eux. Ne dit-on pas « tous égaux ». Cela n'empêche pas qu'ils puissent, tout comme les salariés qui travaillent sous leurs ordres, avoir des primes en rapport avec leur poste lorsque l'entreprise est bénéficiaire.

## 2) L'outil de travail

La mondialisation a permis le transfert des capitaux. Sur notre territoire, de nombreuses entreprises françaises deviennent des filiales étrangères, à cause de l'acquisition d'actions par des entreprises ou des groupes financiers étrangers. Ce qui a permis au patron de Mittal, de fermer Arcelor et de refuser de la vendre, ne voulant pas se créer une concurrence. C'est son droit, l'aciérie lui appartient. Mais aux salariés, que reste-t-il ? Les yeux pour pleurer et personne pour reconstruire une autre unité de production.

Depuis une trentaine d'années inexorablement, petit à petit, nos entreprises sont soit rachetées, soit fermées. Un pays sans usines de production est un pays qui dépend entièrement des autres. Par l'intermédiaire de la Bourse et de la délocalisation, nous nous sommes donné le bâton pour nous faire battre. Il est trop tard pour inverser la vapeur. Les pays exportateurs pourront nous mettre à genoux en refusant

simplement d'exporter leurs produits ou en rachetant et en fermant nos entreprises. La gauche pensait que le social et l'écologie pourraient sauver l'économie française. La droite misait sur les services et le tourisme. Ce n'étaient qu'emplâtres sur jambe de bois, si dépendant des décisions d'un pays producteur ou d'un événement extérieur nous ne pouvons plus nous fournir.

Le système économique se révèle donc obsolète et inefficace. Il ne faut pas croire qu'en fermant les frontières, en relocalisant nos industries on aura trouvé la solution. Une économie locale ne sera pas suffisante. Il faut donc penser à faire cohabiter deux systèmes ; un local et un de multinationales européennes.

Du local pour réduire les transports, travailler sur place. Start-up, PME/PMI, agriculture, services, tourisme local sont les secteurs de prédilection, en privilégiant ce qui peut être fabriqué et consommé sur place.

De grandes multinationales réparties en Europe pour faire face à la concurrence mondiale. Nous avons besoin de nous unir pour imaginer et construire des industries et des manufactures comme nous l'avons fait pour Airbus. Nous ne pouvons avoir des entreprises de cette taille dans des secteurs très particuliers que lorsqu'un marché est international. Il ne peut y avoir en Europe, dans chaque pays un avionneur de la taille d'Airbus. Il faut être logique.

### ***Nous sommes les meilleurs, nous sommes les plus forts***

Pour faire repartir l'économie tout en gardant les bienfaits du confinement qui risquent d'être oubliés dès que l'on vivra normalement, il va falloir faire confiance au système D.

La méthode Coué a du bon, mais ce n'est qu'une méthode afin de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Alors que l'on nous disait que nous avions la meilleure prise en charge de santé du monde, nous venons de voir, preuves à l'appui que notre système de santé est loin d'être au top. Pourquoi n'avait-on pas écouté en leur heure les acteurs du terrain,

médecins et soignants enchaînant grèves sur grèves pour dénoncer le manque de lits, de personnels, de matériels. Ce qui n'empêchait pas dans le même temps l'ARS (Agence Régionale de Santé) de vouloir continuer sa politique de suppression de personnels et de lits<sup>86</sup>.

En théorie on peut tout faire, tout dire, mais ce ne serait pas raisonnable. Nous savons que les caisses sont vides, que nous vivons sur de l'emprunt et qu'il va falloir faire des choix. Nous voudrions être les meilleurs et les plus forts, ce n'est malheureusement pas le cas, mais nous avons l'expérience du terrain qui est souvent celui du système D qui, en ce moment peut se révéler la meilleure et la plus efficace solution.

Un exemple : Dans l'urgence, un collectif de 250 personnes bénévoles "Makers for life",<sup>87</sup> issus de plusieurs domaines complémentaires vient de créer des respirateurs adaptés pour la Covid 19. MakAir<sup>88</sup> fabrique une machine à bas coût - pas plus de 1 000 € - pouvant remplacer des équipements valant plus de 45 000 € en milieu hospitalier en leur retirant 80 % de leurs fonctionnalités, qui s'avèrent inutiles pour soigner le coronavirus. Il aura fallu un mois de travail acharné pour que le projet MakAir naisse... Mais quand on veut, on peut et ils le prouvent. Ils ont même réussi à motiver du personnel de l'Agence de Sécurité du Médicament pour traiter le dossier sans le faire traîner. Ils n'attendent plus que le feu vert suite aux essais.

### ***Avoir une nouvelle optique***

Assemblé à partir d'éléments provenant du commerce auquel ils ont rajouté un savoir-faire collectif, cet exemple fait partie du système D. L'expérience de terrain, la solidarité ont ici remplacé l'industrie sophistiquée qui coûte cher et qui n'est pas réactive lorsque le besoin s'en fait sentir. Pas le temps de déposer un brevet. Il est en open source sur le Net. A cause du

<sup>86</sup> <https://www.sudouest.fr/2020/04/05/hopital-de-nancy-tolle-apres-des-propos-du-directeur-de-l-ars-sur-des-fermetures-de-lits-7389454-10861.php>

<sup>87</sup> <https://www.capital.fr/entreprises-marches/seb-sengage-a-produire-le-respirateur-artificiel-a-bas-couts-makair-1368086>

<sup>88</sup> <https://www.letelegramme.fr/france/makair-la-folle-histoire-du-respirateur-a-bas-couts-made-in-bretagne-21-04-2020-12541992.php>

confinement, les codes du travail et nous supposons de quelques autres n'auront pas été respectés, qu'importe, ils étaient tous volontaires et bénévoles et cela a permis à un autre esprit d'entreprise, de solidarité d'éclorre. En temps normal, il aurait fallu deux à trois ans pour que cet appareil voit le jour. Pour les acteurs de terrain, alors qu'ils avaient les mains libres grâce au confinement, cela aura pris deux à trois mois avec les essais.

Si nous avons pris comme exemple les respirateurs, c'est pour donner un aperçu de ce que peut faire une coordination d'entrepreneurs français si on leur en laisse la possibilité.

Le problème se situe au niveau des syndicats et surtout de l'inspection du travail. Il faut les comprendre, ils sont là pour défendre les salariés. Ce qui a été fait n'aurait pas pu se faire s'ils en avaient eu vent. Dans un article paru sur France culture <sup>89</sup> il nous est donné cette définition : *« leurs conditions de travail (aux inspecteurs et contrôleurs du travail) respectent non seulement tout ce qui relève du code du travail (par exemple, les contrats) ; mais aussi, tout ce qui touche à l'hygiène et à la sécurité sanitaire. Ainsi l'inspection du travail ne doit pas seulement vérifier la conformité au droit du travail, mais aussi à des textes moins connus comme le code de la santé publique, le code de la sécurité sociale, voire au code pénal ».*

Contourner le Code des marchés ou tout au moins inclure dans les appels d'offre l'environnement, la proximité et la langue, contraire à la logique européenne de la concurrence, mais nécessaire à tous pour relancer l'économie.

Simplifier le code du Travail est une obligation, trois mille pages sont deux mille cinq cents de trop. Il est tout à fait possible de protéger encore mieux le salarié avec moins de pages.

### ***Réamorcer l'économie***

Commencer par le commencement, c'est idiot à dire, mais c'est ce

---

<sup>89</sup> <https://www.franceculture.fr/societe/a-t-sacrifie-ceux-qui-travaillent-aujourd'hui>

qui est le plus logique et efficace. Construire une usine prend du temps, la reconstruction de l'industrie ne pourra se faire en un jour, ni même en deux ans, pas plus qu'une relocalisation. Or, c'est aujourd'hui que nous avons besoin de manger, donc de travailler, donc de faire repartir le circuit de l'économie.

Commencer par faire redémarrer le BTP avec des logements accessibles à tous répondrait aux besoins et réamorcerait l'économie. Mais comment, puisque les caisses sont vides et qu'il faut cesser d'emprunter. De plus, les taux d'intérêt à zéro pour cent ou à taux négatif ne sont pas un bon placement pour tout foyer qui a de l'argent à placer. Aussi préfère-t-on investir dans l'immobilier, ce qui fait flamber les prix et ne permet plus pour beaucoup l'accès au logement.

Sauf que ....

Nous ne sommes solidaires en rien. Et c'est une erreur, parce que la solidarité nous rend plus fort. L'investissement solidaire ne serait pas une énième loi Duflot, Pinel, Censi Bouvard, Scellier, LMNP, Robien, ZRR, loi Girardin, loi Malraux, permettant l'investissement immobilier grâce à des aides de l'état, lois qui coûtent chers à cet État en manque à gagner, mais une épargne destinée à l'immobilier qui permettrait la construction et la location de biens à faibles loyers destinés à la location.

Créé uniquement pour la construction de logements et certaines infrastructures, l'investissement solidaire serait un placement immobilisé sous forme de bons mis sur le marché rapportant environ 2% par an. Ces bons émis par tranche par la Caisse des Dépôts et Consignations pour couvrir les programmes engagés par les communes garderaient leur montant d'origine.

***Une économie circulaire ou en circuit fermé commence avec un capital et du travail***

Ou comment convertir une niche fiscale qui est un manque à gagner pour l'état, donc pour tout contribuable qui n'en bénéficie pas. Transformer un manque de solidarité en une épargne permettant à la fois à l'épargnant de faire des investissements rentables et à l'état d'amorcer une économie circulaire.

Exemple pour un placement de 10 000 €	
Simulation loi Censi Bouvard <sup>90</sup>	Simulation investissement solidaire
Prix d'achat HT : 83 612 € HT Soit une récupération de T.V.A de : 16 388 € Calcul de la réduction d'impôt sur 9 ans : (83 612 X 11%) = 9 197 €, soit 1 021 € par an pendant 9 ans.  Plafonné à 300.000€ d'investissement	Prix d'achat : 100 000€ 100 000€ à 2,5% = 2 500 € par an  Payable sur les loyers de résidents  Sans plafonnement
Si on ajoute la récupération de T.V.A, cela porte la défiscalisation totale à 25 585 € sur 9 ans ! (soit 2 842 € par an pendant 9 ans).	Imposable sur le revenu
Les risques : pas de locataires ou dégradation des biens  Taxes foncières	Pas de risque d'impayés Pas de dégradations Pas d'entretien Pas de taxe foncières

Avec la loi Censi Bouvard, l'état a un manque à gagner de 16 388€ la première année, puis 1021€ pendant 9 ans. Le bien immobilier appartient à l'investisseur.

Avec l'investissement solidaire, le bien immobilier resterait à l'état et l'épargne à l'investisseur qui pourrait la rétrocéder.

<sup>90</sup>1Source : Réf. : Loi Censi Bouvard  
Article 199 sexvicies - Modifié par LOI n°2017-1837 du 30 décembre 2017 - art. 78 (V)

### ***Les dépôts de bilan vont fleurir***

Malheureusement avec la Covid 19, de nombreux commerces, artisans, professions libérales, PME/PMI n'ont pu travailler. Il faut être conscient que c'est tout un pan de notre économie qui va avant la fin de l'année se retrouver en faillite.

On ne peut rattraper des prestations telles que celles des services d'un restaurant ou d'un coiffeur, car nous n'irons pas manger plus pour qu'ils puissent payer toutes les charges qui ont couru pendant trois mois. C'est bien de dire que celles-ci sont reportées, encore faudrait-il pouvoir les étaler sur cinq ans.

### ***Aider les entreprises sans pénaliser le contribuable, ni le consommateur***

Le coût du travail en France est le principal handicap de l'entreprise. Il se répercute sur les prix à la consommation et sur nos exportations.

On croit souvent bien faire. Tous, nous croyons souvent bien faire. Qui ne s'est jamais trompé un jour jette la première pierre. S'il est vrai qu'on ne peut augmenter les salaires sans fin, puisque plus nous augmentons les salaires bruts, rajoutant le coefficient des charges sociales, plus les prix augmentent, il a été pénalisant pour les demandeurs d'emploi de baisser les charges sociales favorisant par des mesures législatives les chômeurs de longue durée. Les employeurs ayant des avantages sur ces contrats revus à la baisse, ont eu tendance à embaucher le personnel pouvant les faire profiter de ces privilèges. En favorisant cette législation, plutôt qu'une véritable réforme de fond, on a encouragé le prolongement de la durée du chômage, on a rogné sur les heures de travail par des mi-temps, des temps partiels, qui ne sont pas choisis, mais imposés. Alors que l'on croyait bien faire, on a permis à la précarité de s'installer.

Pour les salariés de « la France d'en bas », le travail peut et doit être revalorisé financièrement et psychologiquement. Il n'y a pas de « petits métiers » ou de métiers non valorisants. Il n'y a que des emplois utiles à

tous en général et pour chacun en particulier. Il faut sortir de l'idée que certains emplois sont dégradants. En fait, plus le travail est rebutant ou dangereux, plus il faudrait qu'il soit reconnu et valorisé, puisque nous mettons notre temps et notre intelligence au service de la société.

Pour l'entreprise, le coût du travail doit être revu à la baisse en supprimant les charges patronales à l'exception des cotisations sur les accidents du travail, et en les remplaçant par une taxe modulée à la consommation suivant le produit consommé.

### ***Protéger le salarié : Temps de travail et salaire***

Les socialistes nous avaient expliqués les bienfaits du partage du travail, pour cela ils ont mis en place le temps de travail à 35 heures par semaine, ce qui devait permettre d'embaucher plus de personnes pour compléter les heures non effectuées nécessaires. Après la société de consommation, nous devons entrer avec les RTT dans la société dite « de loisirs ». En raisonnement mathématique, ils n'avaient pas torts, mais est-ce vraiment des loisirs lorsqu'on ne peut accéder, pour des raisons financières, à ces fameux loisirs. Que l'on stresse parce qu'on ne peut joindre les deux bouts aux fins de mois. Que l'on vive dans des grandes cités qui ressemblent à « des cages à lapins ». Pour les habitants des métropoles, il faut ajouter à leurs heures de travail, le temps passé dans les transports, ce qui pour eux, augmente le temps passé « à travailler ».

Depuis, le gouvernement en place fait un retour en arrière, et petit à petit supprime le système des 35 heures, mais pour cela, est-ce mieux ? Il souhaite « redonner aux français le goût du travail » ! Comme si nous l'avions perdu ! Ce n'est pas le goût que nous avons perdu, c'est le travail. Il ne suffira pas de retrouver du travail, le problème se situant aussi au niveau du salaire, qu'il y ait 35 heures ou plus. Ce n'est pas en travaillant plus que l'on gagnera plus, si la moitié de la France arrive au niveau du seuil de pauvreté. On gagnera simplement ce qui est strictement nécessaire pour survivre en travaillant plus.

Pour augmenter le salaire net sans charge supplémentaire pour l'entreprise, suppression de toutes charges salariales à l'exception de la retraite complémentaire.

Malgré le fait nous n'ayons presque plus d'industries, il est pourtant tout à fait possible de créer rapidement des emplois supplémentaires. Pour cela il faut commencer par augmenter la productivité de l'outil de travail qui nous reste, car si on ne peut diviser l'emploi d'une machine par deux, on ne peut que permettre à deux personnes de travailler l'une après l'autre. On ne peut créer des postes supplémentaires que si on augmente la capacité de l'outil de production, soit dans l'investissement de matériels, dans l'agrandissement des locaux ou en permettant aux entreprises de travailler 24h/24h et 7 jours sur 7 afin de rentabiliser leur matériel et d'être plus compétitif sur le marché.

Aucune loi ne doit obliger les entreprises à travailler 168 heures par semaine, il faut que cela reste un choix, le travail restant encadré à 35 heures. Ce ne doit être qu'une autorisation en attendant de pouvoir reconstruire sur le sol européen des multinationales dans des domaines stratégiques.

Que ce soit pour une question de mondialisation, d'écologie, certains voudraient que tout le monde fasse la même chose et se comporte de la même façon. A ceux-là nous répondrons ; Et si nous faisons tous la même chose, en même temps, que se passerait il ? Si par exemple, nous prenions tous notre repos le dimanche, il n'y aurait plus de bus, d'électricité, de gaz, de trains, de soins donnés aux malades, de pompiers, de policiers, etc.... Si nous n'avions qu'un mode de transport terrestre et que celui-ci tombe en panne, personne ne pourrait plus se déplacer, etc... Nous devons diversifier nos activités, nos transports, notre urbanisme, etc... Nous avons eu la réponse avec le confinement ...

### ***Remplacer le chômage par du service civique mieux rémunéré***

Au lieu de payer des allocations de chômage, de RSA, etc.... investir

ces sommes dans un emploi immédiat auprès des collectivités, de l'éducation nationale, dans les EHPAD ... grâce à un service civique mieux rémunéré. Que l'enveloppe des ASSEDIC serve à rémunérer les allocataires du service civique.

Nous avons besoin de trois cents mille intervenants de plus dans l'école primaire afin de pérenniser des classes de quinze élèves maximum... sauf que ... nous n'avons pas les locaux. Pourquoi ne pas envisager sous la responsabilité du professeur de scinder la classe en deux groupes qui à tour de rôle recevront les enseignements de base du professeur et suivront pour l'autre dessin, gymnastique sous forme de jeux de ballons, corde à sauter, littérature avec une pièce de théâtre, etc...

Nous avons besoin de personnels dans les EHPAD pour aider le personnel à « mater » les personnes âgées et impotentes.

Nous avons besoin de personnels dans les collèges pour la surveillance, l'aide aux devoirs.

Nous avons besoin de personnels dans les zones rurales pour l'assistance à l'informatique, aux déplacements des personnes sans véhicules etc ...

Besoin de personnels dans les services administratifs de la police, des hôpitaux ...

Nous avons besoin ... les besoins sont si nombreux dans les collectivités locales et le service public. Cet apport ne serait pas un emploi pérenne, mais permettrait aux demandeurs d'emploi de continuer d'être à la fois sur le marché du travail et de chercher celui-ci sans stress.

### ***La taxe solidaire sur la consommation***

Nous sommes conscients que des voix s'élèveront contre une taxe à la consommation disant que c'est une taxe injuste parce que les plus démunis la payeront.

Sauf que :

- Il est normal que tout le monde paie des impôts suivant ses revenus

et participe ainsi à la solidarité

- Les salaires auront été augmentés
- La taxe sera modulée suivant le produit acheté
- Les entreprises ne payant plus de taxes patronales sur les salaires, les prix ne devraient guère bouger, sauf sur les produits importés de l'étranger.
- Les taxes à la consommation ne seraient pas défalquées à l'exportation.

On aurait une taxe minimum sur les produits frais locaux et produits de premières nécessités et une taxe beaucoup plus élevée sur les produits de luxe, taxe progressive suivant le produit.

Rien, si ce n'est notre volonté, ne nous oblige d'acheter des fraises hors saisons qui nous viennent des antipodes ou une voiture de luxe. C'est nous qui créons nos envies et nos besoins. Donc, où est le problème, si ce n'est celui de ne pas vouloir changer de méthode car effectivement elle pénalise les importations, les idées du néolibéralisme, du capital et des spéculateurs.

### *Adapter le concept de salarié détaché au marché du travail*

Dans notre société française, si un individu n'a pas de contrat de travail à durée indéterminée, sous-entendu Contrat à Durée Indéfinie jusqu'à la retraite (CDI), encore moins de fiches de paie, il n'a pas droit à un logement, puisqu'il doit le ou les fournir. Ce manque de CDI le marginalise et lui fait perdre peu à peu son statut social.

Tout comme on externalise la paie, la comptabilité, le recrutement, divers services travaillant dans une entreprise, comme le nettoyage, la sécurité, ... la création d'un seul contrat de travail qui durerait toute une vie serait l'idéal. La plupart des emplois seraient externalisés. On dépend d'une seule et unique entreprise qui vous envoie « en mission » dans des entreprises partenaires.

On a trop tendance à croire que lorsqu'on rentre dans une entreprise,

ce sera un long parcours, sans aléas, qui se fera jusqu'à la retraite. Nous n'avons plus les mêmes existences que nos grands-parents, ni les mêmes ambitions. Le progrès fait que les outils de fabrication, la technique évolue tous les jours. En 20 ans, nous sommes passés du gros téléviseur encombrant et inesthétique à l'écran plat LCD en H.D. du téléphone fixe au portable, de l'ordinateur de bureau à la tablette, etc... En tant que consommateur, nous nous sommes non seulement adaptés, mais nous en redemandons. Pour l'emploi, il faut raisonner de la même manière. Soit pour les caissières qui petit à petit sont remplacées ou les majors supplantés par Internet, nous avons des réflexes de pensées qui nous empêchent de voir autrement.

Ah, mais les syndicats vont monter aux créneaux en nous disant qu'ils ne peuvent plus défendre les salariés. Erreur, ils pourront encore mieux les défendre parce qu'ils pourront défendre TOUS les salariés et pas seulement ceux des grosses entreprises où ils ont pignon sur rue.

### ***On continue par un inventaire à la Prévert***

De tout, un peu de tout dans ces propositions de relance, pris par le temps et le nombre de pages, mais pas n'importe quoi. Tout ce que nous proposons existe ou a été expérimenté, mais n'était pas conforme à la réglementation de l'époque. Pour unifier toutes ces propositions, il faudra réformer les codes des impôts, du travail, de l'urbanisme ...

### ***Logement et urbanisme***

Il y a des moments fabuleux qui sont de véritables récréations comme par exemple lorsqu'on a abordé le logement et l'urbanisme. Nous avons commencé par imaginer l'habitation que nous souhaiterions, puis nous nous sommes aperçus que ces rêves étaient réalisables.

Quand on rêve on peut tout se permettre, aussi nous énonçons des critères que nous n'avions pas, soit les moyens de nous payer, soit ceux qui

comme le loup blanc n'existe pas.

Chacun rêve d'avoir SA maison avec son jardin et c'est pour cela que les zones pavillonnaires ont tant de pouvoir d'attraction. Sauf qu'en regardant de plus près, elles ont plus d'inconvénients que d'avantages. Pas de commerces, pas d'écoles, pas d'emplois, très peu de transports publics, beaucoup de territoires bétonnés, donc prélevé soit sur des zones arables, soit sur des espaces communs naturels.

Nous sommes tous à un moment ou un autre de notre existence soit des handicapés, soit en situation de handicap, mais nous ne voulions pas des critères des appartements bâtis pour personne à mobilité réduite.

Nous recherchions

- Du plein pied, puisque nous souhaitons un jardin, bien que maintenant avec les pluies diluviennes nous risquons de plus en plus de nous retrouver en zone inondable.
- Se sentir vraiment chez nous, dans une maison, comme lorsqu'on est propriétaire, alors que nous serions locataire.
- Commerces (épicerie, boulangerie) dans un rayon de 500 mètres
- Transport public dans un rayon de 300 mètres.
- Emploi, (bureaux, commerce, services ou PME dans un rayon d'un km)
- Une maison du service public regroupant la poste, un distributeur de banque, une personne ayant accès à nos différents dossiers numériques de CAF, Sécurité Sociale, etc...
- Et le rêve, écoles communale et maternelle dans un rayon d'un km.

Et là, on a pris le crayon et pour le plaisir nous nous sommes transformés en architecte et en urbaniste.

Afin de réduire le coût de la construction « inclusive » tout en ayant des logements confortables et en réduisant la dépense carbone.

- Assouplir les normes de plus en plus contraignantes et parfois inutiles

On ne construit plus de « barres », ni de zones pavillonnaires. A la place quelques éléments de réflexions :

- Immeubles sur pilotis (pas seulement en zone inondable)
- Parkings obligatoires dans tous les immeubles (les immeubles sur pilotis permettent d'imaginer des stationnements) – Attention toutefois aux crues qui déportent les voitures
- Immeuble de 5 ou 6 niveaux maximum avec terrasses pouvant supporter des plantations (le dernier étage pouvant être des duplex) ce qui fait des habitations dont le plancher bas du logement le plus haut est situé bien en dessous des vingt-huit mètres au plus au-dessus du sol utilement accessible aux engins des services de secours et de lutte contre l'incendie. Ce qui évite les colonnes sèches et humides et réduit les coûts.
- Jardins ou cours intérieurs
- Largeur minimum des portes : 90 cm
- Pas de gaz. Le tout électrique avec un apport grâce au photovoltaïque sur les façades ou les volets (un seul abonnement pour l'habitant)
- Un circuit électrique de secours (pour les congélateurs et les grands froids)
- Internet et télévision reliés par CPL
- Pour un désenfumage naturel, corridors en colimaçon à l'air libre (rampe obligatoire jusqu'au dernier étage), ainsi que paliers et escaliers,
- Appartement pour handicapés en fauteuil roulant, seulement rez de chaussée surélevé et/ou premier si commerce à l'entresol. (la rampe permettant d'accéder sans ascenseur)
- Pas d'ascenseur
- Chauffage individuel, pas de collectif
- Principes de ventilation de refroidissement naturel.

Le prix moyen de la construction étant de 1600€ le m<sup>2</sup>, ce qui revient à environ à 112000€ pour un 70 m<sup>2</sup>, sans compter le terrain.

Au lieu que les communes ayant du terrain les vendent pour les mettre à la disposition de constructeurs et promoteurs de zones

pavillonnaires, elles pourraient les conserver et faire construire des logements dont elles garderaient la propriété. Le financement de ces constructions étant assuré par l'investissement solidaire.

Le rêve devenait réalisable,

### ***Les personnes handicapées***

On recense environ 12 millions de personnes en situations de handicap en France, mais pas que des personnes à mobilité réduite. Il y a aujourd'hui une confusion très importante entre handicap physique, mental, problème psychologique et problème social. Ce qui est d'abord en jeu, c'est un problème de considération profonde.

Nous sommes tous handicapés ou en situation de handicap. Le handicap n'est pas forcément le fauteuil roulant. La mère de famille avec sa poussette est handicapée pour circuler au milieu de la foule sur des trottoirs étroits. La personne illettrée devant lire un horaire de train est handicapée de même que celle qui ne sait pas se servir d'un ordinateur pour faire sa déclaration d'Assedic ou demander une carte grise.

Changeons de méthode. Parlons de capacités et non de handicap. Aujourd'hui le terme RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) pose un problème de visibilité. L'employeur peut avoir un doute sur la capacité du postulant. Or, un grand nombre de personnes ont pu démontrer leur courage et leur persévérance. Beaucoup vont d'ailleurs au-delà de leur handicap. Cela n'empêche pas de régler les problèmes d'aménagement, de formation ou de sensibilisation.

Changeons de vocabulaire ! L'accessibilité doit être revue en « aménagement ».

Arrêtons de faire croire que le manque d'accessibilité est seulement un problème pour les personnes à mobilité réduite. C'est une avancée pour tous, pour les cadis ou les transports de palettes ou pour les personnes âgées. Mettons en place une politique d'aménagement de nos territoires pour tous.

Travaillons à un plan d'action : un plan politique d'Aménagement pour tous :

- des lieux ;
- des services et de l'emploi ;
- des communications ;
- de la sensibilisation et de la formation.

Demandons à tous nos médias sponsorisés par la redevance et les multinationales de parler de tous nos handicaps, surtout au moment des pubs.

Mais cela ne suffit pas

- Se poser la question de ; comment inclure le handicap dans l'entreprise, sans toutefois pénaliser l'entrepreneur.
- Revoir l'urbanisme, les modes de mobilités etc...
- Il faut aussi revoir l'aide aux personnes handicapées ainsi que les allocations.
- La place des enfants handicapés dans l'école, etc. ....

De nouvelles technologies pourraient aider à surmonter ces obstacles d'accessibilité et à ne pas détériorer le patrimoine, ainsi qu'à réduire le coût des aménagements, notamment avec la réalité virtuelle pour la visite de monuments. Elles feraient aussi découvrir de nouvelles sensations à des personnes qui en sont privées. Ne pas croire que ce que l'on fait pour les uns ne peut pas servir pour les autres. Ces promenades en virtuel seraient aussi un nouveau concept et des débouchés pour le tourisme.

N'oublions pas la solidarité, qui nous demande de nous occuper de notre voisin, seul et âgé. En 2003, suite à la canicule, 20.000 personnes sont mortes. Il a été reproché ces décès au gouvernement en place, mais était-ce le gouvernement ou nous qui étions responsables de leur mort, alors que nous avons la possibilité de frapper à leur porte et de nous enquérir de leur santé.

Le montant actuel de 860 € de l'AAH est bien en dessous d'un seuil de tolérance. Or, ce n'est pas parce qu'on est handicapé que l'on n'a pas les mêmes frais fixes et les mêmes besoins que les personnes valides, au

contraire. Une véritable revalorisation est nécessaire.

### ***Remplacer les EHPAD par des EHPMD***

La France vieillit. Il est question de créer une cinquième branche à la Sécurité Sociale pour la dépendance.

On manque surtout de personnel et de structures pour accueillir les personnes dépendantes, structures qui ne soient pas trop éloignées des familles. Un casse-tête non seulement pour les familles à la recherche d'une structure, mais aussi pour les personnes dépendantes n'ayant pas 60 ans et au-delà, refusées par les hôpitaux, dont ce n'est pas la finalité et refusées par les foyers d'accueil médicalisés (FAM).<sup>91</sup>

Fait-on comme pour l'hôpital, de n'écouter personne. Le personnel des EHPAD se mobilise depuis plusieurs mois dénonçant les charges de travail trop lourdes, les petits salaires.

Pourtant il y a des solutions qui feraient baisser la note avec la création d'EHPMD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Majeures Dépendantes). Il n'y a pas que les personnes âgées qui peuvent être dépendantes. Tout un pan de notre population en difficulté est oublié. Des EHPMD spécialisés peuvent être créés pour des maladies d'Alzheimer, Parkinson ou troubles psychiatriques.

### ***L'urbanisation***

Peut-être connaissez-vous la maison du fada à Marseille, ou de son vrai nom la Cité Radieuse de Le Corbusier.<sup>92</sup> Quand elle est sortie de terre cette unité d'habitation de 137 mètres de long, 56 mètres de haut et 24 mètres de large était révolutionnaire et l'est toujours. Seules quatre unités ont été bâties en France sur ce modèle, mais on se bat pour y habiter. C'est

---

<sup>91</sup> *Le foyer d'accueil médicalisé (Fam) est une structure d'hébergement qui accueille des adultes gravement handicapés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante ou d'un suivi médical régulier*

<sup>92</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cité\\_radieuse\\_de\\_Marseille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cité_radieuse_de_Marseille)

l'idée d'un village vertical avec des rues, des commerces, des bureaux, une maternelle sur son toit et une piscine. Un millier de personnes y habite dans différents types d'appartements qui ressemblent plus à des maisons individuelles qu'à des appartements classiques.

C'est l'idée de logements que nous souhaiterions reprendre avec des immeubles moins hauts, plus verts, plus autonomes en matière d'énergie. Avoir le plus possible d'emplois sur place, des box de bureaux loués à des entreprises pour le télétravail, avec dans un rayon de 200 mètres, une mini-crèche, un mini-market, commerce qui n'existait pas à la date de construction de la première UH (unité d'habitation).

Dans un quartier que constitueraient plusieurs de ces immeubles, n'oublions pas des espaces communautaires polyvalents pour cinémas, théâtres, restaurants et tout événementiel.

### **La circulation en ville**

Ce n'est pas la circulation qui pollue le plus, c'est le temps que l'on met pour trouver une place pour se garer. Que celui qui n'a pas roulé pendant dix minutes à la recherche d'une place de stationnement de plus en plus rare lève la main. C'est le stationnement qu'il faut interdire, en tolérant des stationnements-minute pour décharger les courses, livrer les magasins, etc....

On parle beaucoup du vélo et des pistes cyclables. Le vélo n'est pas pour tout le monde, ni pour les jours de pluie, les courses importantes, l'hiver et les grands froids, les distances de plus de cinq kilomètres. Si l'on souhaite démocratiser le vélo, il faudra diversifier les styles, revenir au triporteur, au vélo protégé de la pluie, des vélos à trois ou quatre roues pour les personnes qui ont des problèmes d'équilibre....

Pourquoi les constructeurs de voitures ne compenseraient le manque de vente de voitures par des chaînes de construction de vélos ou de trains. Il est nécessaire que les constructeurs commencent à penser à restreindre leur stock de voitures et à se recycler vers d'autres moyens de locomotion,

puisque les écologistes souhaitent restreindre le nombre de voitures en circulation.

### ***Les transports***

Comme pour tout, il faut commencer par le commencement. Pour la région parisienne et les grandes métropoles commencer par cogiter sur l'habitation, l'emploi avant les transports. Si les salariés peuvent travailler près de chez eux dans un rayon de 500 mètres, il y aura besoin de moins de transports quotidiens.

Privilégier le tram plutôt que le métro, les lignes transversales SNCF plutôt que l'avion. Ne pas mettre toutefois tous ces œufs dans le même panier. Diversifier les transports ; trains, route, fluvial, aviation. Rétablir la circulation des trains de nuit et du ferroutage voiture / conducteur,

### ***Le télétravail***

Le confinement nous a confortés dans ce que nous avons imaginé pour l'urbanisme.

Travailler tant que cela est possible près de chez soi, mais éviter de travailler chez soi. Très peu de personne en sont capables sur le long terme. Nous sommes programmés dans notre subconscient pour rencontrer nos semblables. Partagé entre le plaisir de ne plus avoir le stress des transports et le confinement, presque tous ceux qui ont télé-travailler vous diront qu'ils sont soit contents de retrouver les collègues, soit qu'ils ont peur de sortir. On a besoin le plus possible de ne pas mélanger travail et vie privée, sinon où est la vie privée toujours à portée du téléphone ou de l'IPad de l'employeur.

Aussi, pourquoi ne pas imaginer un nouveau mode de fonctionnement pour les entreprises qui peuvent travailler à distance, sur le principe des pépinières d'entreprises. Un emplacement, des outils que l'on se partage et surtout quelqu'un qui peut vous dépanner en cas de bug informatique.

Avantages :

- Moins de transports, moins d'embouteillage, moins de pollution, moins de stress.
- Moins de surface de bureaux intra-muros dans des métropoles où le m<sup>2</sup> est très cher.
- Moins de surfaces de bureaux occupées par certains égale une adresse de prestige pour d'autres.

On ne recherche pas le salarié par rapport au bureau, mais la location du box par rapport au lieu d'habitation du salarié. C'est tout un changement de conception de la vie de l'entreprise et de mentalité.

### *Les services de santé*

Comme pour tous les services publics, il faudrait séparer les services de santé de l'économie proprement dite et du calcul du PIB. Si plusieurs questions se posent au sujet de la protection de la santé, par manque de personnels et de matériels dans les hôpitaux, d'autres se posent sur la manière d'être soigné.

Les progrès dus à la technique et à la science nous permettent de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Quoiqu'on puisse se poser la question si nous sommes vraiment en meilleure santé lorsqu'on regarde les statistiques sur le nombre d'antidépresseurs pris par nos concitoyens. Et ici ce n'est qu'une opinion personnelle émise, mais nous pensons qu'en plus le stress négatif favorise l'obésité.

Psychologues et psychiatres n'ont autant travaillé, chacun dans leur spécialité, parce nous n'avons plus d'oreille attentive concernant notre corps et notre santé.

On a déshumanisé la médecine avec des traitements de plus en plus lourds, que le corps médical applique de peur de se retrouver au pénal ou au civil pour faute professionnelle. Mais il ne faut pas rejeter toute la faute sur les professionnels de santé. C'est aussi la plupart du temps le désir du patient qui ne comprend pas pourquoi il n'est pas bien, sans être vraiment malade : fatigue chronique, insomnie, maux de tête.... le généraliste et

encore moins le spécialiste n'ont le temps de discuter et de rechercher avec lui les raisons parce qu'une dizaine de personnes attendent leur tour. Pour compenser ce manque de temps, le médecin acquiescera à la demande du visiteur qui a peur de ne pas être bien soigné si il a trop peu de médicaments, abreuvé qu'il est par la vulgarisation de la médecine dans les revues et sur Internet.

Il faut une prise de conscience de tous pour aller à l'encontre de cette fuite en avant vers la médicalisation à outrance. Des médecins pour commencer, afin qu'ils prennent le temps, non seulement de la visite médicale, mais aussi de la parole.

Alors que les méthodes employées par la Sécurité Sociale obligent hôpitaux et médecins à rentabiliser, c'est-à-dire à faire des actes et du chiffre, un entretien médicalisé plutôt que le terme de visite devrait durer entre 40 et 60 minutes, tout comme un massage. C'est un massage moral, qui ne peut que faire le plus grand bien au patient, le plus souvent en détresse, car il ne se sent pas bien et ne sait pas pourquoi. Il va voir son médecin parce qu'il a confiance dans l'homme ou la femme de l'art, c'est donc à lui de le reconforter.

La santé des populations est un objectif mondial. Certaines maladies transmissibles, tels le sida, la grippe, la tuberculose, les MST, et bien d'autres continuent à ravager la planète. Elles coûtent chères à la collectivité. La prévention est un choix politique non négligeable, ainsi que la recherche. C'est dans le temps de parole entre soignant et patient que se fait la prévention. Action non négligeable pour notre bien-être, notre santé et les finances de notre Sécurité Sociale, même si le prix de la consultation augmente. Au final, ce seront en réalité des économies qui seront faites.



*« Ils » peuvent et doivent nous donner les moyens de nous relever*

*Une proportionnelle intégrale à partir de listes nationales pour les  
législatives  
Le vote blanc*

*Le plus sage des hommes politiques est celui qui ne promet rien.*

*C'est aussi la plus grande des vérités qui mérite respect...*

*Chose rare de ne rien promettre mais simplement de bien nous  
diriger.*

*DESCREA*

*Après la France du terrain, la France du pouvoir*

La France d'en haut, celle que l'on conteste mais celle qui nous représente autant en France qu'à l'étranger, celle qui devra faire nation, nous donner un idéal, un but, des codes et des usages, répondre à nos besoins, celle à laquelle on se réfère, bref, celle à qui l'on ne pardonne rien, parce que l'on veut tout d'elle, existera-t-elle ou bien est-ce une utopie ?

Nous les contestons ! Pourtant un certain nombre d'entre nous les avons élus, avec des électeurs de moins en moins nombreux, certes, les abstentions s'envolant vers des sommets.

Difficile d'exister, d'être reconnu, mais pas impossible, si une déontologie et des réglementations simples et lisibles par tous sont mises en place sur lesquelles cette France d'en haut pourra s'appuyer. Si on lui permet d'avoir une vie privée comme tout le monde, si elle et nous ne confondons

pas travail au service de la nation et vie personnelle, tout comme on demande à un chef d'entreprise de ne pas confondre l'argent de son entreprise avec son portefeuille personnel.

Mais encore, il faut savoir ce que nous attendons de nos élus, comment nous les voyons. Recherchons nous des personnes compétentes qui viennent du terrain avec un parcours correspondant aux dossiers qu'ils vont traiter ou bien des personnages charismatiques qui auront une vue globale et politique du sujet, mais qui pourront très bien ne pas savoir combien coûte un timbre-poste. Sachant qu'inconsciemment ce que nous voulons n'existe pas c'est-à-dire un ordinateur au masculin ou féminin, ayant du cœur avec une analyse fine de la géopolitique tout en étant charmeur et charmant.

Rien ne pourra se faire sans une réforme constitutionnelle sérieuse, c'est-à-dire une nouvelle Constitution, faisant cesser la concentration de tous les pouvoirs à l'Élysée, donnant un réel pouvoir au Parlement et instituant une réelle séparation des pouvoirs.

Les temps ont changés. Écrite par un homme pour un homme, à une époque qui pouvait la justifier, depuis 1958 la Constitution permet au gouvernement et surtout au président de décider de tout au détriment d'une véritable concertation avec les citoyens et les collectivités locales. Le président n'est pas un chef d'état au-dessus des partis, il est un politique, patron d'un parti.

Entre 1958 et aujourd'hui, il y a maintenant un fossé. Il ne faut pas croire que le Président et le gouvernement aient tellement de pouvoirs que cela. Ils ont une marge de manœuvre réduite, parce que la mondialisation, le Conseil Européen ont une priorité de décision. Que ce soit à propos de nos politiques commerciales, environnementales, financières, agro-alimentaire, énergétiques, militaires, de communications, la France doit appliquer les directives qu'elle a votées au parlement européen, à l'ONU. Les présidents De Gaulle et Pompidou étaient plus discrets que notre Président actuel, mais leurs pouvoirs plus importants.

## ***Gouvernement du peuple, par le peuple, mais....***

Notre gouvernance reposant sur l'article 3 de notre Constitution gouverne par le peuple et pour le peuple .....

*« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.*

*Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».*

Mais « par » n'est pas « avec ». Où est « avec » le peuple ? D'où une incompréhension très importante qui en découle : Le peuple n'ayant plus que la rue pour manifester son mécontentement. Solution se révélant parfois inadaptée, parce que la rue représente la contestation, c'est-à-dire seulement le non à une réforme, une loi, un décret dans sa globalité, puisque par sa manifestation le peuple n'a pas la possibilité de proposer une autre solution.

« Par » et « pour » ne permettent que deux réponses à une gouvernance, autant contestées l'une que l'autre. La question étant : Un gouvernement doit-il diriger la politique sans s'occuper des contestations de la rue, ou peut-il être le reflet d'une manifestation de la population et stopper son projet ? D'un côté on considérera le gouvernement comme faible, de l'autre comme omniprésent, si ce n'est autoritaire.

Si la gouvernance était « avec » nous éviterions cette question et ces réponses.

***.... un tour de passe-passe légal expliquerait peut être notre désamour envers ceux que nous avons élus.***

La désaffection des électeurs pour les partis, l'abstention lors des votes, le manque d'adhérents chez les syndicats montrent bien que quelque chose ne va pas. Nous votons pour des partis qui nous présentent LEURS idées. Des idées qui ne correspondent pas ou plus aux nôtres. Alors que faire ? Pour qui voter ? Beaucoup d'entre nous votent une sanction en élisant une personnalité aux opinions opposées à ceux qui sont en place. Ce qui ne

veut pas dire que l'on soit d'accord non plus avec celle-ci. Mais on ne veut plus de celui-là.

Ce qui explique le peu de popularité et de confiance que l'on accorde à nos élus. Lorsqu'un président de la république est élu au premier tour avec 18% des inscrits et non des votants, comment voulez-vous qu'il ne soit pas contesté ? Un tour de passe-passe constitutionnel lui a donné la légitimité du 50% plus une voix grâce au second tour et au retrait des autres candidats. Dans beaucoup d'esprits on a choisi la peste au lieu du choléra. On comprend mieux à ce moment-là son impopularité.

Comme nos députés sont élus de la même manière, ils ne représentent pas vraiment les différentes opinions du peuple, ce qui fait que nous leur trouvons du coup, tous les défauts. Ce sont des incapables, des élites (hé oui, maintenant cela devient un défaut et un gros mot) ils gagnent trop et ne font rien, ils obéissent au gouvernement, on en passe et des meilleures.

### ***Les bancs de l'Assemblée sont vides !***

Surtout à une heure du matin, mais avez-vous eu la curiosité de lire le règlement de l'Assemblée Nationale ? <sup>93</sup> Et là, on comprend mieux ce qui se passe et pourquoi on ne peut être à la fois au four et au moulin. Dans les commissions permanentes, à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, <sup>94</sup> dans les commissions spéciales, de contrôle, etc... sur le terrain aussi pour rencontrer les collectivités locales, les électeurs, etc... En lisant ce règlement, on comprend mieux pourquoi il faut sortir de l'ENA ou de Sciences Po pour devenir député et pourquoi en 2017, ceux qui se sont présentés sans avoir jamais fait de politique, croyant qu'ils allaient pouvoir refaire le monde ont eu l'air de parfaits novices. Raisons pour lesquelles la presse et les citoyens qui ne les avaient pas élus se sont empressés de les déclarer incompetents.

---

<sup>93</sup> <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/textes-de-reference/reglement-de-l-assemblee-nationale>

<sup>94</sup> <http://www2.assemblee-nationale.fr/europe-et-international/activites-parlementaires-internationales/les-assemblees-parlementaires-internationales/assemblee-parlementaire-du-conseil-de-l-europe>

Les dirigeants du parti des marcheurs se sont rendu compte qu'il fallait leur faire d'urgence une formation, leur apprendre la langue de bois et surtout .... leur apprendre à obéir au président de groupe, alors qu'ils se croyaient ni de gauche, ni de droite, mais citoyens, donc libres de leurs opinions.... Lisez le règlement et vous comprendrez ...

Le travail de nos élus dépend naturellement de la répartition des tâches entre les différentes commissions, comme de la manière dont ce travail est conduit dans le cadre des réunions programmées par la Constitution. Mais l'amélioration de l'organisation, la séparation réelle des pouvoirs ne pourra toutefois se produire que si le règlement est lui-même rénové.

### ***L'importance des rapports***

Depuis plus de trente ans, des voix s'élèvent contre cette réglementation mais le temps passe et rien ne bouge. Mais si, à chaque réunion des commissions, des débats fournissent un rapport écrit de toutes les paroles émises, ce n'est pas pour cela que notre politique est plus transparente. Transparence étant ici prise sous la définition de comprendre, voir où elle nous mène, ce flot d'écrits nous donnant l'impression de décision sans cohérence d'ensemble, car aucun condensé ne résume la pensée de nos dirigeants.

Si un rapport de huit pages condense et analyse le travail d'une commission dont on attendait six cents pages grâce à toutes les paroles émises, la personne qui le signe est sensé n'avoir pas assez travaillé. On ne juge plus sur la pertinence, sur la qualité, mais sur la quantité. Qui a le courage de lire ces gros pavés qui pour la plupart terminent sous une pile de dossiers. Nos énarques doivent apprendre à synthétiser.

La France croule sous une législation trop volumineuse et la pesanteur d'un réseau administratif trop lourd et trop complexe. L'État doit aussi mettre en pratique des normes ISO qui ne s'appliquent pas seulement au privé, mais aussi à tous les rouages de l'Etat. Ce n'est plus une politique

de résultats, mais une politique de réglementations qu'il est demandé d'installer, ainsi qu'une administration de paperasserie. On pourrait dire de ces normes qu'on la définit par : « Ecrit ce que tu fais et fais ce que tu écris ».

***Qu'ils soient élus locaux ou nationaux ils ne représentent qu'une partie de l'opinion***

Trouvez-vous normal qu'à Chateaurenard dans les Bouches du Rhône, une liste élue aux municipales avec 53,63% des voix ait 26 élus, et que les deux autres listes totalisent ensemble sept élus, alors qu'elles totalisent 46,35 % ? Ne trouvez-vous pas qu'il y a un certain nombre de citoyens qui ne sont pas représentés au conseil municipal ? C'est ce qui se passe avec toutes les majorités élues avec un petit peu plus de 50% des voix, alors que proportionnellement le compte n'y est pas.

Trouvez-vous normal que nos députés ne représentent pas réellement les opinions des électeurs ? Bien qu'élus par circonscription, nos députés sont des élus nationaux, non des élus locaux, pourtant ils ne représentent pas réellement la cartographie des opinions de nos concitoyens. Chaque découpage étant pensé par le gouvernement en place, en fonction du nombre d'électeurs, mais aussi de statistiques espérant ainsi garder la majorité. Afin de remédier à cette incohérence qui pénalise une grande majorité des citoyens, il serait préférable d'instaurer une proportionnelle totale à partir de listes nationales avec un vote à un tour.

De plus comment peuvent-ils être nos représentants, puisque nous ne votons pas pour nos idées, mais pour les leurs, qui sont celles d'un parti. C'est peut-être aussi pour cela que de plus en plus d'électeurs ont pris l'habitude de s'abstenir. Le Président Jacques Chirac a ainsi été élu par la gauche, pour que le représentant du Front National ne puisse accéder au poste suprême. Depuis les électeurs semblent appliquer ce principe. Emmanuel Macron a été élu pour que François Hollande ne le soit pas. La question se pose donc. L'Assemblée Nationale est-elle le miroir de l'opinion

publique ? La représentativité de son élection n'est-elle pas la raison principale d'une incompréhension entre gouvernants et gouvernés ?

Grâce au tour de passe-passe constitutionnel, la bipolarité installée, majorité contre opposition, dresse les français les uns contre les autres, la gauche contre la droite, les politiques contre les syndicats. En 1962, Pierre Mendès France, dénonçait déjà la bipolarité *«La Vème République a inventé une arme d'une extrême perfidie, la bipolarisation. S'agit-il d'un référendum ? Il faut voter oui ou non. S'agit-il d'une élection présidentielle ? Il n'y a finalement que deux candidats. S'agit-il d'une élection législative ? Il n'y a que deux grandes coalitions. Le système trouve son avantage dans un pareil conditionnement de la vie politique. Mais du même coup il empêche tout débat sérieux et objectif sur les véritables problèmes ; il ramène tout à un affrontement des bons et des mauvais [...] je n'ai pas l'intention de faire l'éloge des régimes précédents : je peux dire cependant qu'ils étaient au total beaucoup plus pédagogiques, c'est-à-dire en dernière analyse beaucoup plus démocratiques que le régime actuel. »*

Ne vaudrait-il pas mieux que toutes ou presque les idées soient représentées, qu'ils apprennent à discuter, à travailler en équipe, en respectant l'opinion de l'autre, en prenant ce qui est le meilleur dans chacun de nous, non en s'opposant par habitude, par obligation, en réponse à une question par oui ou non, ce qui est le résultat d'une question fermée, ou d'un vote. Le « oui ou le non ... mais » à choix multiples, d'une consultation serait plus constructif que le oui / non d'un référendum.

Les « ténors » de notre politique sont accrochés au système majorité / opposition pensant, que si la proportionnelle l'emporte la France est ingouvernable. Or, rien n'est moins démocratique, que la bipolarité, qui met « hors-jeu » plus de la moitié des français.

### ***Le vote blanc***

Le vote blanc devrait être pris en compte, puisqu'il est un rejet des électeurs pour les candidats qui se présentent. Pourtant, ces électeurs qui ont

pris la peine d'aller voter et de mettre un bulletin blanc ne se désintéressent pas de la politique. Ils ont accompli leur devoir de citoyen. Pourquoi pénaliser leurs opinions ? Mais pour que le vote blanc ait une valeur il faut qu'il ait des représentants au Parlement.

Supposant que ce vote représente la société civile, on pourrait le comptabiliser en pourcentage comme un vote ordinaire pour un parti. Selon certaines modalités à préciser, des citoyens seraient tirés au sort et siègeraient à l'Assemblée au même titre que les députés.

***On ne peut être à la fois juge et parti. On ne peut à la fois rédiger la loi et la voter.***

***Une réelle séparation des pouvoirs  
L'Assemblée Nationale aux manettes de l'exécutif  
Le Sénat au législatif***

***Les peuples et les parlements sont les grands absents du droit international public.  
Les traités sont préparés par des fonctionnaires, négociés par des diplomates,  
avant d'être signés par des ministres de gouvernement nommés et non élus.<sup>95</sup>  
Yves Nidegger***

### ***Une autre représentation à l'Assemblée***

Très naïvement, on pourrait croire que dans une démocratie représentative, ce sont les opinions des citoyens qui sont représentées aux parlements. Bien que nous ayons en France un grand nombre de partis, plus de 500, ce sont les idées des partis et notamment celles du parti majoritaire (mais l'est-il vraiment) auquel le président appartient qui sont représentées.

Et pour voter, rien n'est simple. Depuis quelques temps on ne sait plus si le socialisme n'est pas plus libérale que la droite, si la droite ne met pas plus de social dans ses programmes que la gauche, les partis extrémistes sont-ils démagogues, populistes ou populaires. Bref, les abstentionnistes sont de plus en plus nombreux, non parce qu'ils se désintéressent de la

---

<sup>95</sup> « la démocratie en suisse a l'épreuve du droit international », Yves Nidegger, magasin, n° 1, 2012, p. 2 -

politique, mais ils votent QUOI ? Les électeurs se posent de plus en plus LA question ainsi que des questions auxquels ils attendent des réponses, les récentes crises ayant fait évoluer les programmes des partis, qui ne correspondent plus à leur projet de société initial.

Du coup, non seulement nos députés ne représentent plus nos idées, mais nous ne savons plus où les situer <sup>96</sup> . Il faut pouvoir les regrouper afin de s'y reconnaître. Il serait demandé à tous les partis de se regrouper sous des critères plus parlants afin d'avoir la même composition de groupe que nos députés européens.

- Gauche antilibérale,
- Social-démocrate,
- Écologiste,
- Centriste,
- Libéral Conservatisme,
- Droite nationaliste
- Indépendant. (*notamment les députés représentant le vote blanc*)

***On ne peut être à la fois juge et parti. On ne peut à la fois rédiger la loi et la voter.***

Nous avons besoin avant tout de savoir qui fait quoi, qui l'applique et qui contrôle. Très souvent nous devons nous poser la question, la séparation des pouvoirs étant floue.

Au commencement, projets ou propositions de loi étaient à la seule initiative du gouvernement qui représentait l'exécutif. Le Parlement représentant le législatif avec un va-et-vient entre Assemblée et Sénat devant les voter avec la possibilité de les amender. Puis diverses réformes constitutionnelles ont permis aux assemblées de déposer des propositions de lois, les projets étant réservés au gouvernement. Sans oublier que le gouvernement peut aussi signer des ordonnances.

---

<sup>96</sup> <https://www.france-politique.fr/partis-politiques.htm>  
<https://www.europe1.fr/emissions/Le-vrai-faux-de-l-info2/combien-y-a-t-il-de-partis-politiques-en-france-3338534>

Mais dès 1959, le Conseil constitutionnel a précisé que des propositions de résolution, (il ne s'agissait que d'amendements à l'époque) seraient contraires à la Constitution dès lors qu'elles « tendraient à orienter ou contrôler l'action gouvernementale ».

Parce que les députés se sentent dans l'obligation de prouver à leurs électeurs qu'ils sont présents et travaillent à leur bien-être, des propositions qui ne servent qu'à encombrer l'énorme empilage de lois, décrets, ordonnances, circulaires dont nous disposons, auraient et ont pu voir le jour. En 2012 la députée LR « *Valérie Boyer a déposé une proposition de loi visant à modifier la séquence des feux tricolores de circulation routière pour ajouter un feu vert clignotant.*<sup>97</sup> Des députés LR emmenés par Alain Suguenot ont déposé en 2013 une proposition de loi relative à *l'obligation de prudence incombant aux piétons lors de la traversée de la chaussée* et Laurent Wauquiez a proposé une loi *visant à renforcer les connaissances nutritionnelles en invitant les parents à assister à un module d'information au cours du cycle III*. Le but était d'obliger des maires à organiser des rencontres entre des professionnels de la nutrition et les élèves et leurs familles, et de leur proposer à la fin un "fruit de saison" ou à défaut "une pomme" ». <sup>98</sup>

Un rapport de 1991 mettait déjà en garde contre « ces lois bavardes » auxquelles le citoyen ne prête qu'une oreille distraite et auxquelles le plus souvent, nous ne comprenons rien.

C'est pour ces raisons qu'exécutif et législatif doivent être des pouvoirs bien séparés et que nous proposons qu'Assemblée nationale et Sénat n'aient pas les mêmes fonctions. De même afin de rétablir la confiance et que les citoyens se réapproprient la gouvernance, il faut que toute la politique puisse être dans la transparence, (certains sujets abordés par les commissions pouvant mettre en danger notre pays ou nos concitoyens restant sous le sceau du secret défense)

---

<sup>97</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0512.asp>

<sup>98</sup> <https://www.lci.fr/politique/glottophobie-les-propositions-de-loi-les-plus-absurdes-deposees-par-les-deputes-2102215.html>

## La séparation des pouvoirs

Si notre Constitution reconnaît trois pouvoirs : pouvoir exécutif, pouvoir législatif et le pouvoir de la justice, reconnaît-elle réellement le pouvoir de la société civile représentée au CESE par les syndicats ou bien la considère-t-elle comme un contre-pouvoir ? D'ailleurs si elle le reconnaissait, comment les syndicats après avoir négocié pourraient-ils descendre dans la rue contester ce qu'ils ont signé ?

### *Les pouvoirs du politique et de la société civile*

Parlements et syndicats par l'intermédiaire du CESE <sup>99</sup> n'ont pas de véritables pouvoirs qui soient incontestables. Les syndicats sont affaiblis et les parlementaires voient déposer à l'Assemblée des lois toutes ficelées par des technocrates que le gouvernement leur demande de voter, sous peine de dissolution de celle-ci. Si la Constitution de 2008 a modifié les rapports entre le Gouvernement et les parlementaires, elle n'a pas abrogé l'article 12 <sup>100</sup> permettant la dissolution de l'Assemblée. Lorsqu'une épée de Damoclès est suspendue au-dessus de votre tête, vous hésitez toujours afin qu'elle ne vous la tranche pas.

Dans cet article, il est sous-entendu que si le Président de la République est en désaccord avec l'Assemblée, il est en désaccord avec la plupart des Français, puisque ce sont les électeurs qui ont envoyé leurs représentants à l'Assemblée. En démocratie, c'est le peuple et le peuple seul, qui « évalue » et sanctionne les résultats du Gouvernement par ses votes, et non des entreprises d'expertises « think tanks »<sup>101</sup>, même

---

<sup>99</sup> Décret N° 2010-886 du 29 juillet 2010 relatif aux conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental

<sup>100</sup> « Art. 12 de la Constitution de 1958 mis à jour. - Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale. »

<sup>101</sup> Ces institutions privées réunissent des experts indépendants pour produire des idées novatrices. Fonction d'expertise pure des think tanks (résoudre des problèmes, suggérer des solutions, imaginer des scénarii...) et dimension idéologique de leur activité. La définition desdits problèmes, les catégories mentales mobilisées, l'affirmation des valeurs dont se réclament les chercheurs et les instituts impliquent forcément des choix idéologiques. Certes, les valeurs en question peuvent être formulées de façon à ne pas rebuter grand monde (une meilleure gouvernance, l'équilibre international, une réponse aux défis technologiques ou écologiques...), mais cela ne les rend pas moins idéologiques.

indépendantes financées par l'état<sup>102</sup>. Faire évaluer le Gouvernement ou les députés élus à l'Assemblée nationale, par d'autres personnes que les électeurs, sous-entend que ceux-ci ne sont pas aptes à juger et sanctionner les résultats d'un gouvernement.

### ***Un gouvernement resserré***

Il faut sortir de l'ENA pour survivre au règlement de l'Assemblée Nationale. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Les députés travaillent en commissions. Parmi de nombreuses commissions il existe huit commissions permanentes. Gardons ce qui est bien fait, c'est-à-dire les huit commissions permanentes et leur dénomination et modifions le reste. Affectons chaque ministre à une commission. Il n'y aurait ainsi huit ministères et huit ministres.

- 1° Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Enseignement scolaire - formation initiale et continue ; enseignement supérieur ; recherche ; jeunesse ; sports ; activités artistiques et culturelles ; communication ; propriété intellectuelle ;

- 2° Commission des affaires économiques :

Énergie et industries ; recherche appliquée et innovation ; consommation, commerce intérieur et extérieur ; postes et communications électroniques ; tourisme ; formation professionnelle

- 3° Commission des affaires étrangères :

Politique étrangère et européenne ; traités et accords internationaux ; organisations internationales ; coopération et développement ; francophonie ; relations culturelles internationales ;

- 4° Commission des affaires sociales

Emploi et relations du travail ; santé et solidarité ; personnes âgées ; personnes handicapées ; famille ; protection sociale ; lois de financement de

---

Ref : <http://www.oftt.eu/spip.php?article31>

<sup>102</sup> <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-explicateur/20131119.RUE0257/institut-montaigne-terra-nova-iris-qui-finance-les-think-tanks.html>

la sécurité sociale et contrôle de leur application ; insertion et égalité des chances ;

- 5° Commission de la défense nationale et des forces armées :

Organisation générale de la défense ; liens entre l'armée et la Nation ; politique de coopération et d'assistance dans le domaine militaire ; questions stratégiques ; industries de défense ; personnels civils et militaires des armées ; gendarmerie ; justice militaire ; anciens combattants ;

- 6° Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire :

Aménagement du territoire ; urbanisme et logement ; construction ; transports ; équipement, infrastructures, travaux publics ; environnement ; chasse ; Agriculture ; pêche ; chasse

- 7° Finances publiques ;

Lois de finances ; lois de programmation des orientations pluriannuelles des finances publiques ; contrôle de l'exécution du budget ; fiscalité locale ; conjoncture économique ; politique monétaire ; banques ; assurances ; domaine et participations de l'État ;

- 8° Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Lois constitutionnelles ; lois organiques ; Règlement ; droit électoral ; droits fondamentaux ; libertés publiques ; sécurité ; sécurité civile ; droit administratif ; fonction publique ; organisation judiciaire ; droit civil, commercial et pénal ; pétitions ; administration générale et territoriale de l'État ; collectivités territoriales.

Les Vice-Présidents de l'Assemblée complétant les commissions par les fonctions :

- de communication et de presse de l'Assemblée ;
- de l'application du statut du député ;
- des groupes d'études et des représentants d'intérêts ;
- de l'organisation des activités internationales ;
- du patrimoine artistique et culturel de l'Assemblée ;

- d'examiner la recevabilité financière des propositions de loi.
- d'organisation des relations avec les régions

*Et là, on donne un vrai pouvoir à nos élus*

L'effectif de chaque commission est égal à un huitième de l'effectif des membres composant l'Assemblée Nationale. Chaque groupe politique y est représenté en fonction de son importance.

Chaque commission aurait comme maintenant son président et son bureau. Nous proposons qu'elle statue en permanence, aussi bien sur la rédaction des futures lois que sur le traitement des affaires courantes.

Un ministre nommé par le président de la république, président d'honneur de la commission ferait le lien entre, la commission et l'administration de son ministère. Il serait à la fois le porte-parole de la commission, son mentor <sup>103</sup> et le chef de l'administration qu'il dirige.

Des questions se posent (encore !) Pourquoi avons-nous en moyenne une quarantaine de ministres et de secrétaires d'état à chaque gouvernement alors que nous avons huit commissions ? Pourquoi des séances programmées à l'Assemblée jusqu'à une heure du matin ? Pourquoi une Assemblée absente une partie de l'année alors que le gouvernement est présent ?

Pour une représentation participative au plus haut niveau,

- Associons un ministère et un président d'honneur (ministre) à chaque commission.
- Ouverture du parlement toute l'année

L'administration saurait avec qui elle travaille. Les citoyens sauraient à qui s'adresser.

---

<sup>103</sup> *Guide, conseiller sage et expérimenté.*  
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/mentor/>

## *Le Secrétaire d'État*

Nicolas Sarkozy a été le premier à nous démontrer qu'un Premier Ministre n'est Premier ministre que de nom, et si le personnage ne lui plaît plus, il fera tout pour lui rendre la vie impossible, surtout si son Premier Ministre est plus populaire que lui. Il a donné comme explication qu'il est « nommé » et non « élu ». Ce qui est l'exacte vérité. Donc, pour lui, il n'a aucune légitimité, opinion renforcée par une communication du 10 juin 2007, de Jean-Louis DEBRE, Président du Conseil Constitutionnel, à l'occasion de la proclamation des résultats de l'élection du président de la République notait : « *La République c'est un rituel, on pourrait presque dire une liturgie dont le moment fort est le scrutin. En effet, il n'y a pas de République sans élection puisque toute légitimité, dans notre système politique, est tirée de cette élection.* »

Les réponses théoriques se trouvant dans la Constitution nous soutient pourtant que le Premier ministre est le chef du gouvernement, (*Article 8 et 21 de la Constitution de 1958 mise à jour*) la pratique lui conteste maintenant cette légitimité. Pour le Président, puisque le Premier ministre est nommé par une autorité supérieure qui est la sienne, il lui est donc inférieur. On arrive donc à la question. Qu'est-il en réalité ? L'assistant du Président de la République ou le chef du gouvernement ?

En général le Secrétaire Général de l'Élysée ainsi que tous les secrétaires généraux des ministères sont en réalités les vrais ministres. Personnages de l'ombre on ignore à la fois leur nom et leur visage, et souvent même leur fonction, à part quelques initiés. Le quinquennat de Nicolas Sarkozy avait mis en lumière le Secrétaire Général de l'Élysée. Il donnait des interviews, suivait le Président dans ses déplacements. On n'ignorait plus qui était Claude Guéant. La vox populi lui conférait plus de pouvoirs qu'au premier ministre.

On a parlé à plusieurs reprises de supprimer le poste de premier ministre. Pourquoi pas ! Nommer un Secrétaire d'État ou Secrétaire Général serait plus proche de la réalité,

Son travail principal serait de :

- Suivre le programme et les objectifs définis que le Président aura présentés au moment de son élection.
- Être le porte -parole à la fois de l'Élysée et du Conseil des Présidents
- Être le coordinateur entre les différents ministères

### ***Le Conseil des Ministres devient le Conseil des présidents***

Mais pour que ces commissions fonctionnent au plus haut niveau, il faut qu'elles puissent se parler ailleurs que dans l'hémicycle, aussi remplaçons le conseil des ministres par le conseil des présidents.

Ce fameux Conseil des ministres <sup>104</sup> qui se passe à huit clos sous la houlette d'un président assis dans son fauteuil surnommé « le fauteuil du Roi » dans Débat Doc, émission passé sur LCP public Sénat <sup>105</sup> puis dans le suivant « La Cour du Roi ». Ce conseil, très important est à l'initiative de toutes nos lois et des directives suivies par le gouvernement. Le conseil des ministres est en fait depuis le Général de Gaulle, l'endroit où le président de la république donne ses directives que le premier ministre applique.

Le Conseil des présidents se réunirait au Palais Bourbon sous la houlette du président de l'Assemblée. Outre le Président de la République qui y serait invité, les vice-présidents de l'Assemblée, les présidents d'honneur et les présidents des commissions permanentes ainsi que les présidents de groupe y participeraient. Le Secrétaire d'État ainsi qu'un secrétaire du bureau y assisteraient également.

- Le président de l'Assemblée ouvrirait le Conseil et l'animerait.
- Le président de la commission des affaires étrangères ferait un tour d'horizon de l'actualité internationale.
- Chaque président de commission interviendrait faisant un compte-rendu de l'avancement des travaux des commissions suivi d'un ...
- Débat informel entre présidents des commissions, présidents de

---

<sup>104</sup> <https://www.gralon.net/articles/economie-et-finance/politique/article-le-conseil-des-ministres---role-et-fonctionnement-2602.htm>

<sup>105</sup> <http://www.lcp.fr/collection/debatdoc/294879>

groupe.

- Les vice-présidents, les secrétaires et le président de l'assemblée n'interviendraient pas pendant le Conseil.
- Le président de la république aurait enfin la parole arbitrant les débats et donnant son avis.
- Le président de l'Assemblée ferme la séance.

Le Conseil des présidents continuerait à avoir lieu à huit clos. Seul un communiqué de presse, lu par le Vice-Président chargé de la communication serait publié.

Il y aurait une continuité dans la gouvernance et le suivi des dossiers en cours. Un nouveau président n'effacerait pas d'un coup de baguette magique ce que ses prédécesseurs ont mis des mois à élaborer. Il y aurait plus de transparence sur la vie politique. Il n'y aurait que des bienfaits à condition que nous ayons à la base une Constitution qui nous le permette. D'où la nécessité d'une nouvelle Constitution.

### ***La Cellule de crise***

Ce serait une commission spéciale réunissant le président de la République, les présidents de groupe, les présidents d'honneur et les présidents des commissions permanentes, le président du Sénat, auxquels s'ajouteraient des experts ainsi que le Secrétaire d'État et les Vice-présidents de l'Assemblée.

Dans la cellule de crise ce serait le président de la République en tant que chef d'état qui prendrait les décisions. Elle ne prendrait fin que lorsque la crise aurait trouvé une solution.

Elle aurait toujours lieu à huit clos. Un compte rendu serait publié et lu par le Vice-Président chargé de la Communication.

### *Les séances plénières*

A quoi serviraient les débats dans l'hémicycle si tout se passe dans les commissions permanentes ?

- Permettre à tous les députés de connaître les travaux des autres commissions,
- Globaliser les avancées des travaux, les comparer et les ajuster avec les leurs.
- Donner leur accord pour une présentation de loi au Sénat

Chaque commission présenterait l'avancée de ses travaux une fois tous les quinze jours.



*L'administration,  
La fonction publique ou « emplois de l'État »*

*La Cour des Comptes – Le contrôle par les citoyens*

*"Nous n'avons point d'État. Nous avons des administrations.  
Ce que nous appelons la raison d'État, c'est la raison des bureaux.*

*Anatole France - L'Anneau d'améthyste - 1899*

***Il ne faut pas confondre l'administration et la fonction publique.***

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec les définitions données sur un site officiel de l'état : « *L'administration a pour objectif essentiel de satisfaire l'intérêt général et la fonction publique est un des moyens dont elle dispose pour y parvenir* » et « *La fonction publique est au service de l'administration. Elle comprend l'ensemble des fonctionnaires* »,

Pour la France d'en bas, nous voyons ainsi l'administration française :

L'Administration publique (APU) est rattachée au pouvoir exécutif. Elle est au service de l'état. Pour simplifier, c'est la France d'en haut avec la Haute Administration. Bien qu'il y ait dans les ministères, les administrations et les établissements publics des fonctionnaires de catégorie C qui y travaille, et qui font partie de cette France d'en bas.

On distingue :

- l'administration de l'État,
- l'administration de la Sécurité sociale,

- l'administration territoriale,
- les établissements publics ayant des compétences spécialisées.

La fonction publique est au service du peuple qui comprend la fonction hospitalière, éducative et territoriale. Nous avons vu son importance lors du confinement. Soignants, enseignants, personnels des collectivités locales, Elle fait partie de la France d'en bas. Ils étaient tous là.

### *La haute administration - L'ENA*

Il est dans les cartons du pouvoir de vouloir supprimer l'ENA ou tout au moins le remplacer. Par quoi ? Une École de la Haute Administration ? Nous avons besoin d'une école d'administration de la fonction publique, il faut simplement que son regard soit plus ouvert sur le concret, sur l'innovation. La haute administration est maintenant confrontée aux multinationales et elle doit travailler avec les mêmes armes, si elle ne veut pas être « arnaquée » ce qui lui arrive de plus en plus souvent. - Alstom, Sanofi, Renault-Nissan en sont des exemples.

La France d'en bas reproche beaucoup de choses aux énarques, surtout de sortir du même moule, d'être une caste. Seulement 6% des élèves viennent de cette France d'en bas et rien n'est facile pour eux. Mais il ne faut pas croire que ce soit aussi facile pour les autres qui s'enferment dans leur bulle. Une fois sortis de l'école, guère de promotions, ils seront toute leur vie dans le même ministère. Il est donc compréhensible que les énarques aiment le pantouflage. S'ils ont choisi cette voie c'est qu'ils sont ambitieux. Or quand ils sortent de cette école, il leur sera attribué le Conseil d'État, les Finances ou la Cour des Comptes s'ils sont « dans la botte » les suivants se partageant les autres ministères et postes. Ils feront toute leur carrière dans la branche attribuée sans possibilité de promotion, si ce n'est en sortir pour ... aller dans le privé qui leur offrira un salaire bien plus conséquent que celui que leur offre l'état et ensuite y revenir quand le privé n'est plus attractif.

Il suffirait de revoir les critères pour l'admission au concours. Le candidat devrait avoir travaillé dans la fonction publique ou avoir été élu à un poste de député, maire ou adjoint du maire pour se présenter.

Il faut que l'accession à la haute administration soit motivante et permette à tous de prendre l'ascenseur social s'il le souhaite. L'ENA devenant une formation interne à la fonction publique. C'est le directeur général des services qui doit pouvoir grimper dans la hiérarchie après cinq ans minimum dans la fonction publique, choisir sa filière à l'entrée et non qu'elle lui soit attribuée d'office à la sortie. Pour payer les frais d'études que l'état aura avancé ainsi que le salaire que le fonctionnaire aura continué à percevoir, celui-ci devra pendant le restant de sa carrière se consacrer au service de la république.

### ***La chasse aux fake news***

Des journaux se sont spécialisés dans la chasse aux fausses nouvelles, mais comment les croire alors que celles-ci fleurissent non seulement sur les réseaux sociaux, mais aussi sur les bancs de l'Assemblée, dans des journaux papier et numériques, qu'il existe des photos-montage ou des vidéos truquées.

Un seul moyen ! Que nous puissions contrôler ce qui se passe et que l'on en fasse un compte-rendu. Bien sûr, pas n'importe comment, ni par n'importe qui, mais que nous puissions contrôler l'administration, les entreprises d'état et nos représentants.

Mais pourra-t-on faire confiance à ces contrôleurs si au bout d'un moment, cela ne va pas dans notre sens, dans ce que nous croyons au fond de nous, pourrons-nous les croire encore ? Ne dira-t-on pas d'eux qu'ils sont des menteurs comme tous les médias, les élus, même si ce qu'ils disent est vérifié et véridique?

La confiance est le principal objectif que nous devons atteindre si nous voulons changer les choses, si nous voulons du travail pour tous, si nous voulons la sécurité, si nous voulons que nos besoins soient satisfaits.

Nous manquons de confiance en nous et dans les autres. Nous pensons que nous ne pouvons rien changer sans une révolution alors que nous avons déjà à notre disposition une partie des structures nous permettant d'agir.

Ce sont les gouttes d'eau qui remplissent un verre. Considérons-nous comme des gouttes d'eau et nous verrons notre pouvoir. Croyez-vous que nous aurions été capables d'écrire ce livre que vous lisez si vous n'aviez pas tous participé ? Croyez-vous que nous aurions été capables de faire des propositions qui se tiennent, d'écrire une nouvelle constitution, si vous n'aviez pas tous apporté votre savoir-faire ? Vous pensez que vous n'avez pas apporté votre pierre à l'édifice, détrompez-vous ! A travers les réseaux sociaux, Internet et les millions de données, vous avez participé. Vous devez d'ailleurs retrouver une ou plusieurs de vos idées... NON ? On se trompe ? Alors, faites-vous confiance, faites confiance à votre voisin, même si un jour vous vous apercevez qu'il vous a trompé. Personne n'est infailible, mais si nous ne nous faisons pas confiance, nous n'avancerons jamais.

Nous devons faire confiance aux acteurs du terrain, à ceux que nous élisons, à ceux qui nous représentent, à ceux qui seront tirés au sort. Nous devons tous mutuellement nous faire confiance pour nous en sortir.

### ***Contrôle et transparence : Les commissions de contrôle – La Cour des Comptes***

En application de l'article 15 des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 « ***la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration*** ».

C'est dans cet esprit que La Cour des Comptes, bien nommée opère.  
– « *Rendre des comptes aussi bien administratif que financier sur le fonctionnement de tout ce qui touche de près ou de loin l'emploi de l'argent du contribuable.* » Nous avons le droit de savoir ce qu'il advient de son argent et à quoi il sert.

Il ne faut pas attendre qu'il y ait dénonciation, dysfonctionnement pour qu'il y ait un contrôle. Cela permet aussi de suggérer des améliorations et éviterait bien des spéculations et de la désinformation de notre part.

Nous proposons d'aller plus loin dans la mise en place de l'audit en incluant la société civile à la Cour des Comptes. Ce ne serait pas pour surveiller le travail de la Cour des Comptes, bien au contraire, ce serait pour l'aider, le rendre plus lisible auprès du public et permettre une transparence qui nous est devenue indispensable. Cela fera peut-être cesser les rumeurs et les fake-news, les théories du complot si des citoyens comme vous et nous pouvons, comme on dit, « mettre le nez dedans ».

Elle aurait compétence pour contrôler :

- l'État ;
- les établissements publics nationaux ;
- les entreprises publiques ;
- les institutions de la sécurité sociale,
- les organismes de droit privé dont la majorité des voix ou du capital est détenue par des organismes soumis obligatoirement au contrôle de la Cour ou dans lesquels ces organismes ont un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion ;
- les organismes de droit privé (les associations, notamment) bénéficiaires de concours financiers d'origine publique ;
- les organismes d'intérêt général faisant appel à la générosité publique ;
- les organismes bénéficiant de concours financiers de l'Union européenne ;
- les organismes habilités à recevoir des impositions de toute nature et des cotisations légalement obligatoires.

Il s'agit que ces audits qui étaient facultatifs par manque de personnels à la Cour des Comptes deviennent obligatoires au moins une fois tous les trois ans.

Un panel de conclusions des audits serait mis à leur disposition allant du satisfecit au dépôt de plaintes :

- Donner un satisfecit
- Suggérer des améliorations, des recommandations
- Avertir le public, le ministère de tutelle concerné, ou les services pouvant agir tel que : services régaliens, (IGPN, etc. ..) services vétérinaires, Direction du Travail pour des dysfonctionnements ou anomalies avérés et constatés
- Plus grave, déposer plainte, soit auprès du procureur de la République, soit auprès du PNL financier suivant les délits constatés.

La Cour des Comptes ne pourrait ni poursuivre, ni sanctionner. Elle serait là pour contrôler et donner ses conclusions. Par contre, elle pourrait déposer plainte comme n'importe quel citoyen.

Les rapports d'enquêtes paraîtraient à un bulletin officiel. Les observations seront communiquées aux institutions et organismes contrôlés, ainsi qu'à leurs autorités de tutelle.

Pour ce faire, la Cour des Comptes serait réorganisée afin d'incorporer en son sein plus de personnel pour effectuer plus d'audits. Trois personnes de la société civile pour un rapporteur. Le pouvoir de la Cour serait renforcé. Plus de personnel, élargissement de la compétence des contrôles, des sanctions applicables sur plaintes .....

Elle serait indépendante, sans nomination par le pouvoir en place. Son organisation étant toutefois régit par une loi organique.

Les citoyens tirés au sort parmi des volontaires admis sur dossiers. Ils devraient être inscrits sur les listes d'électeurs. Le mandat des contrôleurs citoyens serait d'un an, du 1er septembre au 31 août inclus de l'année suivante. Après une courte formation, ils auraient pour mission de contrôler les actions de l'État, les associations subventionnées, les administrations, les établissements publics. Ils auraient toute autorité pour inspecter et noter.

Travaillant à temps plein ils seraient dédommagés et les frais de déplacement pris en charge.

### ***Les commissions d'enquêtes***

Ne pas confondre les commissions d'enquêtes réservées à l'Assemblée et/ou le Sénat avec les commissions de contrôle.

Une commission d'enquête pourrait avoir lieu suite à la demande (recommandation) de la Cour des Comptes, afin d'améliorer le fonctionnement de l'État.

Une commission d'enquête permettrait à une assemblée, au titre d'enquête de terrain et ceci, afin de préparer une loi ou un décret, de recueillir des éléments d'information sur des faits précis concernant :

- la gestion d'un service public (comme, par exemple, l'état des prisons, les dysfonctionnements de la justice, la rénovation du RER, la gestion de la crise sanitaire du Coronavirus, le fonctionnement des services de renseignement dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés...)
- la gestion d'une entreprise nationale ;

Afin de répondre aux questions de société, de rendre plus pratique le quotidien des citoyens, chaque commission pourrait créer une commission d'enquête complétée par une consultation citoyenne sur Internet. Le même sujet peut être traité par les deux Chambres. Pour respecter la séparation des pouvoirs, aucune enquête ne pourra être menée sur des faits faisant l'objet d'une procédure judiciaire en cours, tant que cette procédure n'est pas terminée et jugée.

### ***La fonction publique***

Si la fonction publique est un rouage de l'état et selon l'article 20 de la Constitution «*Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée* » elle est avant tout « publique ». C'est dire que tout le monde en profite. Elle est au service de la collectivité. A ce titre, justice doit lui être rendue, que sans elle, le

fonctionnement d'une nation serait anarchique.

Dans la fonction publique, et dans l'ensemble des services publics, comme dans toute organisation, le personnel constitue la première ressource. Il est le lien entre tous les français et en assure les structures principales, tant en matière de sécurité des personnes et des biens, de l'instruction, des soins, de l'organisation de la solidarité, de la préservation de notre environnement, de la distribution des énergies que des communications.

La crise sanitaire nous a montré, s'il fallait encore le démontrer, le dévouement du service public et leur disponibilité sur le terrain. Services hospitaliers, police municipale, éboueurs, personnels municipaux dans les écoles ... ainsi que des bénévoles venus les rejoindre, sans oublier SAMU, sécurité civile, transports publics, postiers ...

Des salarié d'entreprises de service ont participé afin que la population confinée puisse se distraire, (médias) se chauffer (Gaz) s'éclairer (EDF)

Et là, on se rend compte que le service public n'a rien à voir avec l'administration de l'état et qu'il ne faut pas confondre les deux.

### ***Restructurer la fonction publique***

Restructuration ne veut pas dire perte d'emploi. Nous manquons d'agents dans les zones rurales, dans certains services, il y a pléthore de personnels, parce que mal organisé. Comme dans toute organisation, il est fréquent qu'un certain nombre de ses agents soit amené à un certain moment à occuper de nouvelles tâches, de nouvelles fonctions, afin de répondre à de nouveaux besoins. Cette réorganisation signifiera : travail plus intéressant, promotion ou augmentation de salaire, possibilité si on le souhaite, de changement de ministère ou de région, d'évolution de carrière qui ne sera pas dû à l'ancienneté, mais aux compétences.

Permettre à ceux qui le souhaitent, quand ils le souhaitent de permuer plus facilement entre les trois fonctions du service public,

(régaliennne, hospitalière et éducative) les collectivités locales et les ministères. Il y a des infirmières aussi bien dans les prisons, qu'à l'éducation que des secrétaires dans les lycées, les ministères ou les tribunaux.

Permettre à ceux qui le souhaitent, quand ils le souhaitent de postuler à des emplois dans la localité de leur choix, en fonction des places offertes.

### *L'administration régaliennne : la police*

Les commissariats ferment, les effectifs diminuent, la nuit de plus en plus la police ne répond plus dans certaines petites villes, parce qu'ils n'ont plus de personnel.

Si un malaise persiste parmi les membres de la police, qu'ils soient municipaux ou judiciaires, c'est aussi à cause des objectifs fixés. Parce que l'on ne fait plus confiance à qui ou quoi que ce soit, il n'y a plus que les statistiques qui comptent pour justifier le travail accompli. Obliger de faire du chiffre de mise en garde à vue, parce que comptabilisable alors qu'une simple audition ne l'est pas, ce qui fait que l'on traque le menu fretin qui est aussitôt relâché par la justice puisque celle-ci applique la loi et les condamne à ce qui est autorisé, au lieu de traquer les responsables et les réseaux.

Nous aimerions une police préventive et non répressive. C'est avec les divers services de police tous réunis qu'une réorganisation devrait s'effectuer. Nous ne parlons pas de négociations, nous disons que ce sont des hommes et femmes de terrain, qu'ils connaissent leur métier et que nous sommes sûrs qu'à partir d'une page blanche, nous pourrions avoir une police efficace, disponible et préventive.



*Une nouvelle Constitution*

*La différence entre l'homme politique et l'homme d'État est la suivante :  
le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine  
génération".*

*James Freeman Clarke (1810-1888)*

*Les hommes politiques feraient bien d'écouter nos voix,  
avant de les compter.*

*Claude Frisoni*

On ne peut parler ni du Parlement, ni du Président de la République sans parler de la Constitution. Les trois quarts de celle-ci porte sur leur travail. Elle ne parle guère des droits du citoyen, ni de l'identité, ni des idéaux et des buts que l'on se donne. Non, elle se contente d'organiser le fonctionnement des Assemblées et l'obéissance d'un Parlement aux ordres d'un Président.

*La réforme de la France*

Depuis trente ans certains politiciens rêvent d'une VIe République, mais encore fallait-il prouver cette initiative. Quelle est la grande réforme qui aurait justifié un tel changement ? Quels critères auraient justifié non un remaniement, mais une évolution radicale ? A la fin de la IVe République, le régime est-il en déliquescence comme certains l'ont fait croire pour justifier la Ve République ? Époque où le Général de Gaulle a, par la voie du référendum, fait voter le changement de mode d'élection du président, lui

conférant, par le suffrage universel direct, une autorité et des pouvoirs dont ses prédécesseurs étaient exclus. Un pouvoir qui a fait de lui un monarque républicain. Une telle réforme méritait un référendum et une nouvelle république !

C'est pourtant pendant la IV<sup>e</sup> République que le pays s'est relevé et accompli de rapides progrès dans les domaines <sup>106</sup>social et industriel. Que ce soit le Paquebot France, le pont de Tancarville ... le Général de Gaulle a hérité des décisions prises par la IV<sup>e</sup> et les a inaugurés.

Les candidats qui souhaitent une VI<sup>e</sup> République, n'en précisent ni le pourquoi, ni le comment.

Lorsque Nicolas Sarkozy a parlé de politique de la civilisation, de changement de vie, de réforme de l'éducation, il aurait pu, continuant sur sa lancée, justifier un changement en profondeur de la constitution par conséquence, de la république. En 2008, la montagne a accouché d'une souris en ne votant que quelques remaniements, sans toutefois toucher les fondements de notre Constitution. Il n'a pas eu tort de se contenter d'en rester à la cinquième. Des ajouts ou des modifications mineures à celle-ci, déjà bien longue, ne justifiaient pas une nouvelle république qui puisse suggérer aux yeux des Français et de l'étranger un manque de crédibilité et de stabilité du gouvernement.

### ***A quoi sert la Constitution ?***

La Constitution réunie des dispositions écrites suivant une forme solennelle qui règle l'organisation et les rapports des pouvoirs publics et fixe les droits et libertés des citoyens. Elle a été modifiée à vingt-quatre reprises depuis sa révision de 1960 par le pouvoir, soit par le Parlement

---

<sup>106</sup>Le « plan Monnet » de 1947 permet à l'industrie de dépasser de 25% les meilleurs niveaux de production d'avant-guerre dès 1953, avec des taux de croissance annuels de 5 à 7% (record européen). Le pays multiplie les prouesses : modernisation de l'agriculture, pont de Tancarville, paquebot France, avions Caravelle et Mystère IV, barrage de Donzère-Mondragon, création d'un Commissariat à l'énergie atomique à Saclay, réacteur de Marcoule, exploitation du gaz de Lacq, premier ordinateur de Bull...

[https://www.herodote.net/Le\\_bilan\\_fecund\\_de\\_la\\_IVe\\_Republique-synthese-168.php](https://www.herodote.net/Le_bilan_fecund_de_la_IVe_Republique-synthese-168.php)

réuni en Congrès, soit directement par le peuple à travers l'expression du référendum. Depuis quelques années, à peu près tous les ans, le gouvernement y ajoute ou modifie des articles. Des lois organiques la complète.

*« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminées, n'a point de Constitution ». S'agissant des aspects institutionnels, la Constitution détermine la nature de l'Etat (par exemple Etat unitaire ou fédéral), le régime politique (par exemple régime parlementaire ou présidentiel), la nature des pouvoirs (par exemple existence, ou non, d'un pouvoir juridictionnel), la désignation des gouvernants (par exemple élection du Chef de l'Etat) et la définition de leurs compétences (par exemple répartition des compétences entre le législateur et le gouvernement). Par ailleurs, la Constitution exprime un certain nombre de valeurs (par exemple l'égalité ontologique entre les hommes), pose un certain nombre de principes (par exemple la souveraineté nationale) et décline un certain nombre de droits (par exemple la liberté d'expression) ».<sup>107</sup>*

### **Sa lecture**

Souvent, les droits de la Constitution sont sujets à interprétation, comme par exemple les principes de liberté qui sont contradictoires. La liberté d'expression englobe la liberté d'expression des journalistes, liberté qui peut porter atteinte à la vie privée d'autrui ou qui pourraient mettre nos militaires en mission à l'étranger en danger. Le législateur est amené à légiférer contre la liberté de certains pour assurer la liberté de tous. Dans ce cas, il est logique qu'un principe de régulation soit appliqué.

En plus de deux cents ans, le fond et la forme de la Constitution du 3 septembre 1791 ont évolué en fonction des événements extérieurs. L'idéologie, qui fut à l'origine de son élaboration a été dénaturée, bien que

---

<sup>107</sup> <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/documentation-publications/dossiers-thematiques/2008-cinquantaire-la-constitution-en-20-questions/la-constitution-en-20-questions-question-n-1.16617.html>

reprise dans le préambule de la Constitution de 1958.

Chaque mot a sa valeur, aussi peut-on se demander, si la lettre est respectée, en est-il de même pour son sens. Par exemple, la Constitution nous dit que le Président ne peut débattre directement à l'Assemblée. Depuis Le Général de Gaulle, les chefs de l'état ont de plus en plus contourné l'obstacle, en s'adressant aux représentants du peuple par l'intermédiaire des conférences de presse ou des allocutions télévisées, sans que ceux-ci puissent débattre, et tout ceci sous couvert de s'adresser au peuple...

Une Constitution, devrait non seulement graver dans le marbre l'ossature d'un État constitué par la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, mais devrait aussi, être une charte déontologique, une pensée qui nous élève, nous dynamise, que l'on respecte, non seulement dans les textes, mais dans sa philosophie. Les Américains de la rue font à ce point de vue, constamment référence aux amendements de leur Constitution, à leurs droits, dont ils sont si fiers. Nous gagnerions à les imiter sur ce point. Combien de citoyens connaissent les droits contenus dans le préambule de la constitution datant de 1946, et dont on retrouve juste la référence dans le préambule de celle de 1958 ? Nous devrions être fiers de la nôtre qui, à l'instar de la déclaration des États-Unis, clama en 1791 : « Tous les hommes naissent libres et égaux ».

Or, notre constitution, bien que déclarant être attachée à la déclaration des droits de l'Homme de 1789, au préambule de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. (mis à part l'article 1 ci-dessous), a été recentrée complètement sur les fonctionnements politiques en ignorant les droits du citoyen.

*« Art. 1. - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.*

*La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités*

*professionnelles et sociales. »*

L'article 1 ne remplacera jamais : « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux », sous-entendu le genre humain. Pour qu'il n'y ait pas de confusion d'interprétation, peut-être faut-il préciser : tous les hommes et femmes naissent et demeurent libres et égaux.

Il existe une différence fondamentale d'idée entre « demeurent libres et égaux » et « assure l'égalité devant la loi ». Ce qui n'est pas la même chose que de naître et demeurer libres et égaux, la loi pouvant créer des inégalités. Naître libres et égaux, dits clairement que ce n'est pas seulement devant la loi que nous sommes égaux, mais aussi dans le quotidien, dans nos relations avec les autres. Dans l'article 1, ce n'est plus qu'une loi qui « favorise » l'égal accès des hommes et des femmes au travail et aux mandats électoraux.

Pour continuer en n'étant pas politiquement correcte, la Constitution nous dit « Elle respecte toutes les croyances ». Or, si on en croit le dictionnaire, une croyance est ce que l'on croit... Donc, à ce moment-là, nous devrions respecter toutes les déviations des personnes qui croient qu'elles ont raison lorsqu'elles se comportent de manières criminelles, puisqu'elles « croient » à ce qu'elles font ou disent. Ne faudrait-il pas mieux dire : « Elle respecte toutes les religions qui respectent les lois de la République ».

De même pour la liberté. La Constitution de 1791 nous dit : « *Le Pouvoir législatif ne pourra faire aucune loi qui porte atteinte et mette obstacle à l'exercice des droits naturels et civils consignés dans le présent titre, et garantis par la Constitution ; mais comme la liberté ne consiste qu'à pouvoir faire tout ce qui ne nuit ni aux droits d'autrui, ni à la sûreté publique, la loi peut établir des peines contre les actes qui, attaquant ou la sûreté publique ou les droits d'autrui, seraient nuisibles à la société* ».

Alors que maintenant on nous dit que nous avons le droit de circuler librement, là est toute la différence.

***La réforme soulève d'autres questions***

La France et ses rapports avec l'Europe et les Nations Unies

« L'une des questions majeures auxquelles est confronté l'ordre juridique constitutionnel national concerne ses rapports avec les ordres juridiques internationaux (Nations unies, Conseil de l'Europe...) et communautaires (Union européenne). Dans l'ordre juridique national, les normes constitutionnelles prévalent sur les normes internationales et européennes, mais la reconnaissance constitutionnelle spécifique de l'appartenance de la France à l'Union européenne conduit à reconnaître une prévalence à certaines normes communautaires, sous réserve du respect des règles et principes inhérents à l'identité constitutionnelle de la France (décision 2006-540 DC) ».

La France est obligée d'adapter la Constitution chaque fois qu'elle a voté à Bruxelles une loi qui ne cadre pas avec notre Constitution. Comment a-t-on pu justifier le fonctionnement de la monnaie ou d'Interpol, ou les décisions européennes, puisque la constitution interdisait de transférer les compétences qui touchent "aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale", en raison soit de leur objet (la défense, la monnaie, la justice ou la citoyenneté), soit des procédures de décision au sein des organes internationaux qui les assureront. Elles ne pouvaient être transférables, conformément à l'article 54, qu'après révision de la Constitution. Mais ces révisions qui ont lieu, conduisent à un paradoxe puisque la Constitution, une fois modifiée, tout en proclamant que la souveraineté nationale appartient au peuple, aura néanmoins autorisé une atteinte à certaines de ses "conditions essentielles d'exercice",<sup>108</sup> et que nous n'avons rien voté dans ce sens.

Peut-on encore dire que nous sommes une république « sociale » comme le dit la Constitution ??

Lorsque des êtres humains n'ont pas de toit pour se loger, font la manche pour se nourrir est-on encore une république sociale ? Lorsque les hôpitaux n'ont pas assez de lits pour accueillir les malades, lorsque nos

<sup>108</sup> <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/documentation-publications/dossiers-thematiques/2008-cinquantaire-la-constitution-en-20-questions/la-constitution-en-20-questions-question-n-5.17354.html>

seniors meurent de solitude dans des EHPAD débordées, est-on encore une république sociale comme le dit l'article 1 de la Constitution ?

### *Ce que nous attendons d'un chef d'État*

Le Conseil des présidents permettrait au président de la république de contrôler et d'arbitrer la mise en œuvre de la politique qu'il a présenté lors de sa campagne électorale.

Mais, mais, mais ....

Dans un pays démocratique, laïque, qui subsiste avec une politique de marché, nous n'éliions pas un président reconnu par tous les français, mais un « quart de président » pour nous gouverner. On a reproché à Jacques Chirac d'avoir été élu en réalité en 2002, au premier tour avec 24% des votants, alors qu'en raison de circonstances spéciales, il avait été élu avec plus de 60%. Ce qui est vrai pour l'un, l'est pour les autres. Nicolas Sarkozy a été élu, sur ce principe avec 23% des votants, soit environ 18% des inscrits. De même François Hollande et Emmanuel Macron, d'où leur difficulté à faire appliquer des réformes. Le respect que nous avons envers notre constitution leur donne le pouvoir légitime, mais en fait-elle un leader pour autant ? La contestation qui règne, montre que non.

Souhaitons-nous que le Président soit le représentant de la France, au sens d'être un symbole représentatif d'union comme la Reine d'Angleterre ou le Roi des Belges ou être un chef d'État ? La question du leader, du législateur ou du représentant de la France déposant des gerbes aux monuments aux Morts persiste au sujet de l'image et du pouvoir que nous souhaitons pour notre chef d'état.

En France, nous avons actuellement droit à un être hybride, un peu de l'un, un peu de l'autre, pas bien défini, puisque c'est le Premier Ministre, au sens de la Constitution qui est le chef du gouvernement. Mais lors du Conseil des Ministres, à moins que le 1er ministre soit de l'opposition, c'est le Président qui dicte ses desideratas.

On a entendu et lu dans pas mal de médias, que notre république est

gouvernée par des présidents qui se comportent comme des monarques en étant omniprésent ! La Constitution leur donne ce droit. A contrario, il leur est reproché de se comporter comme le commun des mortels, en ne parlant pas un langage châtié. C'est vrai que par moment, en considérant certains événements, nos présidents « dérapent », mais nous sommes des êtres humains, et nous n'avons pas toujours la bonne attitude au bon endroit. Question d'exercice ! C'est le problème justement de ne pas avoir été élevé dans l'optique d'être le représentant d'un pays, comme un futur roi, où depuis votre enfance, vous êtes préparé au comportement que vous aurez à adopter en toutes circonstances. C'est à la fois les faces endroit et envers d'une élection démocratique qui permet aux fils du peuple de gouverner.

Il est vrai que le terme même de leader fait peur. On a trop souvent vu, à travers l'Histoire, des leaders se transformer en dictateur. Mais devant les crises mondiales successives qu'elles soient économique et/ou financière, qu'elles soient dues au réchauffement climatique, au Coronavirus ou à la crise des subprimes en 2008, l'opinion n'aurait-elle pas besoin d'un leader, afin d'avoir une ligne de conduite qui puisse la motiver.

Alors ? Quel style de Président souhaitons-nous ? A se rappeler la fable des grenouilles qui voulaient un roi. Elles eurent une grenouille comme elles, puis un soliveau, et ensuite un héron qui les mangea. C'est vrai que nous avons besoin en premier lieu d'un leader, pour nous motiver, nous redonner un but, un idéal, mais qu'il soit bien encadré par les directives morales de la Constitution. Ce sont dans les pays démocrates, où il n'y avait plus de gouvernement efficace et respecté, que les dictatures ont eu le plus de facilité à éclore, lorsque l'anarchie commence à s'installer. Le peuple a élu « démocratiquement » des hommes tels que Hitler ou Perón. C'est à nous, électeurs, d'être vigilants lors des élections. C'est notre responsabilité.

D'autres questions se posent.

Jusqu'ici, il n'avait jamais été question de la place du conjoint du Président, parce que le président était un homme, et que les mentalités rétrogrades trouvaient normal que la femme d'un président ne travaille pas.

L'égalité des droits et des devoirs des citoyens peut amener une femme à la présidence. Or, les Présidents précédents nous ont montré, avec des maladresses de protocole, que leurs femmes avaient des velléités d'existence autre que celles d'être maîtresse de maison lors de réceptions et de s'occuper d'œuvres caritatives. Avant qu'une femme ne soit élue présidente, il faudrait prévoir soit un statut pour son conjoint qui ne peut se contenter de quitter ses occupations pour éviter les conflits d'intérêts et jouer les princes consorts, soit que le président-e soit seul à représenter la France et se déplace sans son conjoint.

Un sujet nous a préoccupés, fortement amplifié par les médias. La santé du chef de l'état. Comme tout citoyen, le Président de la République a droit à une vie privée. La santé en fait partie. Tant que les fonctions physiques et mentales ne l'empêchent pas de gouverner, les droits des citoyens sont les mêmes pour tous, surtout que les médecins sont tenus au secret médical. On peut très bien gouverner comme Roosevelt avec une poliomyélite.

Tout comme une autre question se pose : Que devient un ex-Président de la République. Jusqu'ici, il fait partie d'office du Conseil Constitutionnel ce qui, à notre sens n'est pas normal. Mais un Président, surtout s'il n'a pas atteint un âge canonique, peut très bien, soit se retirer de la vie politique, soit avoir d'autres ambitions, comme le Conseil de l'Europe ou la représentation de la France à l'étranger pour la défense d'une cause politique ou humanitaire. Lui aussi a le droit du choix de son parcours de vie.

### ***Ce dont nous rêvons, mais trouvera-t-on l'homme ou la femme idéale ?***

Un sage, qui sache nous représenter avec panache à l'étranger, qui soit à la fois un leader, sachant faire passer l'intérêt général du peuple avant ses convictions personnelles, un DRH nommant les bonnes personnes aux bons postes, un arbitre des sujets de société. Qu'il sache parler l'anglais pour ne pas nous faire honte, mais ne l'utilise qu'avec parcimonie parce que le

français est la langue de la diplomatie. Qu'il soit présent, sans être omniprésent ...

Si on interroge les Français et que l'on met bout à bout tous leurs souhaits, voici grosso modo, l'homme ou la femme de nos rêves. Soyons réalistes, nous leur trouverons toujours des défauts, mais si c'était nous aussi qui étions trop exigeants dans la représentation que nous nous en faisons, si à force de le contester, ils faisaient n'importe quoi pour regagner de la confiance et de la popularité,

Il serait sage de lui retirer certains pouvoirs, mais surtout important de modifier ses prérogatives pour ne plus voir son effigie au bout d'une pique, pour que l'on ne réclame plus sa démission, et que notre président de la République soit reconnu comme un chef d'état qui ne soit plus contesté.

*Un gouvernement transitoire et provisoire  
pour passer d'une monarchie républicaine au  
gouvernement par le peuple, pour le peuple et avec le peuple*

*Après la pandémie, vive le réchauffement climatique !*

Nous sommes gouvernés par la peur. Il faut nous faire peur. Peur du gendarme, peur du lendemain. Peur de la pandémie, peur des conséquences du réchauffement climatique.

Nous avons toujours vécu avec la peur. Nos ancêtres encore plus. Peur de la guerre, des famines, de la maladie. Mais ils assumaient. Ils se révoltaient.

Puis est venu le temps du principe de précaution et du risque zéro. Une manière très subtile de nous déresponsabiliser un peu plus. Nous devenions un peu trop conscients du comportement des dirigeants de ce monde.

Avec le principe de précaution et le risque zéro toutes nos libertés sont rognées petit à petit sans que nous nous apercevions. Si certaines se sont révélées nécessaires comme la limitation de vitesse sur les routes parce que les voitures atteignaient au compteur 300 km/heure et devenaient des dangers publics, d'autres sont difficilement explicables comme la disparition programmée de l'homéopathie en commençant par le non remboursement des médicaments.

Parfois, sans vouloir être complotiste, on peut se demander avec justesse ce qui est derrière certaines décisions. Les lanceurs d'alerte nous en ont donnés quelques idées. En France les journaux d'investigation ont encore de la marge, parce qu'ils ne révèlent que des broutilles sur des

entreprises ou sur des personnes bien ciblées. Alors on les laisse faire pour nous faire croire que nous avons encore la liberté de penser. Mais a-t-on mis en avant le rachat d'Alstom ? Ceux qui ont essayé d'en parler n'ont pas trouvé d'écho. Que s'est-il passé entre Renault et Nissan ? N'allons pas trop loin, il ne faut pas fâcher le Japon.

On nous infantilise. Pourquoi miser sur la peur pour nous parler d'une philosophie de vie qui nous ferait retrouver un art de vivre que nous avons oublié. Un art de vivre, que certes, seuls les riches du début du XXe siècle pouvaient se payer, mais que maintenant grâce au progrès, nous pourrions tous en profiter.

Cet art de vivre passe par une autre conception de notre train de vie. Moins de tourisme de masse, moins de voyages lointain qui durent seulement une semaine, ce qui veut dire moins d'avions, plus d'entre nous, de réunions de famille, d'amis. Moins de Mac Do et plus de cuisine, moins d'hyper loin des villes et plus de petits commerces de quartier ce qui veut dire, moins de voitures .... moins... moins ... mais plus, plus d'autres choses. Retrouver du travail près de chez soi, moins de transports, de stress ....

Pourquoi nous faire peur, alors que nous n'aurions que des avantages à cette nouvelle vie. Pourquoi nous faire peur avec un changement climatique, alors que le terre s'est depuis des milliers d'années comportée de cette façon. Adaptons-nous, cela sera plus facile.

### ***L'art de vivre ne doit pas nous faire oublier l'agressivité des autres pays***

Pendant le confinement, beaucoup d'événements qui pourraient passer pour anodin se sont produits. Si pour se confiner une cinquantaine de pays se sont dotés de lois sécuritaires pour des raisons sanitaires dont la France, d'autres ont agi. Il nous faudra rester vigilant.

Les groupes terroristes ont profité de cette faiblesse pour persuader davantage de recrues de les rejoindre. Ils se sont aussi intégrés aux populations locales en difficultés pour leur venir en aide alors que nous

dormions. Des pays comme l'Irak, l'Iran, la Syrie dont on ne parle pas, les médias ne regardant que leur nombril sont déstabilisés. Ne parlons pas de la Chine et des États-Unis qui pourraient déraiper à tout moment.

Notre seule force face à ces menaces sera notre union. On hésite à attaquer un pays uni que ce soit économiquement ou sur son territoire. Un pays dont un peuple est main dans la main entre toutes les classes sociales, où l'unité règne. Cette douceur de vivre, grâce au développement durable que nous prônons fera des envieux. Nous en profiterons, mais elle fera des jaloux.

Ce n'est qu'avec un gouvernement par le peuple, pour le peuple et avec le peuple que nous pourrons assurer notre sécurité. Un peuple qui ne pense pas à la prochaine élection, un peuple qui pense sur le long terme, qui pense à ces enfants.

***Il faudra un énorme courage politique et encore plus, du courage tout court***

Toutes nos réflexions relèvent à la fois de la réalité et de l'utopie.

De la réalité, parce que nous sommes persuadés que cela peut se faire et nous apporter une vie meilleure. Tout a déjà été expérimenté ou est mis en place isolément. Cela s'inscrit dans la réalité parce que nous croyons que si nous sommes tous unis, France d'en haut et France d'en bas, nous ne ferons plus qu'une nation avec un but, celui de donner à nos enfants une vie meilleure, une vie où nous serons tous considérés à notre juste valeur. Une vie où nous aurons retrouvé les valeurs de la vraie vie, celle où l'on prend le temps de vivre avec sa famille, ses amis, ses voisins. Une vie plus saine, moins stressante, plus douce et verte. Une vie où la solidarité prend tout son sens.

De l'utopie, parce qu'il faudra un courage politique énorme. Nous ne sommes pas sûrs que l'un de nos élus l'ait. Nous ne sommes pas sûrs qu'un candidat pour 2022 s'en empare. Nous ne sommes pas sûrs que les réformes économiques nécessaires aient été engagées d'ici là.

Du courage politique et du courage tout court, il en faudra pour faire face à tous ceux qui croient que seule la bipolarité en politique avec une majorité obéissante et une opposition muselée et inopérante peut se justifier pour gouverner.

### ***Il faudra un gouvernement provisoire***

Pour qu'un gouvernement par le peuple, pour le peuple et avec le peuple voit le jour sans passer par une révolution qui est en réalité une dictature du peuple, l'autoritarisme d'un gouvernement provisoire sera indispensable. Il permettra de mettre en place non seulement une constitution où seront reconnus les droits du peuple, où l'autorité du président sera limitée. Avec une élection où celui-ci deviendra un chef d'état et non plus le chef officiel d'un gouvernement et d'un parti, mais aussi les structures territoriales d'une France où la France d'en bas et la France d'en haut auront leur place.

Celui ou celle qui osera relever ce défi devra pendant une courte période gouverner avec des ordonnances expérimentales et limitées dans le temps, car nous n'avons plus de temps devant nous. Ordonnances que les nouveaux parlements devront ensuite, soit approuver, soit amender, soit rejeter, lorsque la période de transition sera terminée.

Serons-nous assez raisonnables pour nous faire confiance les uns aux autres, pour travailler la main dans la main, pour que les ego surdimensionnés de certaines structures et entités admettent qu'il faudra qu'elles disparaissent pour être remplacées par d'autres formes de contrôle dont les membres venant de tous horizons seront remplacés tous les ans où tous les deux ans, afin qu'eux aussi ne deviennent pas « des mandarins ».

***FIN DU TOME PREMIER***

*Prochain tome*

*Les aides sociales*

*La réforme des impôts*

*La réforme du marché du travail*



<b>SOMMAIRE</b>	
Gouvernement du peuple, par le peuple et AVEC le peuple Dans l'urgence, nous devons tous relever le gant La solidarité doit l'emporter. Ni l'état sans nous, ni nous sans l'état.	9
Une organisation imbriquée au point de mondialiser la société	21
Pour répondre à la crise et aux besoins il faut s'en donner les moyens	31
Les communes et les départements répondent à un besoin de terrain Le Conseil Régional répond à des besoins administratifs Les « Pays » répondent à un besoin identitaire	37
Pour quelle France ? Qui est cette France des petites mains	41
Quels sont nos besoins ? Les mêmes que ceux de la France « d'en haut » !	53
Pouvoir d'achat vs pouvoir d'acheter Le point sur la situation des fins de mois difficiles sinon impossibles Comment calculer un seuil de tolérance	83
Tout commence par l'éducation et l'instruction mais avec la carte scolaire ... ... et finit par la retraite	103
Dans l'organisation d'une société tout est imbriqué. Intégrons le développement durable dans tout raisonnement	125
Relance d'une économie plus équitable Les consommateurs sont le moteur de l'économie.	135
« Ils » peuvent et doivent nous donner les moyens de nous relever Une proportionnelle intégrale à partir de listes nationales pour les législatives Le vote blanc	161
On ne peut être à la fois juge et parti. On ne peut à la fois rédiger la loi et la voter. Une réelle séparation des pouvoirs L'Assemblée Nationale aux manettes de l'exécutif Le Sénat au législatif	169
L'administration, La fonction publique ou « emplois de l'État » La Cour des Comptes – Le contrôle par les citoyens	181

Une nouvelle Constitution La différence entre l'homme politique et l'homme d'État est la suivante : le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération".	191
Un gouvernement transitoire et provisoire pour passer d'une monarchie républicaine au gouvernement par le peuple, pour le peuple et avec le peuple	201





## ***APRES LA PANDEMIE***

### ***VIVE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE***

Dans l'urgence, nous devons tous relever le gant. La solidarité doit l'emporter. Ni l'état sans nous, ni nous sans l'état.

Nous pensions suggérer aux candidats des transformations nécessaires pour « réussir ensemble 2022 », proposer une révolution tranquille, nous amenant à une société plus solidaire, plus juste, plus écologique, à développement durable.

Mais le confinement est passé par là. L'économie en a pris un coup, la France est au bord de la faillite et nombreux en seront les victimes. Nombreuses sont les entreprises qui mettront la clé sous la porte, nombreux sont ceux qui se retrouveront à la rue. Aussi, nous n'avons plus de temps devant nous. Ce qui pouvait être fait en un an devra être fait en 2 mois, ce que nous pensions pouvoir être fait en cinq ans devra l'être en un an.

Ce n'est plus seulement notre société qui doit s'adapter au changement climatique, nous devons penser en priorité à ce que tout le monde puisse se nourrir, se loger, se chauffer, travailler.

Bien que toute une littérature ait été écrite sur cette France d'en bas, bien que nous soyons décortiqués et examinés à la loupe par les sociologues et les médias, personne ne prend en compte nos besoins vus par ceux d'en bas

Parce que nous ne pouvons rien réussir seuls, ni l'état d'un côté, ni nous de l'autre, nous voulons être la voix de toute cette France invisible, de ceux et celles que plus personne n'entend. Parce que nous sommes sur le terrain, nous sommes les yeux de ceux qui voient la pauvreté s'installer plus vite que la fonte des glaces. La plume de tous ceux et celles qui ne croient plus en des réformes justes pour l'ensemble des citoyens et qui s'aperçoivent qu'entre rêves et réalités, qu'entre ce que nous souhaitons et le pouvoir, la différence est énorme. Nous sommes les anonymes, les sans dent, ceux et celles qui font partie des « fainéants », ceux et celles que l'on interpelle par Machin ou Toi là ...

*L'auteur est une citoyenne ayant derrière elle un passé de salarié, d'artisan, de chef d'entreprise, Elle se pose des questions, explique décortique, mais propose aussi des solutions.*